



Rapport de gestion 2011

Sommaire

3 La SSR en bref

- 4 Rapport du président
- 6 Rapport du directeur général

8 Mandat

- 8 Bases légales
- 9 Stratégie
- 9 Formation et culture
- 11 Solidarité
- 12 Péréquation financière pour des programmes pour tous
- 14 Desserte radio et télévision
- 16 Surveillance

18 Service public

- 18 Le service public, notre engagement
- 20 Schweizer Radio und Fernsehen
- 22 Radio Télévision Suisse
- 24 Radiotelevisione svizzera
- 26 Radiotelevisioniun Svizra Rumantscha
- 28 Swissinfo
- 30 Le service public en chiffres
- 32 Statistiques de programme radio
- 48 Statistiques de programme télévision

62 Qualité

- 62 La qualité, notre ambition
- 64 Schweizer Radio und Fernsehen
- 65 Conseil du public SRG.D
- 66 Radio Télévision Suisse
- 67 Conseil du public RTSR
- 68 Radiotelevisione svizzera
- 69 Conseil du public Corsi
- 70 Radiotelevisioniun Svizra Rumantscha
- 71 Conseil du public SRG.R
- 72 Swissinfo
- 73 Conseil du public Swissinfo

74 Collaborateurs

- 74 Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs
- 76 Ressources humaines en chiffres

78 Corporate Governance

- 78 Une gestion et un contrôle responsables
- 80 Structure de l'association
- 84 Structure de l'entreprise
- 85 Assemblée des délégués
- 86 Conseil d'administration
- 96 Comité de direction
- 100 Rémunération
- 102 Société régionale SRG Deutschschweiz
- 103 Société régionale RTSR
- 104 Société régionale Corsi
- 105 Société régionale SRG SSR Svizra Rumantscha

107 Comptes annuels 2011

- 108 Rapport sur la situation financière
- 112 **Comptes annuels maison mère 2011**
- 112 Compte de résultat
- 113 Bilan
- 114 Tableau de financement
- 115 Tableau des capitaux propres
- 116 Principes régissant l'établissement des comptes
- 117 Principes d'activation et d'évaluation
- 119 Annexe
- 131 Proposition
- 132 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
- 133 **Comptes 2011 du groupe**
- 133 Compte de résultat
- 134 Bilan
- 135 Tableau de financement
- 136 Tableau des capitaux propres
- 136 Principes régissant l'établissement des comptes
- 136 Principes de consolidation
- 139 Annexe
- 156 Proposition
- 157 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

La SSR en bref

La SSR compte cinq unités d'entreprise et six filiales. Avec un effectif de plus de 6 000 employés (soit environ 5 000 postes à plein temps), un chiffre d'affaires de 1,6 milliard CHF, 18 stations radio et 7 chaînes tv, ainsi que des sites internet et des services de télétexte, la SSR est la plus grande entreprise de médias électroniques de Suisse. Ses radios et, en prime time, ses chaînes tv dominent le marché dans les quatre régions linguistiques suisses face à la concurrence étrangère qui dispose de moyens financiers considérablement plus importants.

Entreprise média de droit privé gérée selon les principes des sociétés anonymes, la SSR se réclame du service public. Son mandat repose sur la Constitution fédérale, la loi sur la radio et la télévision (LRTV) et la concession. La SSR ne poursuit aucun but lucratif et se finance pour près de 70% par la redevance et 30% par ses activités commerciales. Elle est indépendante aux plans politique et économique.

Unités d'entreprise



swissinfo.ch

Filiales

Technology and Production Center Switzerland AG
Publisuisse SA
Teletext Suisse SA
Telvetia SA
MxLab AG
MCDT AG

Un service public en ligne...

Homage à Jean-Bernard Münch

Fin 2011, le Conseil d'administration est arrivé au terme de sa période administrative de quatre ans. C'est la date qu'a choisie le président J.-B. Münch pour se retirer. La SSR lui doit beaucoup et, au nom du Conseil d'administration, je le remercie d'un engagement qui aura marqué l'entreprise. Le 20 septembre 2002, J.-B. Münch fut nommé président SSR par le Conseil fédéral, comme la loi le prévoyait à l'époque. En poste depuis le 1er octobre 2002, il fut reconduit dans ses fonctions par l'Assemblée des délégués en 2007, pour un second mandat. En neuf ans d'activité, il a transformé la SSR ; les structures et la gouvernance de l'association et de l'entreprise ont été adaptées à travers deux refontes des statuts.

J.-B. Münch a ouvert des dossiers majeurs, tels que l'harmonisation de la comptabilité analytique et la définition d'un processus stratégique cohérent, indispensable pour faire face à la mutation accélérée des médias. Fort d'une longue expérience professionnelle et d'une connaissance parfaite des médias, acquise aussi bien à la SSR que sur la scène internationale, il a conduit de main de maître plusieurs grands chantiers qu'il a défendus avec succès auprès des autorités : révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV), redressement des finances, convergence de la radio et de la télévision.

Notre gratitude va également au vice-président Claudio Generali et à Elisabeth Veya, deux administrateurs de longue date qui se retirent après avoir accompagné, eux aussi, avec engagement et compétence la mue du diffuseur de service public.

En ligne avec sa nouvelle gouvernance

La réforme des structures de ces dernières années a insufflé un nouvel élan à l'organisation institutionnelle, unique dans le monde du service public audiovisuel. Aujourd'hui, il s'agit de la mener jusqu'au bout, tant sur le plan institutionnel qu'organisationnel. Faut-il le rappeler, la SSR est une association constituée de quatre sociétés régionales linguistiques regroupant pas moins de 20 000 membres. Présidée par le Conseil d'administration, l'association gère l'entreprise SSR qui compte quelque 6 000 collaborateurs et diffuse des programmes de télévision et de radio dans les quatre régions linguistiques. Dans le contexte de la réforme des structures, les quatre sociétés régionales ont abandonné bon nombre de pouvoirs tout en bénéficiant de nouvelles compétences de décision et de proposition relatives notamment aux concepts de

programme ; elles ont aussi l'importante mission d'encourager et de mener le débat public sur les principes et sur l'avenir de l'audiovisuel public, et elles élisent des conseils représentatifs du public appelés à soutenir les activités de programme par leurs observations et suggestions sur les émissions qui ont été diffusées ; ils resserrent ainsi les liens entre les responsables du programme, les auditeurs, les téléspectateurs et les internautes. L'association SSR assure l'assise démocratique et l'enracinement de l'entreprise dans la société civile. Grâce à un dialogue permanent et ouvert avec les citoyens, elle se porte garante de l'indépendance de l'audiovisuel public, de sa qualité et de sa conformité à la concession et de la bonne utilisation de la redevance. Elle reflète aussi les principes et la tradition du système de milice suisse. L'une des priorités du Conseil d'administration est de veiller à un équilibre judicieux et à une interaction optimale entre ces deux maillons que sont l'association et l'entreprise, afin d'être en mesure de maintenir un service public digne de ce nom et adapté à son temps.

En ligne avec sa mission

Enracinement démocratique et dialogue avec la société civile sont indissociables de l'accomplissement de notre mandat. A l'heure où la légitimité et le rôle du service public sont l'objet de critiques assez fréquentes, il est nécessaire de rappeler certains fondamentaux : selon la concession, la SSR doit promouvoir « dans ses programmes, la compréhension, la cohésion et l'échange entre les différentes régions du pays, les communautés linguistiques, les cultures, les religions et les groupes sociaux ». Elle doit « favoriser l'intégration des étrangers en Suisse, encourager les contacts entre la Suisse et les Suisses de l'étranger, promouvoir le rayonnement de la Suisse à l'étranger et y favoriser la compréhension pour ses intérêts ».

Elle doit « tenir compte des particularités du pays et des besoins des cantons ». Chaque région linguistique rend compte, dans ses émissions d'information et de divertissement, des autres régions du pays ; les médias SSR favorisent le vécu commun dans ce pays hétérogène qu'est la Suisse, en assurant, par exemple, la couverture des événements sportifs ou en contribuant à l'épanouissement culturel et à la formation de la population. Autre exemple de prestation publique, la SSR est tenue de rendre son offre accessible aux personnes handicapées sensorielles. En renforçant la compréhension mutuelle et la convivialité, le mandat de service public est juste indissociable de notre « Willensnation », notre nation par volonté, véritable mosaïque politique et culturelle.



Raymond Loretan

Président du Conseil d'administration SSR

La SSR est tenue par la loi à ce que la Suisse romande et la Suisse italienne bénéficient de programmes radio/télévision et d'une production audiovisuelle comparables à ceux de la Suisse alémanique, et à ce que la Suisse rhéto-romane ait, elle aussi, une radio et des émissions de télévision. Le fait que les minorités reçoivent une part plus importante des recettes que celle à laquelle elles auraient droit « à la proportionnelle » est une des clés du succès du fédéralisme helvétique. Cette fonction de trait d'union de la SSR et sa structure décentralisée garantissent aussi un certain équilibre face à la concentration des centres de décision de la presse écrite en Suisse alémanique. Et comme la SSR veille à grands frais à ce que les principaux programmes soient aussi desservis dans les régions éloignées, elle doit faire en sorte d'être présente là où le public de demain sera de plus en plus présent, c'est-à-dire en ligne.

En ligne avec le paysage médiatique et l'ère numérique

Dans ce contexte, la SSR se retrouve avec la presse écrite sur la même plateforme de diffusion, internet. L'article 93 de la Constitution fédérale précise que le législateur doit prendre en considération « la situation et le rôle des autres médias, en particulier de la presse ». Cette règle est autant dans l'intérêt de la SSR que des éditeurs, et il est important que ces deux secteurs puissent se développer en harmonie. L'histoire commune de la SSR et de la presse a été jalonnée de conflits qui ont toujours fini par se résoudre. Au début de la radio par exemple, les bulletins d'information ne pouvaient être lus que par un speaker de l'ATS. La publicité tv et le télétexte ont été confiés à des sociétés gérées conjointement par la presse et par la SSR, desquelles la presse s'est ensuite retirée de son propre chef, les premières craintes s'étant avérées infondées.

Dans le secteur de la publicité en ligne aussi, la SSR est convaincue qu'il y a une solution satisfaisante. Rappelons par exemple que les spots diffusés sur les chaînes tv SSR freinent l'exode de la manne publicitaire vers les chaînes étrangères et permettent d'organiser des campagnes publicitaires suisses, tous médias confondus, dont profite la presse.

En ligne avec son public

La SSR enrichit le paysage médiatique suisse d'un savoir-faire reconnu et très apprécié, également à l'échelle européenne et au-delà. Très tôt, l'entreprise a été confrontée à une rude concurrence internationale et à la mutation rapide des médias électroniques.

Bien que la SSR soit armée pour faire face aux grands bouleversements qui s'annoncent et qui ne manqueront pas de labourer le paysage médiatique suisse, elle doit rester extrêmement attentive et alerte face à l'évolution rapide de son environnement concurrentiel. Comme annoncé l'an dernier, nous allons conceptualiser cette année encore une nouvelle stratégie de l'offre dont les principes seront mis en consultation auprès des organes institutionnels. Parallèlement et afin de réduire les coûts et de rationaliser les structures de l'entreprise au profit d'une offre plus attrayante, les programmes de convergence et d'efficacité seront poursuivis avec détermination.

En ligne avec ses collaboratrices et collaborateurs

La SSR traverse une période de mutation qui sollicite tant l'institution que l'entreprise. La finalisation de la mise en œuvre de la réforme structurelle comme les efforts d'économie au profit d'une amélioration de l'offre se traduisent par une charge de travail supplémentaire, par des incertitudes sur l'avenir et par une transformation du quotidien professionnel. Les premiers mois passés à la SSR m'ont permis de rencontrer des collaborateurs dont l'engagement, le professionnalisme et la créativité m'ont fortement impressionné ainsi que des membres de l'association très motivés à promouvoir le service public. Le Conseil d'administration est donc confiant en l'avenir de la SSR et se réjouit, avec le directeur général, de relever les défis exigeants auxquels le service public fait face. Ils sont à la hauteur de ceux auxquels notre démocratie et notre fédéralisme doivent répondre aujourd'hui.

Cent fois sur le métier...

La SSR a trois grandes missions à accomplir : une mission médias, une mission de gestion et une mission politique.

Nous vivons une révolution des médias. La société de l'information remonte au 15^e siècle, lorsque Jean Gutenberg a inventé l'imprimerie. Bien plus tard, la radio et la télévision ont pris le relais de la presse d'imprimerie avec l'arrivée de l'électronique. Et depuis la fin du 20^e siècle, l'internet nous fait vivre dans la société de l'interaction : quelles sont les implications pour l'audiovisuel de service public ?

Les chaînes restent la voie d'accès préférée à nos émissions de radio et de télévision. Le public dans sa majorité continue à les emprunter pour regarder les émissions de RSI, de RTR, de RTS ou de SRF. Elles sont concurrencées par une autre voie, toujours plus prisée : l'internet. C'est celle que choisit un nombre croissant d'utilisateurs.

A la télévision, si le public suit le programme sans zapper entre les émissions, c'est grâce à une bonne programmation. La question est de savoir comment attirer ceux que les chaînes intéressent peu et qui ne peuvent donc découvrir les émissions de la SSR que sur l'internet ? Réponse : en peaufinant nos sites, en signalant l'offre SSR dans les médias sociaux et en encourageant les productions suisses. Car ce qui plaît sur les sites internet de la SSR, ce sont précisément les productions suisses à destination de la Suisse.

Pour que les émissions, les productions audio et les vidéos touchent un large public, la SSR doit convaincre à la radio, à la télévision et sur l'internet. Elle n'a donc pas relâché ses efforts en 2011 :

- la fusion de la radio et de la télévision en Suisse alémanique (SRF) a été une étape majeure sur le long chemin de la convergence, c'est-à-dire l'intégration de tous les médias. Les progrès sont évidents à RTS et à RSI, qui ont démarré ce processus un an plus tôt, alors que RTR, la mini-unité d'entreprise rhéto-romane travaille depuis belle lurette en mode convergent.
- Bien évidemment, tous ces changements demandent un temps d'adaptation. Il sera bientôt possible – le plus tôt sera le mieux – d'exploiter les possibilités nouvelles générées par l'interaction des médias. J'en veux pour preuve le succès du projet « Place fédérale », fruit d'une collaboration entre la radio, la télévision, l'online et les quatre régions du pays pour couvrir les élections fédérales.

- La numérisation de la radio (DAB+) va de l'avant, l'avancée est sensible.
- Enfin, le basculement dans la télévision HD à haute résolution a eu lieu le 29 février 2012, tandis que l'entrée dans la télévision par internet, dite aussi télévision hybride, est programmée.

Les livres illustrés associent le texte et l'image, le cinéma et la télévision, l'image et le son. Dans l'histoire de l'humanité et de ses médias, l'internet est la première plateforme qui marie l'image, le son et le texte. La raison d'être de l'entreprise médias SSR, son cœur de métier et son atout concurrentiel aussi, c'est l'audiovisuel, comprenez l'image et le son. Certes, mais sans texte, elle court à l'échec. À l'inverse, le cœur de métier des principales entreprises médias privées, c'est le texte, mais sans le son et l'image, elles vont dans le mur, car la vidéo est le moteur de l'internet.

Ces réalités plaident en faveur d'une collaboration ciblée entre la SSR et les privés. A l'heure du tout-audiovisuel, le service public, financé à 70% par le contribuable, doit assurer une production audiovisuelle professionnelle (impossible à rentabiliser sur un marché exigu et quadrilingue), capable de rivaliser avec une concurrence internationale puissante. La SSR est prête à mettre ses vidéos à disposition des entreprises médias privées suisses, dans le cadre d'un vaste accord.

L'évolution du marché publicitaire plaide, elle aussi, pour un changement des mentalités. Huit millions de personnes habitent en Suisse, trois millions utilisent Facebook, davantage encore passent quotidiennement par Google. Or, aucune plateforme publicitaire internet en Suisse n'a suffisamment d'utilisateurs comparé à ces acteurs à la fois locaux et mondiaux. Sur ce point, des collaborations ponctuelles (certaines formes de commercialisation publicitaire) sont susceptibles de renforcer les marchés suisses des médias et de la publicité et d'éviter que les recettes publicitaires ne finissent à l'étranger, au dépens du journalisme suisse. A la demande du Conseil fédéral, qui approuve le principe de la publicité internet à la SSR, nous poursuivons le dialogue amorcé en 2010 avec l'association des éditeurs « Médias Suisses » en vue de dégager des compromis solides et équitables, qui profitent aux deux parties. Les résultats sont attendus en 2012.

Il n'y a pas que l'offre des médias et le comportement des utilisateurs qui changent, la technologie aussi. De nos jours, on



Roger de Weck
Directeur général SSR

fait de la radio et de la télévision avec des logiciels et non plus des appareils volumineux. En d'autres termes, la SSR est un chantier TI et les travaux dureront longtemps encore, avec toutes les chances et les risques que cela suppose. Dans les technologies médias, elle justifie d'un savoir-faire incomparable, dont la valeur est inestimable pour notre pays ; elle se doit de le préserver et de l'enrichir. Un premier pas a été franchi avec la décision de remplacer en deux étapes (2012 et 2015) les quatre systèmes de production tv de l'actualité et du sport par un seul, avec, à la clé, une diminution de la complexité et des coûts. D'autres projets d'harmonisation sont en cours.

En outre, la SSR (que les gens du métier tiennent pour l'un des diffuseurs les plus efficaces en Europe) a amélioré sa productivité. Elle maîtrise ses coûts, tandis que des programmes sont en place aux échelons national et régional pour réaliser des économies. Ces efforts conjugués à des recettes publicitaires satisfaisantes font que la SSR est à nouveau bénéficiaire. Nous allons persévérer sur cette voie, bien qu'il faille s'attendre à un déficit élevé l'année où la Caisse de pension envisagera, comme nous le souhaitons, de passer d'un système en primauté des prestations à un système en primauté des cotisations. L'entreprise et ses collaborateurs resteront fortement sollicités ces prochaines années. Dans le meilleur des cas, le budget de la SSR ne devrait guère changer à court terme, même si la tendance est au resserrement.

Quelles en seront les répercussions sur le partenariat social, si important à nos yeux ? En 2011, nous avons ouvert la discussion sur la nouvelle convention collective de travail et sur le changement de primauté dans la Caisse de pension. La SSR est un bon employeur et elle entend le rester. Certaines revendications sont cependant excessives, quand on sait que leur financement supposerait une réduction de postes si les ressources financières n'augmentent pas. L'objectif est de garantir d'excellentes conditions de travail et d'engagement, d'une part, et d'accroître la souplesse indispensable dans un secteur en plein chamboulement, d'autre part. La SSR n'entend pas donner de faux espoirs, d'autant que la marge d'action est mince. Les bonnes solutions exigent toujours davantage de notre part.

Le numérique exige une redéfinition du service public, car le partage des rôles entre la presse et la SSR – tel que nous le connaissions – s'estompe peu à peu. La SSR entend participer à ce débat politique, dont elle se félicite. 2011 l'a prouvé une fois encore : les Suisses et une large majorité de leurs élus tiennent

à la SSR, dont ils apprécient l'offre dans son ensemble, malgré certaines faiblesses. Nous n'en démordrons pas : le travail de qualité implique de remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier. C'est pourquoi les rédactions de la SSR se penchent régulièrement sur leurs émissions et sur l'offre en ligne. Elles ont toutes les raisons d'être fières du travail qu'elles accomplissent afin de préserver l'attractivité et la crédibilité du service public dans un contexte toujours plus concurrentiel. Les moments forts se sont succédé au cours de l'année : émissions radio-tv connues ou nouvelles ; repositionnement et rationalisation réussis de Swissinfo ; signature d'un contrat pour la retransmission en direct des matchs de football du Championnat, rendez-vous incontournable du ballon rond ; comptes rendus plus nombreux sur les autres régions du pays ; préparation du mois thématique 2013 sur l'histoire suisse ; renouvellement du Pacte de l'audiovisuel, le partenariat avec les indépendants du cinéma suisse.

Qu'il me soit permis de remercier ici les collègues qui se consacrent pleinement à leur tâche dans les quatre régions du pays, les cadres qui entourent l'entreprise en cette période de bouleversements, les directeurs et les équipes talentueuses qui pilotent RSI, RTR, RTS, SRF et Swissinfo contre vents et marées, mes collègues du Comité de direction SSR, pour l'excellence de leurs prestations, individuelles ou d'équipe, l'organisation institutionnelle qui épaulé l'entreprise et préserve son indépendance, notamment face à l'Etat, et, tout particulièrement les Suisses, qui financent la SSR et à qui le service public, qui est un service au public, est redevable.

Notre mandat

L'activité de la SSR repose sur l'article 93 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999, sur la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) du 1er avril 2007, sur l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) du 1er avril 2007 et sur la concession SSR du 1er janvier 2008.

Bases légales

Constitution fédérale

L'article 93 de la Constitution (Cst.) précise que la législation radio / tv relève de la Confédération. Radio et télévision doivent contribuer à l'éducation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement, elles doivent tenir compte des particularités du pays et des besoins des cantons, présenter fidèlement l'actualité et refléter équitablement la diversité des opinions. Enfin, la Constitution garantit l'indépendance de la radio et de la télévision, de même que l'autonomie dans la conception des programmes. La Constitution prévoit une autorité d'examen des plaintes (AIEP), indépendante du Parlement et du gouvernement.

Loi sur la radio et la télévision, ordonnance sur la radio et la télévision

La loi sur la radio et la télévision spécifie entre autres le mandat de programme, la diffusion, l'organisation et les modalités de financement de la SSR. En vertu de la loi sur la radio et la télévision (LRTV) et de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV), la SSR s'organise de manière à garantir son autonomie et son indépendance, à bénéficier d'une gestion efficace, d'une direction et d'une coordination nationales, à prendre en compte les intérêts des régions linguistiques, à représenter le public en son sein et à mettre en œuvre les principes découlant du droit des sociétés anonymes.

Quiconque veut capter les chaînes de radio et de télévision doit s'acquitter d'une redevance dont le montant est fixé par le Conseil fédéral en fonction des critères suivants :

- assurer le financement des chaînes SSR et de ses autres offres journalistiques,
- soutenir les chaînes au bénéfice d'une concession,
- financer les activités découlant du recouvrement de la redevance et de l'obligation de la payer et d'annoncer les récepteurs,
- soutenir la Fondation pour les études d'audience,
- mettre en place les réseaux d'émetteurs requis par les nouvelles technologies.

Concession

La concession définit le mandat que la SSR est chargée de remplir à travers l'ensemble de ses chaînes de radio et de télévision et d'autres services journalistiques.

En **radio**, la SSR diffuse :

- trois chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne),
- une chaîne en romanche,
- une chaîne pour la Suisse romande et une autre pour la Suisse alémanique, qui reprend le caractère et les contenus du programme de base, mais se distingue par un profil musical spécifique,
- une chaîne destinée aux jeunes de Suisse alémanique,
- trois chaînes musicales dédiées au classique, au jazz et à la pop,
- une chaîne d'information en allemand,
- une chaîne d'information nationale en anglais.

En **télévision**, la SSR diffuse :

- deux chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne) en haute définition,
- des émissions en romanche,
- une chaîne en allemand composée de rediffusions,
- une chaîne par langue (français, allemand et italien) sur internet, composée d'informations actualisées en continu et d'annonces.

L'**offre en ligne** de la SSR englobe

- des sujets multimédias en relation avec le programme,
- des analyses et des informations sur les émissions,
- des informations de base en rapport avec des émissions éducatives,
- des forums et des jeux associés à des émissions,
- un service en ligne plurilingue destiné à l'étranger.

La concession précise en outre qu'avec ses chaînes et ses autres services journalistiques, la SSR contribue :

- à la libre formation de l'opinion à travers une information complète, diversifiée et fidèle, en particulier sur les réalités politiques, économiques et sociales,
- au développement de la culture, à la défense des valeurs culturelles du pays et à la promotion de la création culturelle suisse en tenant compte de la production littéraire, musicale et cinématographique suisse,

- à la formation du public, notamment grâce à la diffusion régulière d'émissions éducatives,
- au divertissement.

Compléments d'information : www.srgssr.ch
(SRG SSR > Bases juridiques > Législation).

Stratégie

La stratégie SSR a été révisée en 2011. Concise, elle assigne six objectifs à l'entreprise.

Politique et société

Objectif 1 : Accomplir la mission de service public avec crédibilité, fiabilité et indépendance.

Finances et rentabilité

Objectif 2 : Développer la marge de manœuvre de l'entreprise et présenter un budget équilibré.

Offre et marché

Objectif 3 : Renforcer le leadership sur le marché et développer l'offre multimédia.

Processus

Objectif 4 : Harmoniser et standardiser les processus clés et les processus de support.

Personnel

Objectif 5 : Promouvoir les compétences de direction et un style de conduite commun.

Objectif 6 : Tirer parti de la mutation des médias grâce à des professionnels polyvalents.

Une nouvelle stratégie de l'offre pour la SSR

La stratégie 2011 s'applique à l'ensemble de l'entreprise. Elle constitue la base contraignante des stratégies des unités d'entreprise, des filiales et des domaines de la Direction générale. Le Comité de direction élabore actuellement une nouvelle stratégie de l'offre que le Conseil d'administration devrait adopter au début du second semestre 2012.

Formation et culture

Les activités, les salaires, les mandats et les prestations de la SSR ont un impact sur tous les secteurs de l'économie suisse. La SSR confie un volume important de mandats à l'industrie audiovisuelle suisse. En 2011, elle a versé 50 millions de francs aux sociétés de gestion des droits d'auteurs et des droits voisins (à Suisa pour des œuvres musicales, à la Société suisse des auteurs SSA pour des œuvres musicales et dramatiques, à Suissimage pour des films, téléfilms et scénarios, à Pro Litteris pour des œuvres de littérature et d'arts visuels, enfin à Swisssperform pour les droits voisins). A cela se sont ajoutées les indemnités versées aux éditeurs, aux producteurs de films et à diverses agences de presse.

Cinéma

Les films témoignent de la pluralité culturelle et linguistique du pays. Soucieuse d'encourager activement le cinéma, la SSR a créé en 1996 le Pacte de l'audiovisuel, avec le concours de partenaires du secteur cinématographique. Grâce à cet accord, 300 millions de francs ont été investis jusqu'ici dans la promotion du cinéma. En 2012, le montant s'élève à 22,3 millions. Au cours des 15 dernières années, plus de 2000 films (cinéma, télévision, documentaires, courts métrages, dessins animés) ont été réalisés avec l'aide du Pacte de l'audiovisuel. Au cours des cinq dernières années, 763 films, tous genres confondus, ont été coproduits par la SSR (voir tableau ci-dessous). →

Promotion cinématographique					
Chaîne	2011	2010	2009	2008	2007
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	56	58	67	65	67
Radio Télévision Suisse (RTS)	56	52	55	66	63
Radiotelevisione svizzera (RSI)	23	17	29	30	33
Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR)	6	4	6	6	4

Musique

La musique est à la radio ce que le film est à la télévision. Comme pour le cinéma, la SSR a consacré sa collaboration avec les représentants de la scène musicale par une Charte de la musique suisse, signée en 2004, afin de promouvoir les œuvres musicales nationales et d'encourager les talents. La SSR veille également à renforcer la présence de la musique suisse sur ses ondes radio. Par musique suisse, on entend tout enregistrement ou toute diffusion en direct d'un compositeur, d'un interprète ou d'un producteur suisse, ou tout enregistrement à participation suisse substantielle. Ces dernières années, la SSR a dépassé les quotas de musique suisse à la radio.

Littérature

La SSR réserve aussi une place de choix à la littérature sur ses antennes radio et télévision. Les émissions « Entre les lignes », « La librairie francophone », « Drôles d'histoires » ou « Lire délire » (RTS), « BuchZeichen », « Hörbar », « Lesung im Zwei » ou « Literaturclub » (SRF), « Furbo chi legge », « Leggiamoli » ou « Classici italiani » (RSI) et « Preziosa litterara » (RR) sont de véritables promoteurs de la lecture et du marché du livre suisse. Depuis 2007, la SSR est le partenaire média des Journées littéraires de Soleure. La Radio Suisse Romande décerne depuis la seconde moitié des années 80 le « Prix des auditeurs » dans le cadre du Salon du livre de Genève ; quant à la Télévision Suisse Romande, elle remet depuis 2005, le « Prix TSR littérature Ados », le seul prix de littérature francophone destiné à des adolescents de 14 à 16 ans.

Charte de la musique suisse : part de musique suisse diffusée à la radio de 2008 à 2011 (en % du temps de diffusion)

Station	2011		2010		2009		2008	
	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part
DRS 1	20	16,6	18,5	17,2	17	17,1	16	17,3
DRS 2	20	27	20	16,5	20	15,9	20	18,9
DRS 3	20	19,8	20	19,3	18	18	17	17,7
DRS Virus	50*	60,8	25	50,6	18	29,9	17	15,6
DRS Musikwelle	43	42,1	43	41	43	39,9	43	39,8
RSR La Première	15	16,7	15	16,4	15	20,2	15	13,4
RSR Espace 2	20	12,8	20	20	20	19,9	20	21,1
RSR Couleur 3	21	22,4	21	22,8	20	21,6	18	21,4
RSR Option Musique	11	13,4	10	12	10	10	10	11
RSI Rete Uno	12	9	10	11,8	10	9,8	8	10,2
RSI Rete Due	15	16	15	15	15	15	15	15,6
RSI Rete Tre	10	10,3	10	8,7	8	9,3	8	6,9
Radio Rumantsch	45	48,7	45	49,6	45	51,4	45	52,9
Swiss Classic	27	30,3	27	27,2	25	26	22	25,3
Swiss Jazz	30	30,4	30	30,4	30	30,2	30	31,7
Swiss Pop	27	28	27	26,8	25	26,3	25	25,9
World Radio Switzerland	10	9,4	7,8		11,5			

*Valeur à mettre en rapport avec le programme nocturne.

Solidarité

Conformément à sa mission, la SSR assure la desserte du pays en programmes de radio et de télévision. Elle rend compte de la réalité suisse aux plans national et régional-linguistique et, pour ce qui est de la radio, au plan local également, dans tous les domaines qui intéressent la société : politique, culture, économie, sport, divertissement, etc. Enfin – et c'est là l'essentiel – la SSR affiche sa volonté de souder les différentes parties du pays, afin de promouvoir les échanges régionaux-linguistiques et donc la compréhension mutuelle. La SSR se distingue des diffuseurs commerciaux pour les raisons suivantes :

- elle tient compte des régionalismes et des minorités,
- elle encourage la diversité des sujets, des contenus et des formats,
- elle crée de la culture, elle ne se contente pas de la diffuser,
- elle mise sur la qualité, sur la crédibilité et sur la pertinence, pas sur les taux d'écoute,
- elle est indépendante des intérêts politiques ou économiques.

Une télévision sans frontières

Conformément à la loi sur la radio et la télévision (LRTV), la SSR est tenue de rendre accessibles les programmes de télévision aux personnes handicapées sensorielles. Un accord a donc été passé avec les organismes concernés afin de satisfaire au plus vite aux contraintes légales et de faciliter l'intégration des malvoyants et des malentendants, par le sous-titrage, la langue des signes et la description audio.

- **Sous-titrage** : depuis 2010, les émissions tv diffusées entre 19h00 et 22h00 (prime time) sont sous-titrées, de même que le direct retransmis le week-end à partir de midi. Depuis la fin 2009, un tiers des émissions sont sous-titrées, toutes régions confondues. En d'autres termes : sur les antennes SSR, le sous-titrage a presque décuplé depuis 2000.
- **Langue des signes** : depuis janvier 2008, Radio Télévision Suisse (RTS), Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et Radiotelevisione svizzera (RSI) proposent une fois par jour le téléjournal en langue des signes.
- **Audiodescription** : elle permet aux malvoyants de suivre un film grâce à des commentaires placés entre les dialogues. La SSR programme au moins 24 films par an en audiodescription dans chaque région linguistique.

Chaîne du Bonheur

L'aide humanitaire est une tradition à la SSR. Fin 2011, le partenariat qui associait la SSR à la fondation Chaîne du Bonheur a pris la forme d'une nouvelle convention de collaboration signée, le 9 janvier 2012, par le président, par le directeur de la Chaîne et par le directeur général SSR. La version remaniée de la convention reprend l'essentiel du document initial : partenariat étroit entre les deux institutions, impliquant le soutien exclusif des médias SSR lors des appels de dons lancés à l'échelle nationale après une catastrophe, en Suisse ou à l'étranger.

La Chaîne du Bonheur est totalement autonome en ce qui concerne la gestion de ses finances. A l'avenir, la SSR aimerait informer davantage sur les collectes et sur l'utilisation des dons.

N'étant pas une œuvre d'entraide, la Chaîne du Bonheur organise les collectes avec 31 organisations suisses accréditées. Soumise à un audit financier serré, ses fonds comptent parmi les mieux contrôlés de Suisse. En 2011, elle a participé à 224 projets dans 55 pays, à raison de 128 millions de francs. La plus grande collecte organisée à ce jour remonte à 2005 ; elle avait permis de réunir 227 millions de francs en faveur des victimes du tsunami.

Hormis le soutien qu'ils accordent aux journées de collecte, les médias SSR veillent à assurer la plus grande transparence sur l'utilisation des fonds. Schweizer Radio DRS diffuse l'émission « Glückskette aktuell » (durée : cinq minutes), tous les dimanches à 9h45, avec une reprise le lundi à 11h30 sur les ondes de DRS Musikwelle. La radio de Suisse italienne consacre une rubrique de « Sabato Uno » à la Chaîne du Bonheur, un samedi sur deux.

En décembre 2011, DRS 3, SF zwei et la Chaîne du Bonheur ont reconduit pour la troisième année consécutive l'opération « Jeder Rappen zählt » (« Chaque centime compte »), cette fois-ci sur la Europaplatz de Lucerne. Résultat : 6,3 millions de francs ont été collectés en une semaine. Les dons ont continué d'affluer et fin février 2012, les fonds reçus ont atteint près de 6,9 millions de francs. →

Péréquation financière pour des programmes pour tous

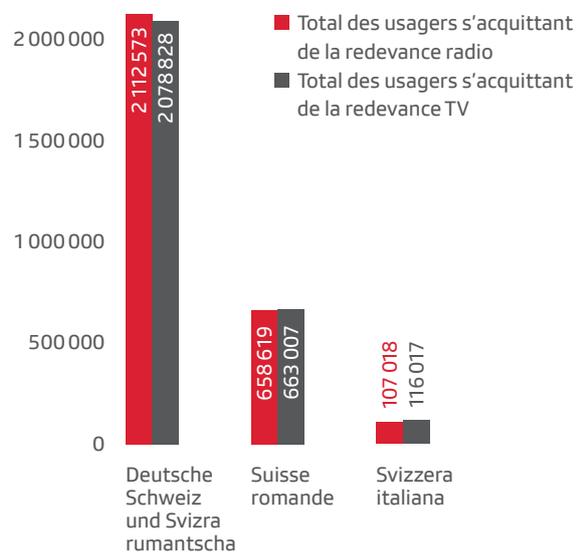
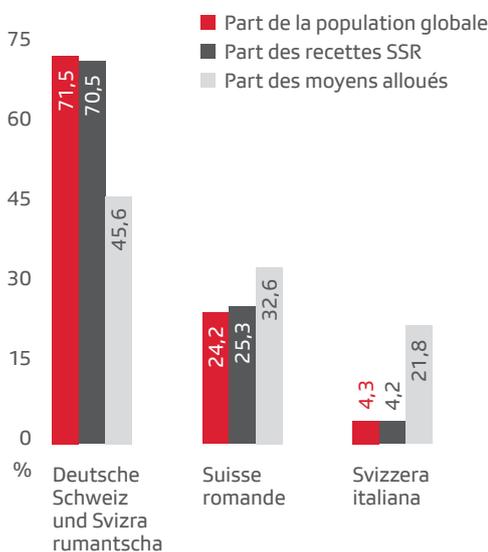
Entreprise à but non lucratif, la SSR œuvre, avec ses programmes, en faveur de la collectivité et du service public. Elle enregistre un chiffre d'affaires annuel de 1,6 milliard de francs. Elle assure son financement à 70 % par la redevance et à 30 % par les recettes commerciales et des revenus issus entre autres de la vente d'émissions à d'autres diffuseurs.

La SSR reverse les recettes de la redevance et de la publicité aux unités radio/tv des quatre régions linguistiques, selon une clé de répartition. Ce réajustement des ressources fait que les unités d'entreprise Radio Télévision Suisse (RTS), Radiotelevisione svizzera (RSI) et Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR) reçoivent une part plus importante des recettes que celle à laquelle elles auraient droit. La SSR affecte les recettes de la redevance exclusivement aux programmes qu'elle est tenue de produire en vertu du mandat de prestations.

Les recettes provenant du sponsoring, du programme et des prestations de service de même que la contribution fédérale à Swissinfo vont directement aux unités d'entreprise. Fixée dans le cadre du plan financier et du processus budgétaire de toute l'entreprise, l'allocation des moyens est soumise à l'approbation du Conseil d'administration. Elle repose sur les éléments suivants :

- socle destiné à financer l'offre de programmes dans la région linguistique selon la concession ; ce socle peut être relevé pour les besoins de la télévision en cas d'évolution positive des recettes publicitaires,
- allocation structurelle destinée à couvrir les charges liées aux activités nationales communes, à l'infrastructure des bâtiments et à la diffusion des programmes,
- attributions destinées à des activités spéciales, notamment à la diffusion internationale des programmes,
- attributions destinées à des projets d'envergure.

Péréquation financière 2011



Redevance

Selon la loi sur la radio et la télévision (LRTV), toute personne domiciliée en Suisse, qui capte les chaînes de radio et de télévision, est tenue de payer la redevance, indépendamment des chaînes regardées ou des stations écoutées, indépendamment aussi du mode de réception (antenne, câble, satellite, téléphone, mobile, internet). Seules peuvent être exonérées les personnes bénéficiaires de prestations AVS ou AI conformément à la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (LPC).

C'est le Conseil fédéral qui fixe le montant de la redevance destinée essentiellement au financement des chaînes de radio et de télévision de service public. Une partie est attribuée aux radios et aux télévisions privées qui s'acquittent d'un mandat de prestation spécifique. Certains montants sont également affectés à la promotion des nouvelles technologies, à la recherche d'audience et à l'encaissement de la redevance (Billag).

Le montant de la redevance est le même pour toutes les régions (Suisse romande, Suisse alémanique, Tessin, Grisons), qui ont droit à des programmes de qualité équivalente. Cette répartition régionale-linguistique est une particularité du service public de la SSR. Elle stipule que les quatre régions linguistiques doivent produire des programmes de qualité équivalente, avec une conséquence évidente sur la redevance. Si la SSR se cantonnait à des programmes en une seule langue nationale, la redevance serait d'environ 265 francs.

La redevance, comparaison internationale

La SSR dispose de plus de 1,6 milliard de francs par an pour financer 18 stations de radio et 7 chaînes de télévision dans 4 régions linguistiques. Elle n'a donc pas à craindre la comparaison, la somme étant conséquente à l'échelle de la Suisse, mais plutôt modeste en regard de celle des autres pays.

Le montant de la redevance fait toutefois régulièrement l'objet de débats publics. Il est souvent comparé à celui prélevé à l'étranger. Ces comparaisons montrent que les pays fortement peuplés ont une redevance plus faible, du fait de la répartition des coûts fixes (personnel, infrastructures) sur un nombre plus important de personnes. Pour que la comparaison soit pertinente, il y a lieu de tenir compte des facteurs suivants :

Redevances

Par an, en CHF, TVA incluse

Réception radio à titre privé	169.15
Réception tv à titre privé	293.25
Total	462.40

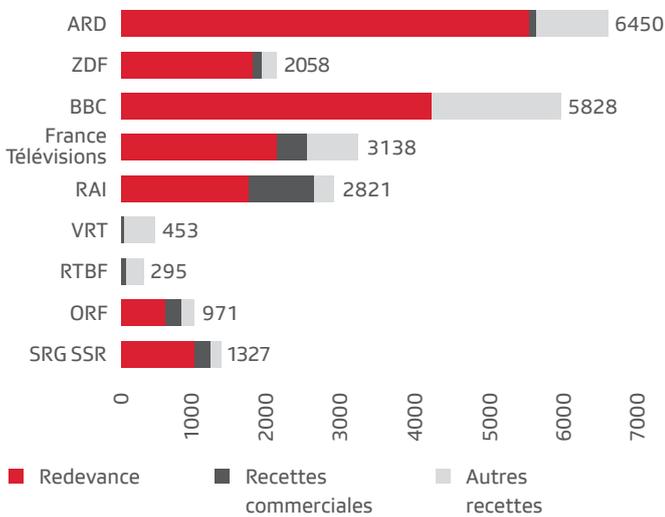
Réception radio à titre professionnel	223.85
Réception tv à titre professionnel	388.55
Total	612.40

Réception à titre commercial*	I	II	III
Réception radio à titre commercial	223.85	372.95	514.90
Réception tv à titre commercial	388.55	647.35	893.70
Total	612.40	1 020.30	1 408.60

* Catégories supplémentaires selon les art. 58, al. 3 et 59, al. 3 ORTV

- la taille de la population,
- le nombre de communautés linguistiques et leurs besoins en termes de programmes,
- la topographie du pays,
- le niveau national des salaires et le renchérissement, qui influencent les coûts de personnel et les coûts de distribution,
- les sources de financement (recettes publicitaires, taille et structure du marché publicitaire, restrictions publicitaires éventuelles),
- les aides publiques directes et les subventions, versées en sus de la redevance, et le recours possible à d'autres sources de financement. →

Total des recettes 2010, en millions d'euros



Desserte radio et télévision

Les stations radio SSR sont diffusées sur quatre vecteurs, les chaînes de télévision sur cinq. On peut donc dire que la quasi-totalité des foyers sont desservis en Suisse. Le public profite des avantages liés aux nouvelles technologies. C'est pourquoi la SSR, convaincue de l'avenir numérique des deux médias, continue à investir dans la radio et dans la télévision, en misant, par exemple, sur la télévision à haute résolution (HDTV et Dolby Digital) et sur la radio numérique (Digital Audio Broadcasting, DAB). En 2011, la SSR a exploité 1110 émetteurs pour la diffusion radio et 230 installations dévolues à la télévision :

Réception radio

Au total, 1110 installations analogiques et numériques

- Terrestre :** Réception des chaînes SSR par antenne-réseau, par antenne intérieure ou par antenne de voiture :
- DAB (Digital Audio Broadcasting), la radio numérique : desserte de toutes les chaînes de la région linguistique et de la première chaîne des autres régions linguistiques. Des bouquets numériques, différents selon les régions linguistiques, sont aussi disponibles. L'objectif est de passer du DAB au DAB+ dans les années à venir, avec l'avantage de pouvoir pratiquement doubler le nombre de programmes par émetteur sans changer d'infrastructure.
 - FM, la radio analogique : desserte des stations de la région linguistique et des premières stations des autres régions linguistiques.

Câble : Réception – au minimum – des stations SSR de la région linguistique et de la première station des autres régions linguistiques.

Satellite : Réception numérique des 18 stations via Hotbird 7a et 8 d'Eutelsat.

Internet : Réception des 18 stations en streaming direct.

Réception tv

Au total, 230 installations numériques

Terrestre : DVB-T (Digital Video Broadcasting – Terrestrial), la tv numérique nationale : desserte des deux chaînes SSR de la région linguistique, de la première chaîne des autres régions linguistiques et, en Suisse alémanique, de la chaîne de rediffusion SF info.

Câble : SF 1, SF zwei, TSR 1, TSR 2, LA 1, LA 2 et SF info.

Satellite : Réception de sept chaînes SSR (SF 1, SF zwei, TSR 1, TSR 2, LA 1, LA 2 et SF info) via Hotbird 8 d'Eutelsat. Ce mode de réception fait toujours plus d'adeptes. La diffusion par satellite devant être cryptée pour des raisons de licence et de droits d'auteurs, la réception des chaînes de télévision SSR nécessite une carte SatAccess.

Internet : Possibilité de visionner en différé nombre de chaînes en passant par leur site internet. Certaines plateformes (Wilmaa ou Zattoo, par exemple) permettent de visionner les chaînes SSR sur un écran d'ordinateur, grâce à un logiciel.

IPTV : Internet Protocol Television : les données sont transmises par protocole internet (IP). Des bouquets numériques, différents selon l'opérateur et la région linguistique, sont aussi disponibles.

Desserte universelle en situation de crise

La SSR étant structurée comme une entreprise nationale, elle est en mesure d'informer la population même en situation d'urgence. Elle peut, par exemple, alerter les habitants (système d'information Icaro) pour leur donner des instructions concernant le comportement à adopter. Si la situation empire, la SSR fait office d'organe d'information officiel du Conseil fédéral, capable de communiquer en tout temps avec la population, en vertu des contrats de prestations. A cette fin, la SSR dispose d'un réseau d'émetteurs de secours, qui permet à ses journalistes et à ses techniciens d'assurer, sous la responsabilité directe du Conseil fédéral, un programme radiophonique d'urgence en trois langues, dans le cas où la production et la diffusion régulières des programmes ne seraient plus garanties.

Une fréquentation média plurielle

En Suisse aussi, la numérisation change les habitudes et les besoins des consommateurs :

- Les offres multimédias sur internet permettent de cibler les intérêts particuliers beaucoup mieux qu'il n'était possible de le faire avec la diffusion traditionnelle.
- Les appareils multifonctions tels que les ordinateurs ou les téléphones mobiles sont, avant tout, destinés à un public jeune, demandeur de sons, d'images et de texte, qu'il peut consommer partout et à toute heure.
- La fréquentation radio linéaire n'a plus les faveurs des jeunes. Cela dit, les stations SSR se démarquent de leurs concurrentes. Grâce à l'écoute différée (podcasts, radio à la demande) ou à la consommation via internet, la SSR attire de nouveaux auditeurs.
- Les besoins des téléspectateurs ne pourront pas être satisfaits sans internet, qui permet une fréquentation individuelle, sans contrainte de temps.

L'offre multimédia SSR est une réponse au changement synonyme de nouvelles technologies et de nouveaux modes de fréquentation média. La SSR doit en tenir compte pour toucher les jeunes générations. →

Surveillance

Les recettes de la redevance sont soumises à un contrôle interne des plus stricts. Par ailleurs, la SSR est tenue de rendre des comptes au Conseil fédéral et au Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec). Dans son rapport annuel, la SSR expose sa gestion au cours de l'exercice et propose un regard tourné vers l'avenir, à travers une planification sur cinq ans.

L'Office fédéral de la communication veille à ce que la SSR et ses unités d'entreprise respectent les dispositions de la loi, de la concession et des principaux accords internationaux. Les plaintes sont quant à elles du ressort des organes de médiation et de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP).

Cinq organes de médiation pour les réclamations du public

La SSR compte cinq organes de médiation, un pour les programmes de radio et de télévision de chacune des régions linguistiques et un pour Swissinfo. Ils servent d'intermédiaires entre les personnes qui déposent des réclamations et les responsables des programmes. Les émissions les plus suivies (informations et téléjournal) sont aussi celles qui font le plus souvent l'objet de réclamations et c'est la programmation tv qui suscite le plus de critiques. La plupart des plaintes

déposées entre 2006 et 2011 ont été considérées comme infondées par les organes de médiation.

L'AIEP, instance d'examen des plaintes

Les plaintes peuvent être déposées auprès de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP). Celle-ci reçoit plus de plaintes contre la SSR que contre les diffuseurs privés, en raison de la richesse de l'offre SSR et de son statut d'entreprise de service public. Quoi qu'il en soit : l'AIEP en a accepté moins d'1/6e.

Les conseils du public

Les conseils du public et les commissions des programmes des organes de la SSR servent d'interface entre les responsables du programme et le public. Les quatre unités d'entreprise régionales et Swissinfo ont chacune un conseil du public. En parallèle, il existe plusieurs commissions régionales des programmes en Suisse romande et en Suisse alémanique. Leurs membres, qui représentent différentes catégories de population, évaluent le travail de la SSR. Pour les responsables du programme, ce sont des interlocuteurs importants. Les conseils du public s'expriment régulièrement sur les émissions de la SSR. Dans leur rapport annuel, ils publient leurs observations et leurs propositions d'amélioration. Pour en savoir plus, lire le chapitre Qualité.

Décisions de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes (AIEP) de 2006 à 2011

	Total des décisions	Total des décisions touchant la SSR	Plaintes acceptées	Plaintes rejetées	Non entrée en matière, rejet ou médiation
2006	18	14	1	7	6
2007	30	27	5	15	7
2008	22	21	2	15	4
2009	15	13	2	7	4
2010	15	13	2	9	2
2011	14	13	3	7	3
Total	114	101	15	60	26

Source : Statistiques AIEP : www.ubi.admin.ch

Le Conseil suisse de la presse

Le Conseil suisse de la presse est une organisation de milice qui veille à la qualité du journalisme suisse. Véritable référence en matière de déontologie journalistique, la « Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste » est reconnue contraignante par toutes les unités d'entreprise. Ses directives sont à la base du travail des journalistes et des rédacteurs suisses ; la plupart des chaînes radio et tv de la SSR les ont même adoptées explicitement dans leur charte éditoriale. Après être restés des années en retrait, les éditeurs sont également entrés en 2008 au Conseil suisse de la presse, en même temps que la SSR qui siège au conseil de fondation.

En 2011, 64 plaintes ont été transmises au Conseil de la presse, la plupart concernant la presse écrite ; les auditeurs et les téléspectateurs insatisfaits s'adressent plutôt aux organes de médiation de la SSR et à l'AIEP. ■

Prises de position du Conseil de la presse 2006–2011

Année	Nombre de prises de position	Prises de position concernant la SSR
2006	66	4
2007	63	6
2008	66	5
2009	71	2
2010	65	2
2011	64	3
Total	395	22

Source : www.presserat.ch

Pour en savoir plus

Le chapitre ci-après consacré au service public fournit de plus amples informations sur les activités de service public réalisées par la SSR en 2011.

Le site www.srgssr.ch > Service public informe dans le détail sur le mandat de service public de la SSR. Les sujets sont nombreux : pluralité, solidarité, mandat d'information, promotion de l'éducation et de la culture, sport, divertissement. Le site fournit également des informations sur la Charte d'entreprise et sur la Charte du programme de la SSR.

Le service public, notre engagement

Le mandat de service public de la SSR est très large. Il va de la promotion culturelle aux prestations pour les personnes handicapées sensorielles, en passant par la cohésion nationale et le divertissement. La SSR remplit ce mandat exigeant année après année, au service de la collectivité, en offrant des prestations que le marché boude. Les pages suivantes retracent les temps forts de l'exercice 2011, à l'échelon national et dans les régions linguistiques.

La SSR fédère la Suisse

Dans ses programmes, la SSR promeut la compréhension, la cohésion et l'échange entre les régions du pays, les communautés linguistiques, les cultures, les religions et les groupes sociaux (article 2 de la concession). Elle joue par conséquent un rôle fédérateur dans une Suisse quadrilingue. Par ses reportages réguliers sur les régions linguistiques, elle renforce la cohésion et favorise la compréhension mutuelle. En 2011, chaque unité d'entreprise SSR a multiplié les comptes rendus sur les régions auxquelles elle n'appartient pas. Depuis mai, l'émission « Die Anderen. Les autres. Gli altri. Ils autres. » fait partie intégrante des programmes des 4 chaînes radio principales. Chaque semaine, elle ouvre une fenêtre sur une autre région linguistique. De leur région, les journalistes parlent aux « autres » – qui ne sont peut-être pas aussi différents que l'on croit – de la vie politique, sociale ou culturelle. L'idée peut paraître simple, mais elle a demandé passablement d'efforts pour être réalisée. Dans chaque région linguistique, il a fallu trouver trois personnes capables de s'exprimer sans peine dans une autre langue, en romanche notamment. Le défi a été relevé et « Die Anderen. Les autres. Gli altri. Ils autres. » est aujourd'hui diffusée régulièrement sur les quatre stations radio.

Les réseaux de programme nationaux assurent une collaboration interrégionale intensive et permettent la prise en compte des autres régions. Ces réseaux réunissent périodiquement les responsables des régions pour des échanges de vues. C'est là que se tisse le dialogue national, c'est là aussi que naissent les projets de programmes nationaux. En 2011, les réseaux ont été entièrement restructurés ; leurs piliers sont aujourd'hui la Conférence interrégionale des directeurs de programme (CIP), la Conférence des rédacteurs en chef, le réseau Multimédia et la Conférence interrégionale du sport (CISPO). La Conférence des rédacteurs en chef a mis en place, dans le cadre des élections fédérales, l'opération « Place fédérale », conduite avec succès par les quatre unités d'entreprise. Le groupe

« Divertissements » a été créé en 2011, comme sous-réseau des directeurs de programme ; il rassemble les quatre responsables de ce domaine, où les synergies sont encore insuffisamment exploitées. Les projets communs devraient ainsi connaître un bel essor.

La SSR renforce la création audiovisuelle

En application de l'article 2 de la concession, la SSR contribue au développement de la culture, au renforcement des valeurs culturelles du pays et à la promotion de la création culturelle suisse. Depuis une quinzaine d'années, le Pacte de l'audiovisuel règle la collaboration entre la SSR et le cinéma suisse. Près de 300 millions de francs ont été investis durant cette période pour promouvoir le cinéma. 2011 a été une année propice pour le Pacte, qui a été renégocié par les associations cinématographiques et par les représentants de la SSR. Le nouveau contrat prévoit une redistribution des ressources, qui permettra à la SSR d'investir davantage dans les coproductions tv et multimédia. Ce rééquilibrage est intervenu avec l'accord de l'Office fédéral de la culture, qui va renforcer de son côté la promotion du cinéma. La promotion automatique a été simplifiée. La SSR récompense dorénavant deux types de succès : le « Succès passage antenne », c'est-à-dire la diffusion des films sur les chaînes SSR, et le « Succès artistique », réservé aux films de grande valeur artistique primés lors des festivals. L'histoire à succès du Pacte de l'audiovisuel se poursuit !

La SSR plus accessible encore

2011 a été aussi l'année des négociations avec les associations de personnes handicapées sensorielles. L'ordonnance sur la radio et la télévision prévoit, à l'article 7, l'adaptation des émissions de télévision pour les malentendants et les malvoyants. La SSR est tenue de sous-titrer un tiers du temps d'antenne dans chaque région linguistique. Elle doit également diffuser quotidiennement dans chaque langue officielle au moins une émission d'information transcrite en langue des signes. Enfin, elle doit diffuser mensuellement dans chaque langue officielle au moins deux films comportant une description audio pour les malvoyants.

Depuis 2000, la SSR a multiplié par dix les émissions sous-titrées sur ses chaînes. Compte tenu du quadrilinguisme, la Suisse soutient parfaitement la comparaison avec les autres pays européens. Ce qui ne l'empêche pas de vouloir améliorer encore son offre. Elle s'est donc assise à la table des négociations avec les représentants des associations de personnes handicapées. Résultat : la SSR étendra le sous-

titrage aux émissions sportives dans les trois régions. Et elle adaptera pour l'internet les émissions diffusées sur ses chaînes avec sous-titrage. On mentionnera que la SSR et sa filiale Swiss TXT, en charge du sous-titrage, entretiennent des relations très constructives avec les associations. Dans le cadre des dispositions légales et de ses moyens financiers, la SSR met tout en œuvre pour offrir le meilleur programme possible aux handicapés sensoriels. ■



Schweizer Radio
und Fernsehen

Fidélité de l'information pour promouvoir la formation de l'opinion

En 2011, SRF a contribué à la formation de l'opinion du public par une information complète, diversifiée et fidèle, notamment en amont des élections au Conseil national et au Conseil des Etats. Du 19 au 30 septembre 2011, la Place fédérale de Berne s'est transformée en un lieu de rencontre entre les politiques et la population. Imaginé par SRF, ce projet trimédia baptisé « Place fédérale » – le plus ambitieux jamais réalisé par la SSR –, a proposé des émissions politiques dignes du service public sur les trois vecteurs : radio, télévision et internet. Environ 90 émissions tv ont livré des informations de fond sur les élections et sur des thèmes d'actualité politique, ainsi qu'un tour d'horizon complet des partis politiques suisses. Plus de cent émissions de radio et une présence très appréciée sur internet et dans les réseaux sociaux ont complété l'offre radio-tv.

Le programme de « Place fédérale » a englobé des présentations de toutes les régions suisses et des dix plus grands partis. Plus de 50 acteurs politiques ont été invités à des émissions de radio, plus de 120 à des émissions tv. De nombreux députés se sont mêlés aux visiteurs rassemblés devant le Palais fédéral, cherchant le contact avec les électeurs lors des journées consacrées à leur parti, et ont suivi les manifestations organisées par leur canton. La population est venue nombreuse aux émissions en direct et aux projections publiques. Le public a participé activement au débat, surtout sur internet : rien que sur Facebook, il y a eu plus de 16 500 commentaires et interventions ; les internautes ont eu des échanges engagés et informés sur les thèmes politiques.

Promotion de la littérature suisse

SRF a largement traité la littérature suisse à la faveur d'émissions et de sujets sur des œuvres et sur la création littéraire en Suisse. En 2011, DRS 1 a diffusé 120 émissions de 30 minutes ou d'une heure (« BuchZeichen », « Hörbar », « Wortort », « Schnabelweid » et « Schwiiz und quer ») ; DRS 2 a proposé plus de 30 émissions plus longues (« 52 beste Bücher », « Reflexe »...). Un grand nombre de sujets courts ont complété cette offre pléthorique : au cours de l'année, le « Literaturclub » de SF 1 a présenté 22 livres suisses et invité divers acteurs autour du livre. Par ailleurs, SRF a étoffé son information sur les Journées littéraires de Soleure et DRS 1 a pour la première fois émis en direct de Soleure. SRF a en outre renforcé sa présence à la foire du livre « BuchBasel », où la radio et la télévision ont proposé du direct pendant deux jours, notamment une édition spéciale sur la remise du prix du livre

suisse. SRF a aussi été à l'origine de manifestations littéraires, parmi lesquelles on peut citer un deuxième cycle de lectures de DRS 1 au Theater Neumarkt à Zurich, et trois productions étrangères pour le 20e anniversaire de l'émission en dialecte « Schnabelweid » de DRS 1, qui met à l'honneur la culture dialectophone, le slam et la tradition orale.

Le service culture de SRF a misé sur le trimédia pour célébrer le centenaire de la naissance de Max Frisch, le 15 mai 2011. Le coup d'envoi a été donné le 4 avril, jour du 20e anniversaire de la mort de l'auteur, et a été suivi de deux semaines thématiques (2 - 15 mai), avec moult émissions et sujets sur DRS 1, DRS 2, DRS 3, DRS Virus, SF 1 et SF 2. Sur DRS 1 et DRS 2, les auditeurs ont pu écouter un cycle de pièces radiophoniques écrites par Max Frisch, notamment « Rip van Winkle », « Herr Biedermann und die Brandstifter », « Em Philipp Hotz sy gross Wuet » ou encore une nouvelle production, « Montauk ». Le programme tv phare a été le documentaire réalisé spécialement pour l'occasion sur le projet de film avorté de Frisch au milieu des années 1960 – avec de rares images et témoignages de l'époque. La plate-forme multimédia maxfrisch.srf.ch a complété l'offre et joué un rôle charnière entre un large éventail d'émissions radiophoniques et tv. Le public intéressé a pu y découvrir Max Frisch de multiples manières, et a pu par exemple remplir l'un des célèbres questionnaires de l'auteur et comparer ses réponses avec celles de personnalités. Le site internet est toujours ouvert.

Promotion du cinéma suisse

SRF a soutenu et encouragé la création cinématographique suisse à plusieurs niveaux. En 2011, elle a produit six fictions suisses, dont la comédie « Mord hinterm Vorhang » avec Stephanie Glaser dans son dernier grand rôle. Le retour de la série policière « Tatort » sur les écrans suisses a suscité l'attention des médias et un vif intérêt de la part du public : dix ans après la dernière contribution suisse, SF 1 a diffusé en août 2011 le premier épisode tourné à Lucerne, avec Stefan Gubser dans le rôle du commissaire Reto Flückiger.

Dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel, SRF a soutenu une cinquantaine de productions tv et cinématographiques, notamment « Der Verdingbub » (film) et « Messies – ein schönes Chaos » (documentaire). Des émissions comme « CH-Filmszene », « Sternstunden », « DOK » et « Dokumentarfilmsommer » ont diffusé de nombreuses productions ayant bénéficié du Pacte.

DRS 2, DRS 4 News et SF 1 ont couvert les festivals du film en Suisse, notamment celui de Locarno ; la tv – « Box Office » et « Kulturplatz » – et la radio ont consacré des émissions aux nouveaux films suisses. Le public a pu suivre la remise du prix suisse du cinéma 2011 sur SF zwei lors d'une soirée thématique de dix heures, « Die lange Nacht des Schweizer Films », avec une sélection de productions nationales remarquables, presque toutes couronnées de prix.

Diffusion des programmes dans les régions périphériques

Toujours en 2011, SRF a proposé une offre de programmes destinés à l'ensemble de la Suisse alémanique et retransmis les événements majeurs dans toutes les régions. Les six rédactions régionales SRF ont à cet égard joué un rôle essentiel, avec 130 collaborateurs dans les cantons alémaniques. Sur DRS 1 et pendant 35 heures hebdomadaires, les éditions régionales ont assuré une information de proximité plusieurs fois par jour. Les rédactions régionales de DRS 1, DRS 4 News et DRS Musikwelle ont diffusé le magazine hebdomadaire « Regional-Diagonal » et DRS 1 a programmé en outre le divertissant « Blitzlichtern » le dimanche midi. L'an dernier, plusieurs équipes radio et tv sont allées dans les régions, d'où elles sont intervenues en grande partie en direct. C'est ainsi que l'été dernier, « Chrüz und quer dur d'Schwiiz » de DRS 1 a sillonné pendant quatre semaines les Grisons, le Valais, l'Oberland bernois et la Suisse centrale. L'équipe de randonneurs, parfois accompagnée de personnalités suisses, est intervenue chaque jour en direct des différents endroits où elle se trouvait et a proposé des reportages et des dossiers pour la radio. Le périple s'est achevé à Weggis par des concerts live accueillant plus de 2000 visiteurs. D'autres rédactions tv ont parcouru le pays avec des émissions populaires comme « SF bi de Lüt – Über Stock und Stein », « SF bi de Lüt – Live et Donnschtig-Jass », l'émission pour enfants « Zambo unterwegs » et les magazines de musique folklorique « Hopp de Bäse », « Zoogä-n-am Boogä » et « Schwiizer Musig ». Certaines étapes ont été choisies en fonction des fêtes traditionnelles, parmi lesquelles : Bündner Ländlerkapellen-Treffen à Landquart, Schweizerisches Trachtenchorfest à Lyss, Äpler-Wunschkonzert à l'Urnerboden, Eidgenössisches Jodlerfest et Unspunnen-Schwinget à Interlaken. ■



Radio Télévision
Suisse

Intégration des étrangers

En 2011, la majorité des émissions de radio et de télévision a tenté de décliner les multiples formes du « Vivre ensemble », en matière inter- générationnelle, inter- culturelle ou inter- sociétale. Ainsi quelle place offre la RTS à la question de l'intégration des étrangers dans ses émissions télévisées ? Ce thème majeur a été abordé par les rédactions en fonction des impératifs de l'actualité. Fin novembre 2011 par exemple, la rédaction de l'actualité TSR a produit un reportage pour « Couleurs locales » sur une expérience d'insertion des réfugiés dans le monde du travail dans le canton de Vaud. Peu avant, cette même rédaction réalisait un reportage sur le vote des étrangers au niveau communal dans divers lieux de Suisse romande. La réalisation de reportages sur la nouvelle immigration espagnole et portugaise en Suisse dans le sillage des crises économiques que traversent ces pays a complété la vision du public. Enfin, évidemment durant cette année électorale, ces questions ont été abordées régulièrement pendant toute la campagne en écho aux programmes des partis.

De manière générale, la RTS ne traite pas la question de « l'intégration » comme une politique éditoriale spécifique mais comme une actualité « naturelle » qui a toute sa place dans les programmes de la RTS au vu du poids démographique de cette mosaïque de nationalités établies en Suisse.

Au-delà du reportage, cette question a évidemment sa place dans les espaces de débats. A commencer par l'émission « Infrarouge » qui est revenue, en cette année de « Printemps arabe », sur des thématiques liées de près ou de loin à l'intégration. Du « Risque islamiste » sur nos démocraties aux « Réfugiés : doit-on tous les accueillir ? ». Avec à chaque fois sur le plateau de l'émission un panel de Suisses d'origine étrangère qui décryptent les conséquences dans notre pays de ces interrogations sur les mouvements de la géopolitique mondiale.

Au final, entre les news, le reportage approfondi ou le débat, en radio comme en tv, la réflexion sur l'intégration des étrangers prend des formes multiples dans les émissions. Avec une somme de pertinence, de rigueur factuelle mais aussi un sens des responsabilités éditoriales aiguisé compte tenu de la sensibilité particulière de ces thématiques.

Présence de la Suisse à l'étranger

La RTS est aussi très active quant à la présence de la Suisse à l'étranger, notamment par le biais de TV5 Monde qui a diffusé en 2011 près de 3200 heures de programmes suisses. Cette même année, TV5 Monde a multiplié les prises d'antennes spéciales pour assurer en direct la couverture de grands événements. Ainsi, pour exemple, TV5 Monde a participé aux côtés de la RTS à la coproduction d'une émission spéciale à Berne consacrée aux élections fédérales. La chaîne internationale a aussi, entre autres, couvert le festival de Locarno en diffusant « Ya du monde à Locarno » et en rediffusant l'émission de la RTS, « Tapage nocturne ».

TV5 Monde est vue quotidiennement par 55 millions de personnes (audience cumulée) et s'adresse à 220 millions de foyers. C'est un outil incomparable de rayonnement international pour la Suisse.

Formation du public

En matière de formation du public, tous les programmes de la RTS tentent d'offrir des clés de lecture aux auditeurs, aux téléspectateurs et aux internautes afin que ceux-ci bénéficient des informations suffisantes pour déchiffrer notre société. C'est non seulement le rôle des rédactions d'actualité (en radio, tv et multimédia) mais aussi l'une des forces des programmes. Ainsi, en radio, il a été décidé d'orienter, il y a plusieurs années déjà, la chaîne généraliste, La Première, vers une chaîne de contenus à travers plusieurs magazines décryptant notre environnement contemporain. En tv, les magazines « Mise au Point », « Temps Présent », « Le Doc du Lundi » ou « Infrarouge » éclairent, sans compromis, notre époque et notre actualité.

Encouragement de la culture

Sur le plan culturel, la RTS encourage les artistes suisses et en particulier romands, notamment en matière littéraire. Ainsi il existe une émission quotidienne de littérature sur Espace 2 dont un tiers des invités sont suisses ou romands. La RTS, en particulier ses antennes radio, diffuse près de 20% de musiciens, auteurs-compositeurs, interprètes ou chanteurs suisses.

Comme toutes les années impaires, la Schubertiade a eu lieu les 3 et 4 septembre. Pour cette dernière édition Porrentruy était la ville-hôte. Cette grande fête populaire de la musique classique a réuni 1200 musiciens en grande majorité suisses qui ont donné durant deux jours plus de 180 concerts. Le public

était présent en nombre et ce sont plus de 3000 personnes qui ont chanté la « Messe allemande » de Schubert, en plein-air, au cœur de la cité jurassienne, devant les caméras et les micros de la RTS.

Du côté média, la manifestation a bénéficié d'un relais sans précédent puisque Espace 2 a décentralisé l'ensemble de son programme, La Première a réalisé plusieurs émissions et la TSR a retransmis, pour la première fois, plusieurs moments forts de la manifestation. En matière de diffusion médiatique, TV5 Monde a capté également la messe allemande lors de cette 17e Schubertiade. La présence de Rete 2 ainsi que des radios belge, française et canadienne de service public a assuré un retentissement national et international à cette fête musicale unique en son genre, qui parvient à rassembler les meilleurs musiciens classiques de Suisse romande pour des concerts d'une exceptionnelle qualité, tout en proposant au plus large public de se familiariser avec la musique de Schubert et des plus grands compositeurs de l'histoire de la musique. ■



Cohésion nationale – Echanges entre les régions – Promotion des langues, des cultures, des religions et des groupes sociaux

En 2011, RSI a mobilisé toutes ses ressources en vue de valoriser la cohésion nationale, la compréhension et les échanges entre les régions et promouvoir les langues, les cultures et les différents groupes sociaux. Elle l'a fait en accordant un soin particulier aux programmes, en organisant des manifestations et des rencontres et en produisant des spéciales bien documentées. Soucieuse de favoriser les échanges et le dialogue entre les régions, elle a synchronisé la série documentaire « Roman d'ados » de Radio Télévision Suisse (RTS), dont le succès a été considérable. Intitulé « Storie di adolescenti », le documentaire en quatre volets montre le parcours de sept adolescents entre 12 et 18 ans, sur une période de sept ans. Une plongée dans le monde de l'adolescence, dont le téléspectateur sait finalement peu de choses.

L'émission « Antenna svizzera » de Rete Due a voulu, elle aussi, en apprendre davantage sur les régions voisines. Elle a donc demandé à un journaliste d'une autre région linguistique de commenter chaque jour un moment culturel de choix. Le projet « Parlo un'altra lingua, ma ti capisco » a suscité, pour sa part, un vif intérêt : des étudiants originaires des quatre régions linguistiques tournent ensemble des courts métrages, ensuite diffusés sur leur site internet ; un passage tv est prévu. En été, RSI a consacré « A qualcuno piace corto » au court métrage suisse. Réalisé dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel, ce projet de dix émissions s'est concentré sur la création de films documentaires.

Rete Uno a fait de son mieux pour attirer l'attention du public sur les particularités des autres parties du pays. « Die Anderen. Les autres. Gli altri. Ils autres. », par exemple, a scruté les coutumes et le quotidien de chaque région. Les sujets, issus tour à tour de Suisse romande, des Grisons et de Suisse alémanique, ont été diffusés le samedi ou le dimanche sur toutes les premières chaînes radio de la SSR.

En apprendre davantage sur la Suisse, renforcer la relation avec les autres cantons

En lien avec la cohésion nationale et la découverte du pays, il faut souligner le succès de « Frontaliers », sur Rete Tre. L'émission est un exemple de convergence et de multimédia. Conçue à l'origine comme un sketch radiophonique populaire, « Frontaliers » a profité du tremplin que lui a offert l'émission

« S-quot ! » pour arriver à la télévision et sur internet. Les scènes ont été tournées en collaboration avec les garde-frontières de la région tessinoise. Objectif : divertir le public sur un ton anecdotique, tout en l'informant de la nouvelle réglementation relative à la circulation frontalière.

Sur Rete Uno, « Svizzera che vai » se propose d'intensifier les relations entre les régions. Le magazine s'adresse à tous ceux qui vivent en Suisse, qui y travaillent et qui cultivent une identité italienne. Il parle des Suisses italophones très actifs dans certains domaines professionnels : économie, gastronomie, société, musique, arts plastiques, administration publique. La série radio « Alla Scoperta della Svizzera » de Rete Tre encourage, elle aussi, la compréhension interrégionale, en complétant les émissions radio par des contenus multimédias – galeries photo, par exemple – sur le site internet de RSI.

Pour sa part, le département Information de RSI a abordé des sujets nationaux, avant tout dans le « Radiogiornale » et le « Telegiornale ». De nombreux reportages ont fait la part belle aux régions ou à la politique nationale. Ainsi, le journal télévisé a diffusé pendant les neuf premiers mois de l'année plus de 700 reportages sur la Suisse par-delà le Gothard ; dans le même temps, la radio y consacrait plus de 1600 reportages. Par ailleurs, Informazione RSI a inauguré un nouveau format radio pour le canton des Grisons : « Grigioni Sera », qui diffuse après le « Radiogiornale » de 18h30, du lundi au vendredi, cinq à dix minutes d'actualités cantonales pour les auditeurs grisons non italophones ; l'animation est assurée par des correspondants à Coire. L'accent est mis sur les faits récents et sur les comptes rendus, mais aussi sur les analyses et les commentaires des sujets particuliers déjà abordés dans les autres formats d'actualité. Par cette offre que le canton des Grisons avait demandée à l'Office fédéral de la communication (Ofcom), RSI donne la mesure de son mandat d'information, qui va au-delà des frontières cantonales.

Prestations en faveur des handicapés sensoriels

Sous-titrage : en 2011, la rédaction de Swiss TXT a sous-titré à RSI l'ensemble des émissions en prime time de LA 1 et LA 2 et plusieurs émissions du programme quotidien. RSI a ainsi respecté l'Ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV), qui précise qu'un tiers du temps d'antenne de toutes les émissions de la SSR doit être sous-titré. Le diffuseur de service public s'efforce, par des interventions techniques et des mesures propres à accroître la qualité, d'améliorer en permanence la quote-part des émissions sous-titrées.

Le sous-titrage a concerné principalement l'information : « Il Quotidiano », « Telegiornale », « Contesto », « Patti chiari », « Falò », mais aussi les débats autour des élections cantonales et fédérales, les nouvelles productions RSI « Cult TV » et « Linea Rossa », ainsi que les éditions spéciales du journal télévisé et les émissions spéciales du soir.

Pour sa part, le département Divertissement a prévu une série d'émissions pour les handicapés sensoriels, comme la Fête du 1er Août, « Miss Suisse », « Mister Suisse » ou l'« Eurovision Song Contest ». Les émissions sportives sous-titrées en priorité ont été les événements quotidiens majeurs ainsi que les émissions du week-end.

Langue des signes : sur LA 1, le « Telegiornale » de 18h00 peut être suivi en langue des signes. Comme le nouvel agencement du studio permet de mettre l'interprète et le présentateur à la même hauteur, la visibilité et la compréhension s'en trouvent améliorées. RSI prévoit d'adapter aussi « Il Quotidiano » pour les malentendants ; le projet est à l'étude, l'émission devant être diffusée sur LA 2 au début de l'été 2012.

Audiodescription : en 2011, RSI a diffusé 24 longs métrages en audiodescription, dont neuf productions suisses. ■



Radiotelevision
Svizra Rumantscha

Une vocation : former le public

Diffusée une fois par semaine, « Minisguard » est une émission éducative destinée aux jeunes, qui privilégie les sujets d'actualité et les questions qui préoccupent son public cible, tout en cherchant à éveiller sa curiosité. Elle invite ses jeunes auditeurs à s'interroger sur des faits plus complexes et à trouver des réponses. Exemples de sujets discutés en 2011 : qu'est-ce que le terrorisme ? Comment fonctionnent les élections fédérales ? Comment sauver la Grèce du naufrage financier ? Pourquoi les feuilles changent-elles de couleur à l'automne ? Comment fonctionne un écran tactile ? Combien coûte une fracture de la jambe ? Comment fonctionne un parti politique ? Que s'est-il passé le 11 septembre 2001 et quelles conséquences ce jour fatidique a-t-il eues ? Qu'est-ce que le « scénario catastrophe » dans une centrale nucléaire ? Pourquoi faut-il vider les barrages de temps en temps ? La rédaction a fait le choix de ne pas se limiter aux Grisons, mais d'expliquer le monde entier au jeune public.

L'objectif de « formation du public » s'est aussi décliné à travers le dossier internet sur les élections fédérales 2011 : émissions et reportages consacrés aux élections, informations complémentaires sur la Confédération, sur le Parlement et sur le mode de scrutin, et possibilité pour chacun de définir son profil politique en remplissant un questionnaire sur la politique suisse. Les réactions, du Conseil du public RTR par exemple, ont attesté de la pertinence de cette offre.

RTR s'est illustrée par une autre offre éducative à l'occasion des championnats du monde de ski nordique d'Oslo : Radio Rumantsch a commenté les compétitions dans son magazine sportif et informé les auditeurs sur le pays et ses habitants. C'est ainsi qu'a été créé un abécédaire (« Oslo de A à Z ») avec pour chaque lettre de l'alphabet un terme norvégien, A comme Amundsen ou Z comme Ziczac, assorti d'une explication. Enfin, lors des championnats du monde de ski alpin à Garmisch-Partenkirchen, la rédaction a organisé un cours de bavarois, « Griasgott Bayern », avec le présentateur sportif allemand Waldemar Hartmann.

Promouvoir la littérature suisse

Les journées littéraires romanches de Domat/Ems ont été un temps fort de l'exercice sous revue pour RTR. Si la tradition veut que la radio assure le direct de la rencontre annuelle de la littérature grisonne, cette année, la télévision était aussi de la partie, avec la retransmission en direct de l'émission « Cuntrasts ».

La littérature a une place de choix dans la programmation radio de RTR : l'émission hebdomadaire « Preziosa litterara », six minutes, débat des nouvelles parutions, de questions littéraires, mais aussi des classiques de la littérature grisonne. « Impuls », émission quotidienne de deux minutes, propose aux jeunes talents comme aux écrivains avertis une plate-forme pour présenter leurs écrits. Le 5000e texte est paru en 2011, dans « Impuls » ; depuis 1994, une centaine d'auteurs ont écrit des textes pour l'émission, dont certains ont été publiés par la suite.

RTR s'est lancée dans la promotion des tout jeunes : le projet « Scrire è cool » (écrire c'est cool) a été l'occasion pour trois classes de Coire, d'Engadine et du Oberhalbstein d'écrire douze histoires courtes enregistrées par RTR et publiées en ligne à l'adresse simsalabim.rtr.ch.

Promouvoir la musique suisse

En 2011, RTR a diffusé 55 % de musique suisse, dont 36 % étaient des titres des Grisons. RTR a également produit, dans le cadre de « Top Pop Rumantsch », 4 morceaux de musiciens grisons dans le but de promouvoir la scène pop-rock locale.

L'accent a été mis sur le chant et sur les nombreuses formations musicales actives dans la région des Grisons : RTR a assuré la captation de 25 heures de production musicale lors de concerts et d'autres manifestations, sans oublier 15 heures pour le répertoire de Radio Rumantsch et la production de CD. Un troisième et un quatrième albums sont venus compléter la série des CD consacrés aux chœurs. Enfin, RTR a coproduit trois autres CD.

RTR a signé plusieurs enregistrements aux huit fêtes suisses de la musique, notamment à la fête fédérale de musique de St-Gall. A la fête fédérale de musique populaire, RTR a enregistré en direct 100 des 300 formations venues à Coire. Elle en a longuement parlé à la radio, à la télévision et sur internet. Les enregistrements sont tous passés dans la programmation musicale de RTR, en plus des 36% de musique grisonne susmentionnés.

Une attention particulière a été accordée au festival « Suns », sorte de plate-forme musicale dédiée aux minorités linguistiques d'Europe. Pendant deux jours, RTR a couvert l'événement, à la radio et à la télévision ; elle a même produit un livestream du festival organisé à Falera (Surselva).

A chaque âge ses contenus

Destinée aux 7-13 ans, « Minisguard » vise une programmation jeunesse média global (radio, télévision et multimédia). Elle est conçue de manière convergente, avec comme pièce maitresse « Minisguard » diffusée à la télévision, des reportages à la radio et des compléments sur internet. Une façon d'être à l'écoute de la jeune génération.

Poursuivant le même objectif, le site battaporta.ch s'adresse aux adolescents et aux jeunes adultes (13-25 ans). En 2011, il s'est concentré sur les manifestations de la région, parmi lesquelles le festival en plein air « Lumnezia », la fête fédérale de musique populaire à Coire et le « Bal da Maruns » à Zernez. Résultat : le nombre de consultations du site RTR est en forte hausse, notamment celles qui sont effectuées depuis le smartphone. Preuve s'il en est que le public est au rendez-vous dès lors qu'on lui propose ce qui lui plaît.

RTR a assuré une couverture sportive plus régionale qu'auparavant : actualité du hockey sur glace de première, deuxième et troisième ligues avec des magazines et le commentaire des matchs, direct du derby grison, etc. Autre temps forts : les matchs de foot des ligues inférieures, le marathon de ski de l'Engadine, avec un marathon radio en trois langues, la fête de lutte à Coire ou le « Run Transviamala » à Andeer. De quoi satisfaire le public de la région, les sportifs, les organisateurs et les supporters. ■

swissinfo.ch

L'offre rédactionnelle de Swissinfo est une offre plurilingue et de haute qualité. Swissinfo se considère un véritable prestataire de service public tourné vers des publics cibles à l'étranger : personnes résidant à l'étranger et intéressées par l'actualité suisse, d'une part, et citoyens suisses établis à l'étranger, d'autre part. Elle propose, par-delà les frontières linguistiques et culturelles, une vue d'ensemble des enjeux sociaux, politiques, économiques, culturels et scientifiques de la Suisse. Mieux encore : elle les décortique pour les rendre compréhensibles. Fidèle à sa mission, Swissinfo lance chaque année une nouvelle idée ou un nouveau projet ayant trait à la formation du public.

Promouvoir l'intégration des étrangers

En tant que plate-forme d'information multimédia, Swissinfo séduit aussi de nombreux utilisateurs étrangers vivant en Suisse. Elle contribue à leur intégration grâce au travail de ses neuf rédactions linguistiques. Le dossier « La Suisse, mode d'emploi » montre que Swissinfo prend au sérieux sa mission de service public et qu'elle se soucie de former le public et de promouvoir l'intégration, facilitant du même coup aux Suisses de l'étranger le contact avec leur patrie.

Parler de la Suisse, garder un lien avec les Suisses de l'étranger

« La Suisse, mode d'emploi » a démarré en 2011. Il s'agit d'un guide pratique sur la Suisse, assorti de conseils et d'informations qui s'adressent à des personnes vivant à l'étranger, comme aux étrangers résidant en Suisse. L'offre est susceptible de plaire aussi aux touristes et aux Suisses qui habitent hors de leur pays.

L'idée était de présenter le dossier dans les neuf langues de Swissinfo. Les versions française, italienne, allemande et anglaise ont été mises en ligne les premières, en février 2011, avec les noms suivants : « La Suisse, mode d'emploi », « Guida alla Svizzera », « Klick auf die Schweiz », « Switzerland: How To ». La version arabe a suivi en avril (« الديلي السويسري »), les versions chinoise, espagnole et portugaise en mai (« 瑞士百科 », « Guía de Suiza », « Guia da Suíça »). La version japonaise a été la dernière à être publiée, à la fin de l'été (« スイス便利ノート »).

Former le public

Le dossier « La Suisse, mode d'emploi » contient six sections, qui expliquent le fonctionnement de la Suisse et donnent une foule de conseils pratiques.

La section « En bref » intègre des chiffres et des conseils sur la Suisse, plus des liens utiles.

Le tourisme, un secteur d'activité important du pays, fait l'objet de la section « Culture et Tourisme » : à quelle altitude culmine le sommet le plus élevé du pays ? Combien coûte un franc suisse ? De quel visa les visiteurs étrangers ont-ils besoin ?

La section « Travail » répond à des questions pratiques : est-ce difficile de décrocher un permis de travail en Suisse ? Comment, en tant qu'étranger, investir dans l'immobilier en Suisse ? Quel salaire est jugé équitable pour un manager ?

La section « Vie quotidienne » livre les informations pour affronter la vie de tous les jours. Les nouveaux venus en Suisse ont parfois de la peine à s'y retrouver dans le système fiscal ou les assurances maladie – sans parler des difficultés à trouver un logement. Ce chapitre explique également les conditions requises pour célébrer son mariage dans les montagnes ou passer sa retraite dans le canton de Zoug.

Pour tout savoir sur le système éducatif, de la crèche à l'université, rendez-vous à la section « Education ». Les études en Suisse sont valorisées dans le monde entier, car l'investissement dans la formation est considérable et l'accès aux écoles supérieures avantageux. Les chercheurs étrangers l'ont bien compris, qui affluent en Suisse.

La dernière section est la section « Politique » : combien de temps faut-il pour obtenir la nationalité suisse ? Faut-il faire le service militaire ? On apprend comment fonctionne le système politique suisse, quel est le sens de la neutralité armée et quels sont les cantons qui accordent le droit de vote aux étrangers. ■

Le service public en chiffres

Coûts 2011	en CHF 1000	en %
Couvertures des domaines		
Information	565 578	35
Culture, société, éducation	214 921	13
Musique, jeunesse	153 142	10
Sport	239 672	15
Divertissement, films	420 376	26
Activités pour tiers	21 269	1
Total	1 614 958	100

Productions maison et productions de tiers

Productions maison radio	423 141	26
Productions de tiers radio	10 048	1
Productions maison tv	956 090	59
Productions de tiers tv	204 410	13
Activités pour tiers	21 269	1
Total	1 614 958	100

Distribution des programmes

Distribution des programmes radio	52 294	44
Distribution des programmes tv	65 246	56
Total	117 540	100

Lobbying

Relations publiques, événements, monitorage des dossiers concernant la SSR	240	100
Total	240	100

Explications

Couverture des domaines

Les valeurs indiquées sont des valeurs consolidées. Il n'est pas fait de distinction entre les médias radio, tv et internet.

Le domaine « Sport » comprend aussi le coût des droits de retransmission.

Le domaine « Activités pour tiers » comprend le coût des prestations qui ne font pas partie des activités concessionnées, par exemple :

- la réalisation de campagnes et de festivals,
- l'organisation de visites guidées des studios,
- la production de DVD/CD,
- l'achat de licences,
- l'achat d'articles promotionnels,
- la fourniture de prestations aux filiales.

Les domaines de support Finances et Controlling, Ressources humaines, Communication, Logistique et Informatique, Archivage et Gestion des immeubles génèrent des coûts qu'il n'est pas possible d'imputer à un seul domaine.

Productions maison et productions de tiers

Les productions maison recouvrent les émissions radio ou tv que les unités d'entreprise produisent elles-mêmes, par exemple, en radio : « Echo der Zeit » (SRF), « En ligne directe » (RTS), « Millevoci » (RSI), « Palaver » (RTR) ; et en tv : « SF bi de Lüt » (SRF), « A bon entendeur » (RTS), « Il giardino di Albert » (RSI), « Cuntrasts » (RTR).

Les productions de tiers comprennent les émissions de radio ou de tv achetées, comme les séries « CSI : Miami », « Two and a Half Men » et « Gilmore Girls » ou encore les fictions et les documentaires achetés.

Concernant les « Activités pour tiers », se reporter aux explications ci-dessus.

Distribution des programmes

La distribution des programmes tv comprend les coûts de diffusion des chaînes SSR par le réseau numérique terrestre (DVB-T) et par satellite.

- DVB-T : 4 chaînes dans chacune des régions de Suisse romande et de Suisse italienne et 5 chaînes en Suisse alémanique et rhéto-romane.
- Satellite : les 7 chaînes de la SSR.

La distribution des programmes radio comprend les coûts de diffusion des stations SSR par antenne (maison ou voiture) et par satellite.

- Antenne OUC maison ou voiture : 3 stations de la région linguistique et la 1^{re} station de chacune des autres régions. Le programme de RTR (Radio Rumantsch) n'est diffusé qu'aux Grisons.
- Antenne DAB (Digital Audio Broadcasting) maison ou voiture : le réseau DAB de la SSR relaie 12 à 13 stations suivant la région linguistique. En Suisse alémanique, 4 stations SSR sont en outre diffusées sur le réseau DAB de Swiss Media Cast.
- Satellite : les 18 stations de la SSR.
- Internet : les 18 stations de la SSR.

Lobbying

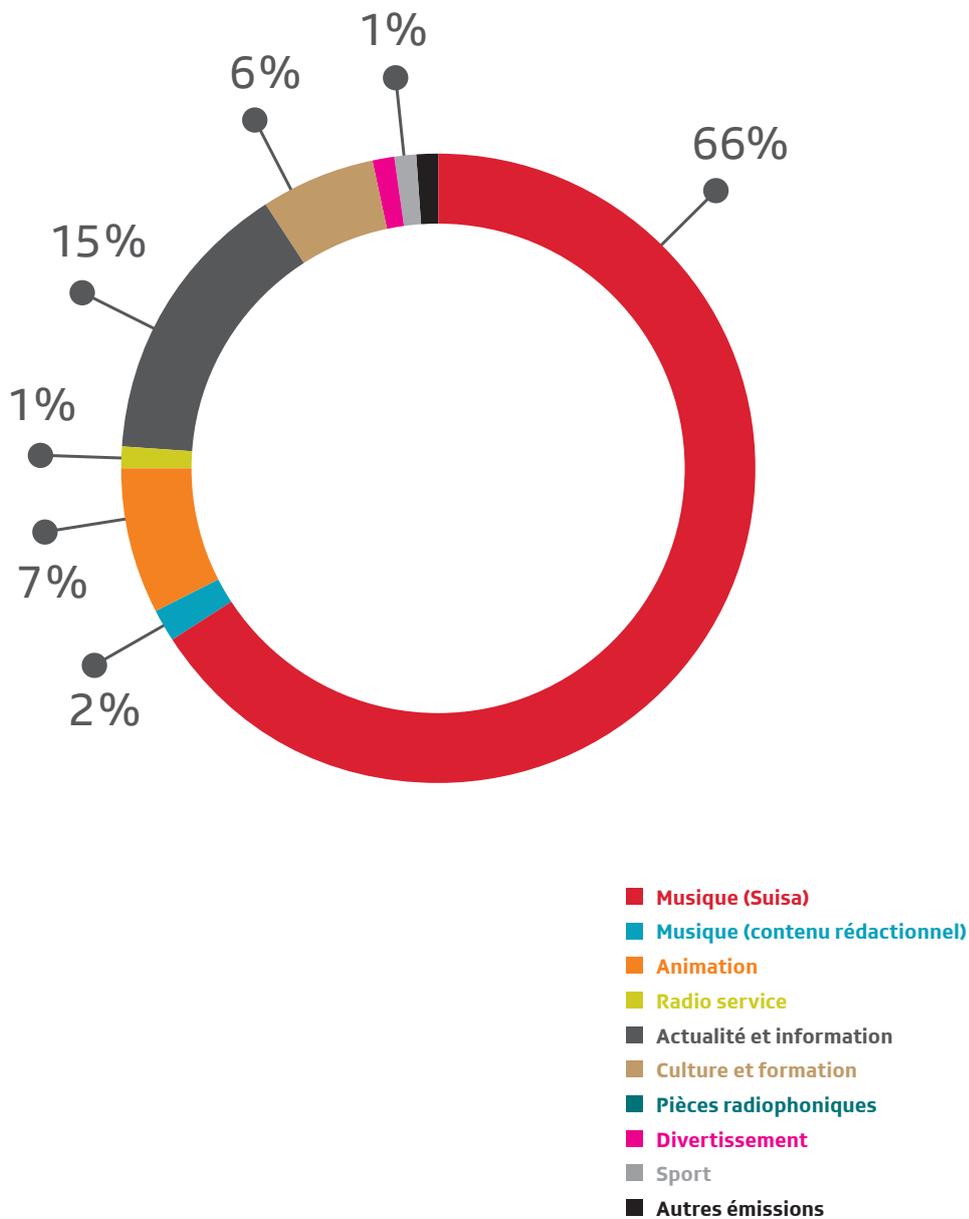
La position « Lobbying » comprend le coût des prestations suivantes :

- organisation et réalisation de rencontres d'information des parlementaires,
- réalisation de matériel de base (fiches d'information, prises de position écrites)
- honoraires de l'agence Furrer.Hugi&Partner qui soutient la SSR dans le monitoring des dossiers importants. ■

Statistiques radio

Contenu des programmes (en %)

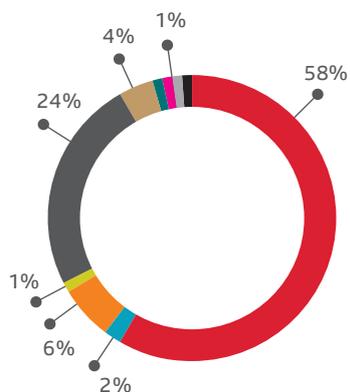
SRG SSR



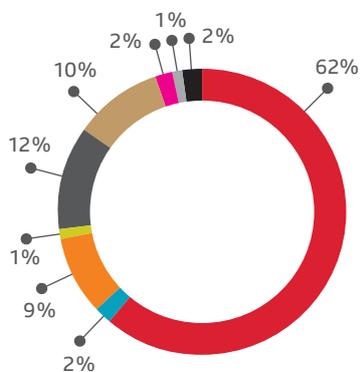
SRG SSR : y compris les programmes nationaux World Radio Switzerland (WRS), Radio Swiss Classic, Radio Swiss Jazz et Radio Swiss Pop

Différences d'arrondis possibles

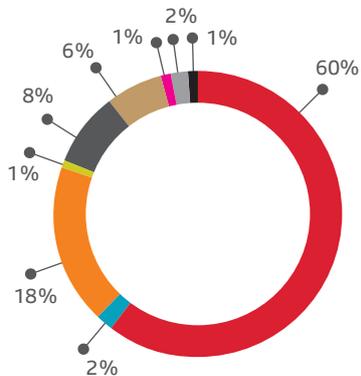
SRF Schweizer Radio und Fernsehen



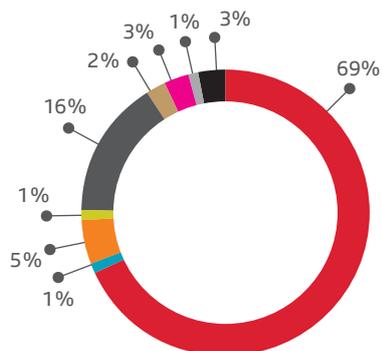
RTS Radio Télévision Suisse



RSI Radiotelevisione svizzera



RTR Radiotelevision Svizra Rumantscha

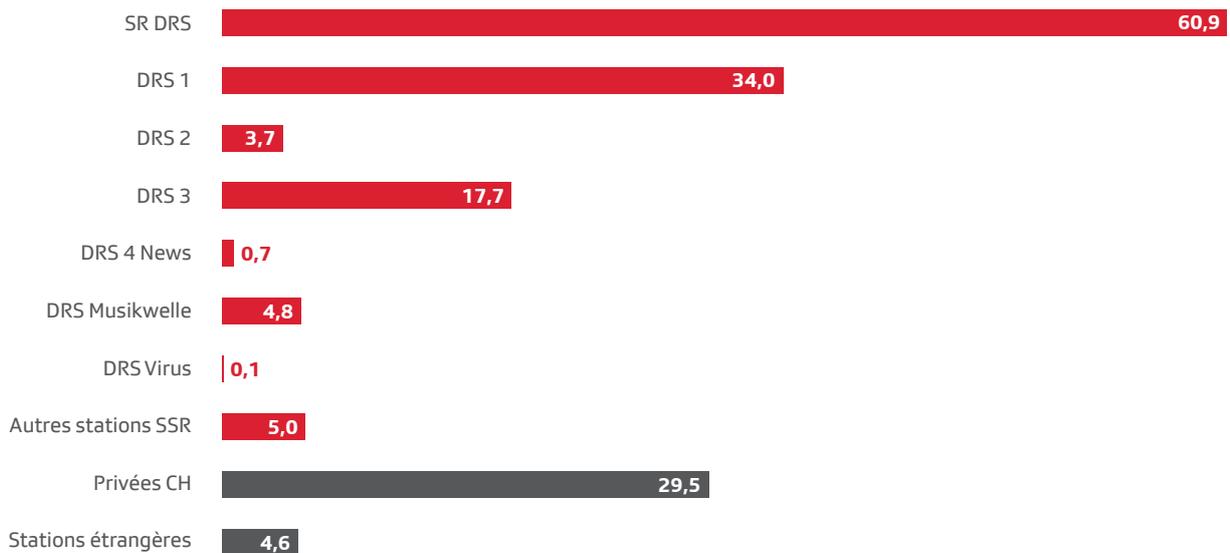


Statistiques radio

Parts de marché et pénétration

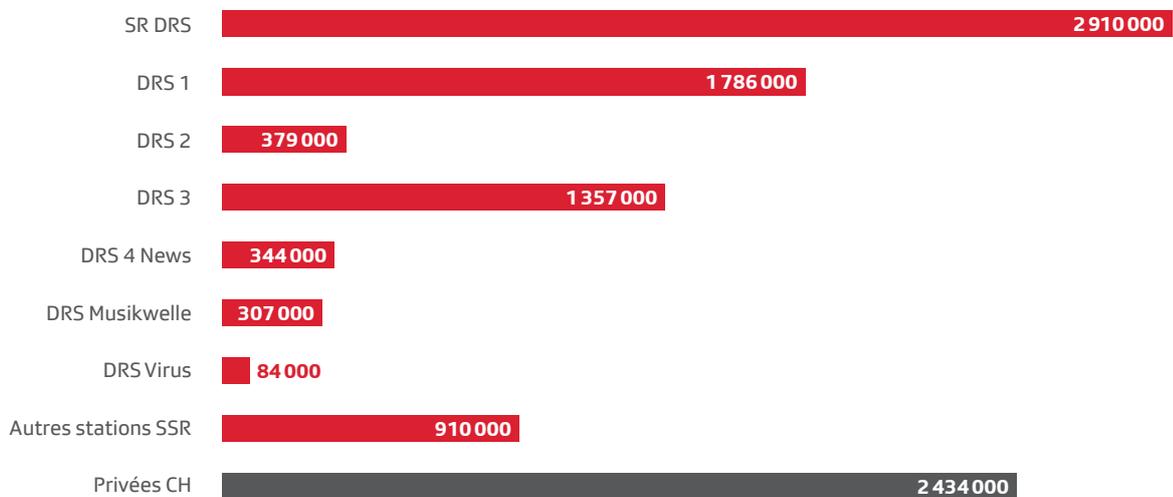


Parts de marché



24 heures, lu–di, en %, personnes âgées de plus de 15 ans (source: Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Radio > Schweizer Radio und Fernsehen)

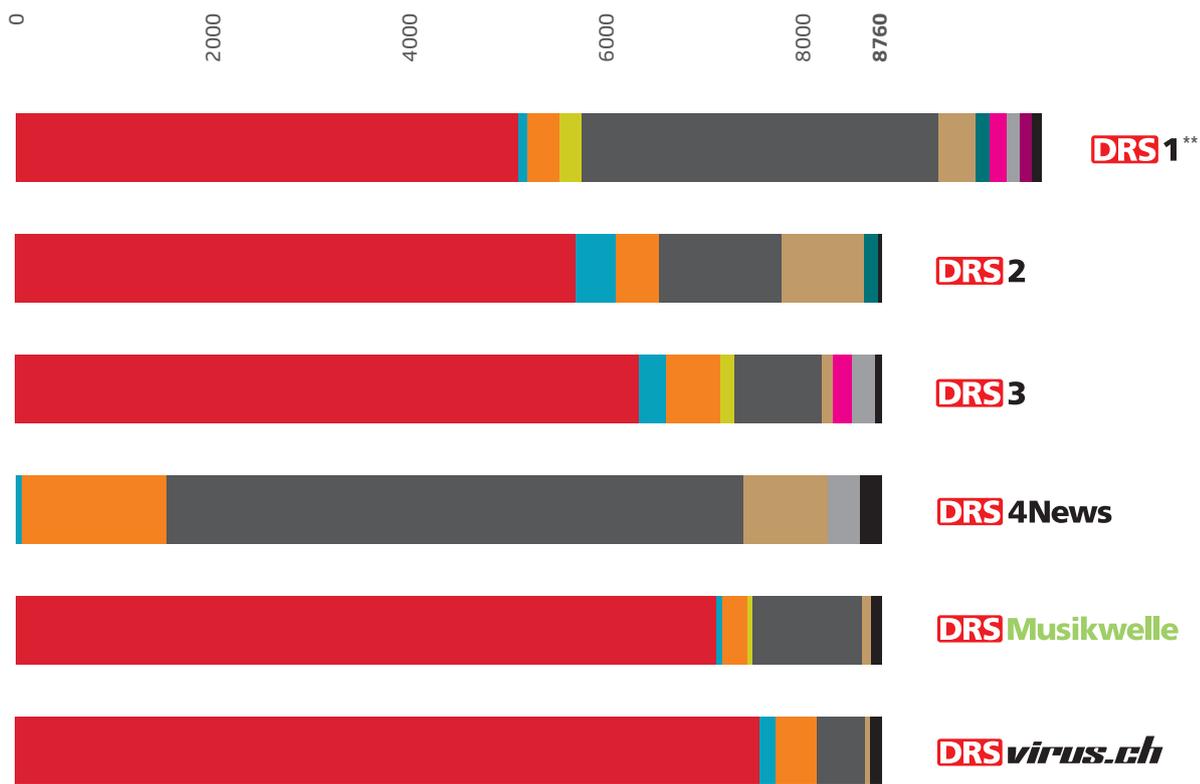
Pénétration



Nombre moyen d'auditeurs par jour, personnes âgées de plus de 15 ans (source: Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Radio > Schweizer Radio und Fernsehen)

Statistiques radio

Heures de programme par rubrique



- **Musique (Suisa)**
- **Musique (contenu rédactionnel)**
- **Animation**
- **Radio service**
- **Actualité et information**
- **Culture et formation**
- **Pièces radiophoniques**
- **Divertissement**
- **Sport**
- **Emissions pour les enfants**
- **Autres émissions***

Valeur annuelle : 8760 heures
 (programme généraliste : 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

* Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures.

** A DRS 1, le total effectif dépasse 8760 heures par an en raison de la diffusion en parallèle des journaux régionaux

Heures de programme par rubrique	DRS 1	DRS 2	DRS 3	DRS 4 News	DRS MW	DRS Virus
■ Musique (Suisa)	5093	5674	6301		7076	7500
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	4944	582	6279		1169	7500
Classique		3926				
Folklore, ethno	149				5627	
Jazz		530				
Concerts en direct (tous styles)		17				
Divers		618	23		280	
■ Musique (contenu rédactionnel)	100	399	279	61	68	155
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	100	91	279		68	155
Classique		291				
Folklore, ethno						
Jazz						
Divers				61		
■ Animation	318	447	546	1464	248	422
Animation – musique classique, accompagnement	244	399	444		83	239
Animation – actualité, culture, société		48		1464		
Animation humoristique						
Animation – information musicale	35	1	52		9	161
Animation interactive	39		50		156	22
Animation – lecture						
■ Radio service	232		141	48	51	6
Météo	120		89	48	43	
Infotrafic	64		52			6
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	21				8	
Icaro						
Autres	27					
■ Actualité et information	3612	1232	883	5829	1113	477
Nouvelles, journal, flashes	936	458	706	3567	764	477
Actualités régionales	1720				18	
Reportages d'actualité en direct						
■ internationaux						
■ nationaux et régionaux	17					
Débats sur des sujets d'actualité						
■ internationaux et régionaux						
■ internationaux						
■ nationaux et régionaux	17					
Elections et votations						
Autres émissions d'actualité	30			52		
Sujets politiques et économiques	94	315	76	2210	201	
■ internationaux et nationaux	330	99			130	
■ internationaux	26					
■ nationaux et régionaux						
Société, aspects sociaux, religion	20	361				
Consommation et loisirs, émissions de conseil	122		101			
Rencontres, entretiens, portraits	300					
Autres émissions d'information						
■ Culture et formation	375	840	118	857	89	55
Sciences		72				
■ Sciences et technique	18			857		
■ Sciences humaines						
■ Médecine, santé						
■ Nature, animaux						
■ Environnement, écologie						

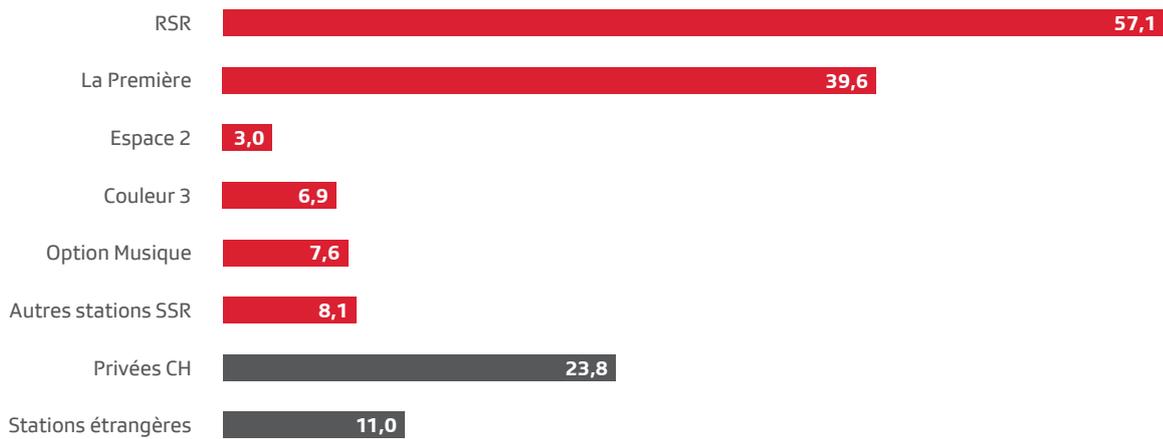
Heures de programme par rubrique	DRS 1	DRS 2	DRS 3	DRS 4 News	DRS MW	DRS Virus
Pays et peuples		97	39			
■ Comptes rendus de voyage			8			
■ Documentaires sur la Suisse	43					
■ Documentaires sur l'être et son environnement		25	50			
Histoire	17					
■ Histoire en général						
■ Histoire internationale						
■ Histoire suisse	22	1				
■ Histoire des mœurs et société						
Arts et médias						
■ Documentaires sur les arts						
– Beaux-arts						
– Cinéma						
– Littérature	69	125				
– Arts dramatiques						
– Musique						
■ Radio, télévision, autres médias						
– Politique et développement des médias						
– Emissions d'archives					17	
■ Rencontres, entretiens, portraits	183	97			13	55
■ Magazines d'information culturelle		61	22			
■ Documentaires de création						
■ Autres émissions sur les arts						
Emissions de formation	13				13	
Religion	10	81			46	
■ Services religieux, messes, sermons		14			41	
■ Autres émissions religieuses		67			5	
■ Pièces radiophoniques	146	143			39	
■ Divertissement	172		188		29	4
Shows, variétés musicales						
Jeux, concours, jeux de compétition	90		132		29	4
Cirque et artistes						
Talkshows			9			
Humour et cabaret	83		29			
Emissions de divertissement populaire						
Autres émissions de variété			18			
■ Sport	131		232	331		17
Retransmissions sportives			96	331		
Résultats et magazines sportifs			132			
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)						
Autres émissions sportives			4			17
■ Emissions pour les enfants	125					
■ Autres émissions	98	24	72	171	47	123
Présentation des programmes		24				
Bandes-annonces, trailers	98		72	171	47	123
Divers						
Heures de programme par rubrique (total)	10401	8760	8760	8760	8760	8760

Statistiques radio

Parts de marché et pénétration

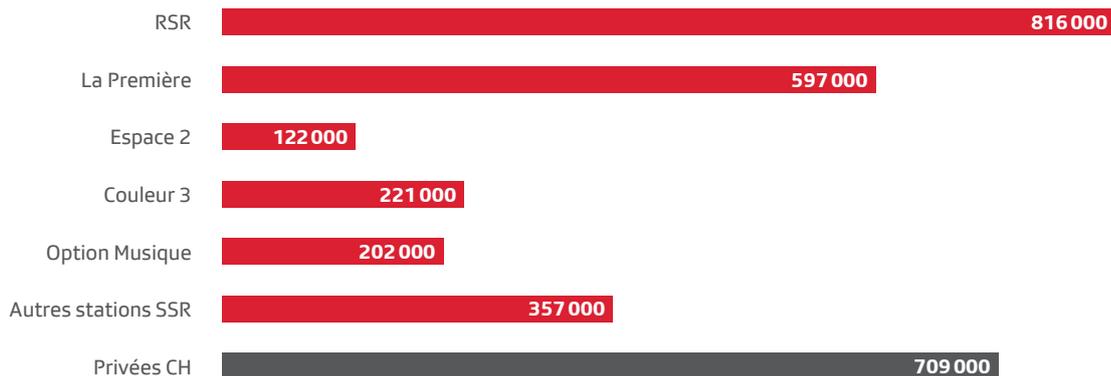


Parts de marché



24 heures, lu–di, en %, personnes âgées de plus de 15 ans (source : Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge : voir www.srgssr.ch (Radio > Radio Télévision Suisse)

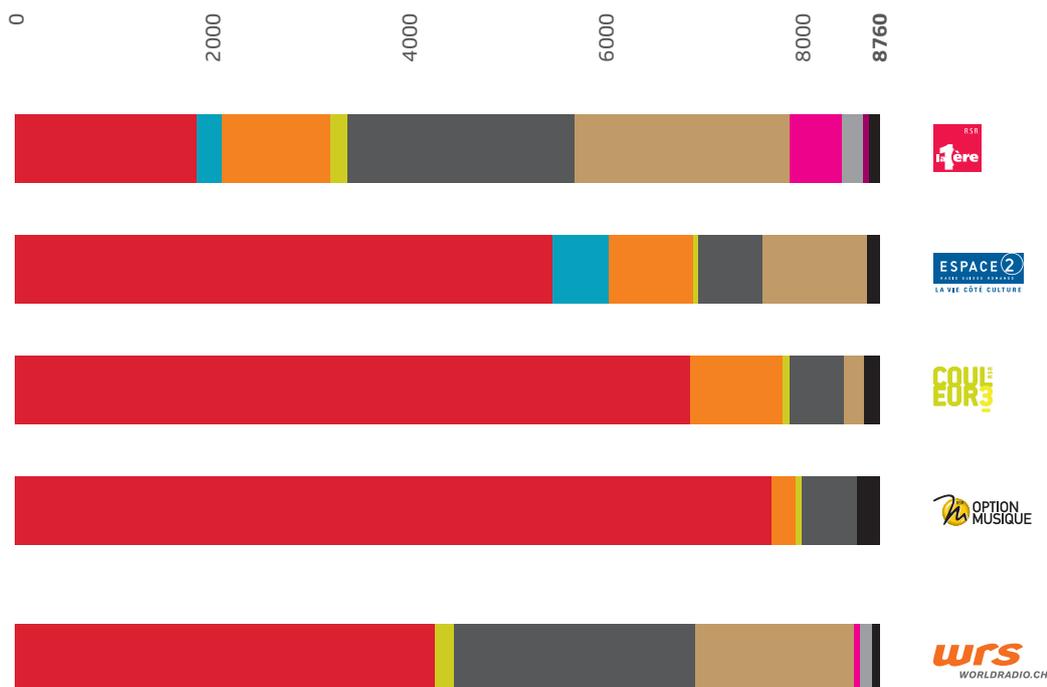
Pénétration



Nombre moyen d'auditeurs par jour, personnes âgées de plus de 15 ans (source : Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge : www.srgssr.ch (Radio > Radio Télévision Suisse)

Statistiques radio

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
 (programme généraliste: 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique	WRS
■ Musique (Suisa)	1842	5441	6815	7649	4246
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	1651	535	6763	7642	3968
Classique	190	4498	23	5	
Folklore, ethno					269
Jazz		408			
Concerts en direct (tous styles)			30	3	9
Divers					
■ Musique (contenu rédactionnel)	253	572	13	12	
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	235		13	12	
Classique		556			
Folklore, ethno		15			
Jazz	18				
Divers					
■ Animation	1099	848	930	243	
Animation – musique classique, accompagnement	43	59	339	217	
Animation – actualité, culture, société	157	95	319		
Animation humoristique	384				
Animation – information musicale	64	452	273	26	
Animation interactive	300	13			
Animation – lecture	151	230			
■ Radio service	170	60	65	68	200
Météo	80	60	65	67	98
Infotrafic	37				98
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	18			1	1
Icaro					
Autres	35				4
■ Actualité et information	2299	645	552	550	2441
Nouvelles, journal, flashes	1075	645	552	550	1942
Actualités régionales					
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux					97
Débats sur des sujets d'actualité					
■ internationaux et régionaux	351				42
■ internationaux					42
■ nationaux et régionaux					5
Elections et votations					7
Autres émissions d'actualité					
Sujets politiques et économiques	206				
■ internationaux et nationaux	206				22
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux					104
Société, aspects sociaux, religion	392				56
Consommation et loisirs, émissions de conseil	243				
Rencontres, entretiens, portraits	31				83
Autres émissions d'information					42
■ Culture et formation	2183	1065	205		1615
Sciences					
■ Sciences et technique	216		66		111
■ Sciences humaines	164	397			
■ Médecine, santé					29
■ Nature, animaux	69				
■ Environnement, écologie	64				33

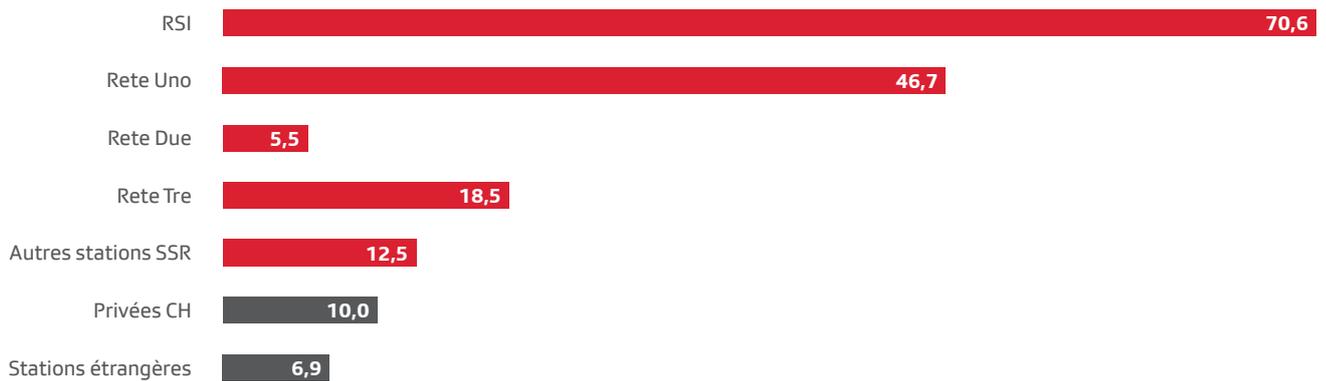
Heures de programme par rubrique	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique	WRS
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage	160		29		
■ Documentaires sur la Suisse					
■ Documentaires sur l'être et son environnement					95
Histoire					
■ Histoire en général	399				
■ Histoire internationale					
■ Histoire suisse					9
■ Histoire des mœurs et société					
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Beaux-arts					9
– Cinéma	70	14	110		9
– Littérature	64				33
– Arts dramatiques					
– Musique					26
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias	125				
– Emissions d'archives		25			
■ Rencontres, entretiens, portraits	802	183			83
■ Magazines d'information culturelle		241			1178
■ Documentaires de création					
■ Autres émissions sur les arts					
Emissions de formation					
Religion	50	206			
■ Services religieux, messes, sermons	2	95			
■ Autres émissions religieuses	48	111			
■ Pièces radiophoniques					
■ Divertissement	526		18		52
Shows, variétés musicales					52
Jeux, concours, jeux de compétition					
Cirque et artistes					
Talkshows					
Humour et cabaret	526		18		
Emissions de divertissement populaire					
Autres émissions de variété					
■ Sport	212				124
Retransmissions sportives	122				
Résultats et magazines sportifs					
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	90				124
Autres émissions sportives					
■ Emissions pour les enfants	70				
■ Autres émissions	105	127	161	237	83
Présentation des programmes					
Bandes-annonces, trailers	105	127	161	237	83
Divers					
Heures de programme par rubrique (total)	8758	8758	8760	8760	8760

Statistiques radio

Parts de marché et pénétration



Parts de marché



24 heures, lu-di, en %, personnes âgées de plus de 15 ans (source: Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Radio > Radiotelevisione svizzera)

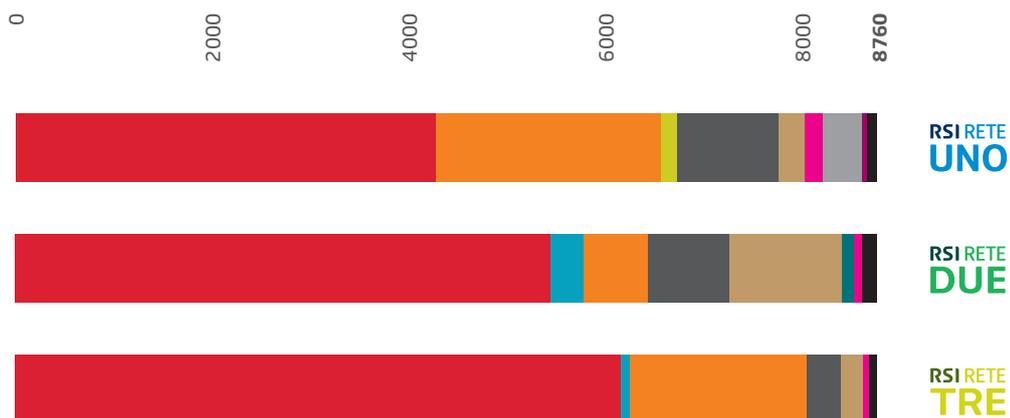
Pénétration



Nombre moyen d'auditeurs par jour, personnes âgées de plus de 15 ans (source: Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Radio > Radiotelevisione svizzera)

Statistiques radio

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle : 8760 heures
 (programme généraliste : 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

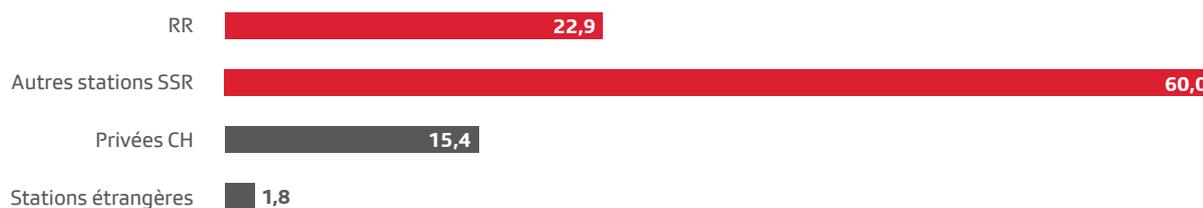
*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Statistiques radio

Parts de marché et pénétration



Parts de marché



24 heures, lu–di, en %, personnes âgées de plus de 15 ans (source : Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge : www.srgssr.ch (Radio > Radiotelevision Svizra Rumantscha)

Pénétration



Nombre moyen d'auditeurs par jour, personnes âgées de plus de 15 ans (source : Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge : www.srgssr.ch (Radio > Radiotelevision Svizra Rumantscha)

Statistiques radio

Heures de programme par rubrique



- **Musique (Suisa)**
- **Musique (contenu rédactionnel)**
- **Animation**
- **Radio service**
- **Actualité et information**
- **Culture et formation**
- **Divertissement**
- **Sport**
- **Autres émissions***

Valeur annuelle : 8760 heures
(programme généraliste : 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

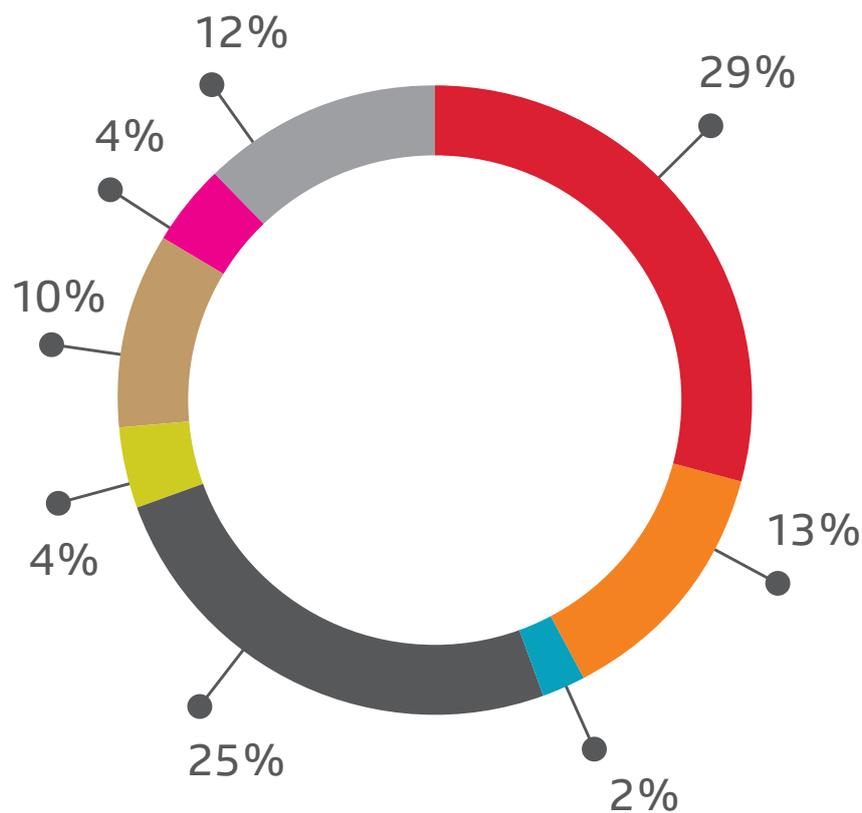
*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR
■ Musique (Suisa)	4264	5431	6090	6021	25454
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	4142	162	6075	4268	8693
Classique	3	3047		39	8098
Folklore, ethno	91	449		1714	
Jazz	24	1215	15		8663
Concerts en direct (tous styles)	3	28			
Divers		530			
■ Musique (contenu rédactionnel)	35	333	89	65	560
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	21	6	89	26	
Classique		261			560
Folklore, ethno	8	33		39	
Jazz	5	33			
Divers					
■ Animation	2290	646	1785	396	5
Animation – musique classique, accompagnement	1151	185	793	91	
Animation – actualité, culture, société	1026	127	516		
Animation humoristique	16		237		
Animation – information musicale	97	320	239	226	5
Animation interactive				79	
Animation – lecture		13			
■ Radio service	157	7	35	125	
Météo	90	7	35	6	
Infotrafic	35			3	
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	3				
Icaro					
Autres	30			116	
■ Actualité et information	1033	830	341	1364	
Nouvelles, journal, flashes	694	589	335	1158	
Actualités régionales	170	134	6		
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux					
Débats sur des sujets d'actualité				50	
■ internationaux et régionaux					
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux				50	
Elections et votations	17				
Autres émissions d'actualité	50	6			
Sujets politiques et économiques	82	81		48	
■ internationaux et nationaux					
■ internationaux	40	40			
■ nationaux et régionaux	42	40		26	
Société, aspects sociaux, religion	10	10		84	
Consommation et loisirs, émissions de conseil				24	
Rencontres, entretiens, portraits	10	10			
Autres émissions d'information					
■ Culture et formation	267	1146	226	139	
Sciences	39	40	47		
■ Sciences et technique	3	8			
■ Sciences humaines		5			
■ Médecine, santé		3	9		
■ Nature, animaux	36	12	9		
■ Environnement, écologie		12	30		

Heures de programme par rubrique	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR
Pays et peuples	21	117	39		
■ Comptes rendus de voyage	20	52			
■ Documentaires sur la Suisse	1	42			
■ Documentaires sur l'être et son environnement		23	39		
Histoire	1	240			
■ Histoire en général		78			
■ Histoire internationale		40			
■ Histoire suisse		46			
■ Histoire des mœurs et société		77			
Arts et médias	191	701	140	121	
■ Documentaires sur les arts	134	328	50	9	
– Beaux-arts		98			
– Cinéma	57	73	50		
– Littérature	77	93		9	
– Arts dramatiques		64			
– Musique					
■ Radio, télévision, autres médias	21	22	60		
– Politique et développement des médias		17	60		
– Emissions d'archives	21	5			
■ Rencontres, entretiens, portraits	33	224	30	91	
■ Magazines d'information culturelle		7		22	
■ Documentaires de création	2				
■ Autres émissions sur les arts		121			
Emissions de formation					
Religion	16	49		17	
■ Services religieux, messes, sermons		41		17	
■ Autres émissions religieuses	16	8			
■ Pièces radiophoniques		123			
■ Divertissement	179	74	52	262	
Shows, variétés musicales					
Jeux, concours, jeux de compétition	33		52	79	
Cirque et artistes					
Talkshows	25	74			
Humour et cabaret	1				
Emissions de divertissement populaire	119				
Autres émissions de variété	1			183	
■ Sport	399	32	34	91	
Retransmissions sportives	162				
Résultats et magazines sportifs					
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	196				
Autres émissions sportives	42	32	34	91	
■ Emissions pour les enfants	59		42		
■ Autres émissions	77	137	66	296	262
Présentation des programmes		71			
Bandes-annonces, trailers	77	66	66	296	262
Divers					
Heures de programme par rubrique (total)	8760	8760	8760	8760	26280

Statistiques TV Contenu des programmes (en %)

SRG SSR

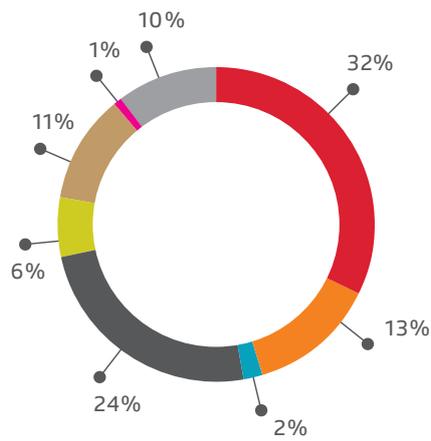


- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions

SRG SSR : y compris HD suisse, 3sat et TV5

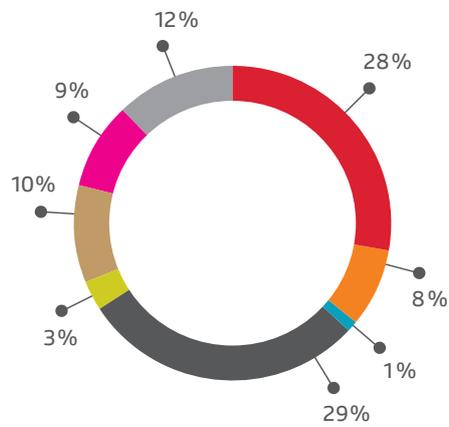
Différences d'arrondis possibles

SRF Schweizer Radio und Fernsehen



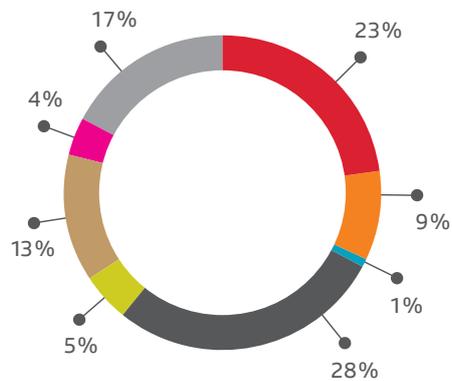
Sans HD suisse et TV5

RTS Radio Télévision Suisse



Sans HD suisse et 3sat

RSI Radiotelevisione svizzera

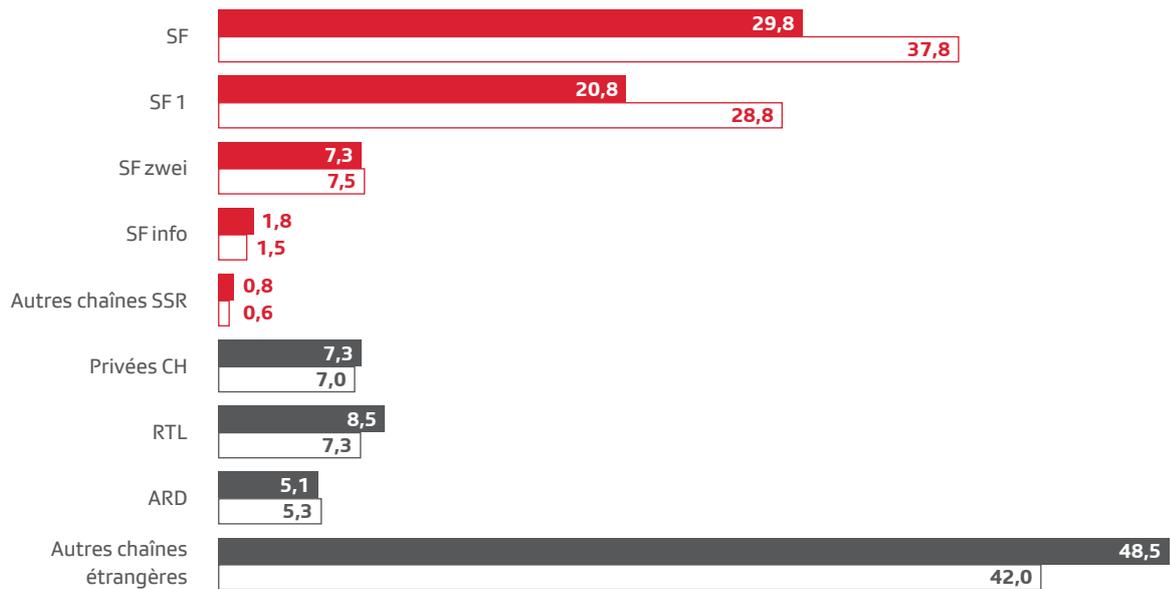


Statistiques TV

Parts de marché et pénétration

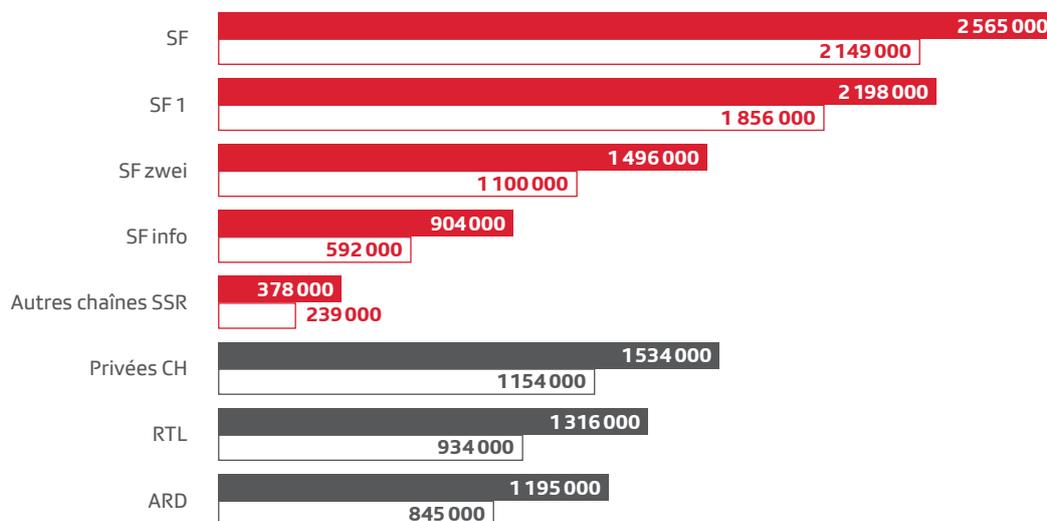


Parts de marché



■ 24 heures, lu-di, en %, □ prime time, lu-di, 18h00-23h00
 Personnes âgées de plus de trois ans (source: Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Télévision > Schweizer Radio und Fernsehen)

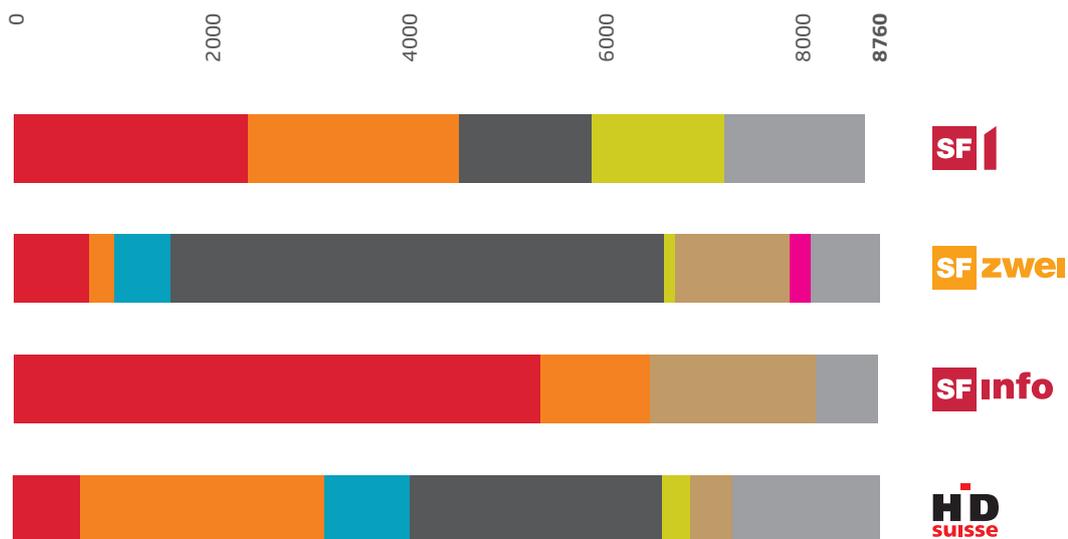
Pénétration



■ Nombre quotidien de téléspectateurs, □ prime time, lu-di, 18h00-23h00
 Personnes âgées de plus de trois ans (source: Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Télévision > Schweizer Radio und Fernsehen)

Statistiques TV

Heures de programme par rubrique



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
 (programme généraliste: 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	SF 1	SF zwei	SF info	HD suisse	3sat
■ Actualité et information	2365,5	761,8	5323,1	674,3	317,6
Nouvelles, journal, flashes	557,7	55,3	3211,6		113,9
Actualités régionales	91,2		359,6		
Reportages d'actualité en direct	17,8		19,6	8,9	1,7
■ internationaux	8,5			4,5	
■ nationaux et régionaux	9,3		19,6	4,3	1,7
Débats sur des sujets d'actualité	243,1		243,6		3,3
■ internationaux et régionaux	69,9		78,3		1,6
■ internationaux	3,3		10,6		0,8
■ nationaux et régionaux	169,9		154,7		0,8
Elections et votations	22,3		13,6	12,2	
Autres émissions d'actualité	427,6	0,2	228,5	131,6	
Sujets politiques et économiques	207,4	65,7	429,3	23,1	75,3
Société, aspects sociaux, religion	63,7		7,9	18,8	34,2
Consommation et loisirs, émissions de conseil	98,5	105,1	274,5	315,5	
Rencontres, entretiens, portraits	391,9	1,2	161,7	19,8	20,4
Autres émissions d'information	244,5	534,3	373,1	144,5	68,9
■ Culture et formation	2138,0	256,3	1113,7	2470,3	466,9
Sciences	747,6	46,0	377,7	814,6	82,9
■ Sciences et technique	268,7	2,5	134,8	325,1	25,4
■ Sciences humaines	180,9		49,0	15,7	37,6
■ Médecine, santé	128,6	0,1	193,9	22,5	
■ Nature, animaux	156,2	43,4		411,7	19,2
■ Environnement, écologie	13,2			39,6	0,7
Pays et peuples	509,2	22,2	179,7	1312,1	221,8
■ Comptes rendus de voyage	193,6	15,2	44,7	959,5	87,1
■ Documentaires sur la Suisse	79,9	3,5	38,9	117,6	30,1
■ Documentaires sur l'être et son environnement	235,8	3,4	96,0	234,9	104,6
Histoire	27,4	1,0		131,2	8,0
■ Histoire en général	4,7			2,1	1,5
■ Histoire internationale	17,9	1,0		116,7	2,6
■ Histoire suisse	4,8			12,4	3,9
■ Histoire des mœurs et société					
Arts et médias	551,6	137,3	400,7	180,8	148,9
■ Documentaires sur les arts	137,8	60,2	154,7	102,8	56,6
– Beaux-arts	50,4		16,0	33,3	11,8
– Cinéma	5,1	47,4	90,8	26,5	21,3
– Littérature	58,0		33,4	1,2	13,1
– Arts dramatiques	2,8		1,9		
– Musique	21,5	12,8	12,6	41,8	10,4
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias					
– Emissions d'archives					
■ Rencontres, entretiens, portraits	163,7	76,6	95,4	78,0	44,3
■ Magazines d'information culturelle	246,1		150,7		48,0
■ Documentaires de création	3,9	0,5			
■ Autres émissions sur les arts					
Emissions de formation	216,3				
Religion	76,1	49,8	155,6	10,8	5,3
■ Services religieux, messes, sermons	22,1		39,0		
■ Autres émissions religieuses	54,1	49,8	116,6	10,8	5,3
Théâtre	9,7			20,8	
■ Enregistrement de pièces de théâtre	5,0			20,8	
■ Création théâtrale en studio	4,7				

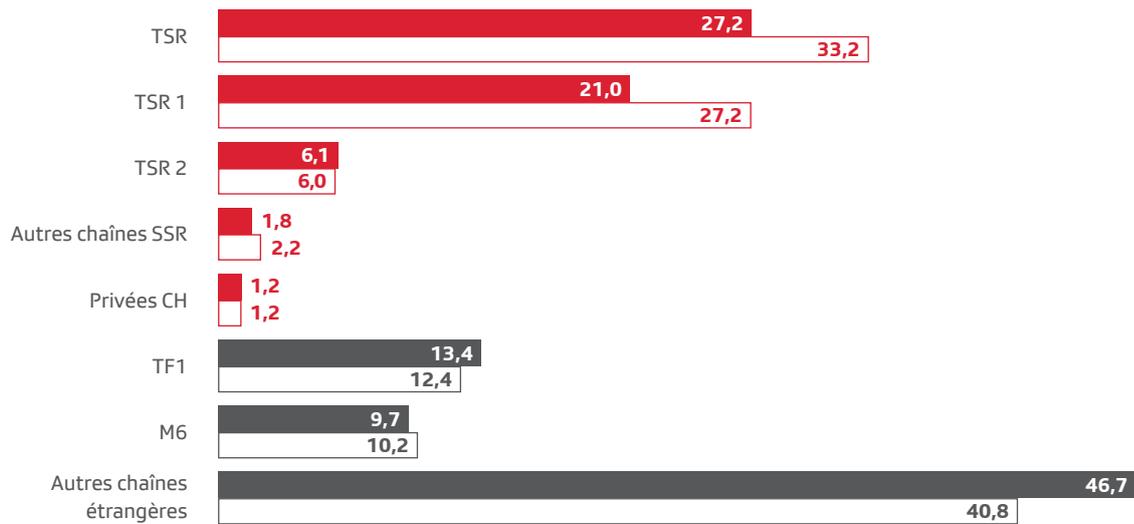
Heures de programme par rubrique	SF 1	SF zwei	SF info	HD suisse	3sat
Musique	22,2	567,1		862,3	55,5
Opéras				211,5	5,1
Opérettes, comédies musicales				2,1	
Ballets				13,9	
Concerts	13,2			249,3	2,1
Jazz		14,5		146,8	3,7
Folklore et musique populaire	8,8	7,8		26,1	0,9
Musique pop et rock, clips	0,2	507,4		211,2	20,2
Musique country		37,4		1,5	23,5
Films et séries	1340,6	4992,1		2549,3	34,7
Films de cinéma	569,5	1547,8		1194,3	27,5
Films de télévision	132,8	72,0		29,5	6,4
Films à épisodes	17,9				
Séries et feuilletons télévisés	614,0	2859,2		1307,5	
Courts métrages	4,8	7,8		1,7	0,8
Dessins animés	1,5	505,2		16,4	
Divertissement	1345,5	108,6	1,4	285,5	45,4
Shows, variétés musicales	212,2	5,6		61,1	
Jeux, concours, jeux de compétition	604,5	2,7		2,2	
Cirque et artistes	9,3	3,2		38,9	
Talkshows	142,6				
Humour et cabaret	114,0	6,1		24,5	
Emissions de divertissement populaire	63,6			1,9	
Autres émissions de variété	199,4	90,9	1,4	157,0	45,4
Sport	29,3	1163,1	1668,7	432,6	0,6
Retransmissions sportives		643,4	145,6	217,9	
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		69,2	12,3	3,7	
Résultats et magazines sportifs		231,7	28,7	111,2	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	27,3	200,6	1458,7	90,2	
Autres émissions sportives	2,1	18,2	23,3	9,5	0,6
Emissions pour les enfants		212,0	18,2		
Autres émissions	1414,1	698,5	634,7	1485,9	
Présentation des programmes	5,2	8,7	0,5	3,2	
Bandes-annonces, trailers	212,0	197,7	55,3	152,4	
Emissions publicitaires	611,3	438,8	124,5		
Divers	584,6	51,6	437,3	1322,7	
Pauses	1,0	1,7	17,2	7,6	
Heures de programme par rubrique (total)	8655,3	8759,6	8759,9	8760,3	920,7

Statistiques TV

Parts de marché et pénétration

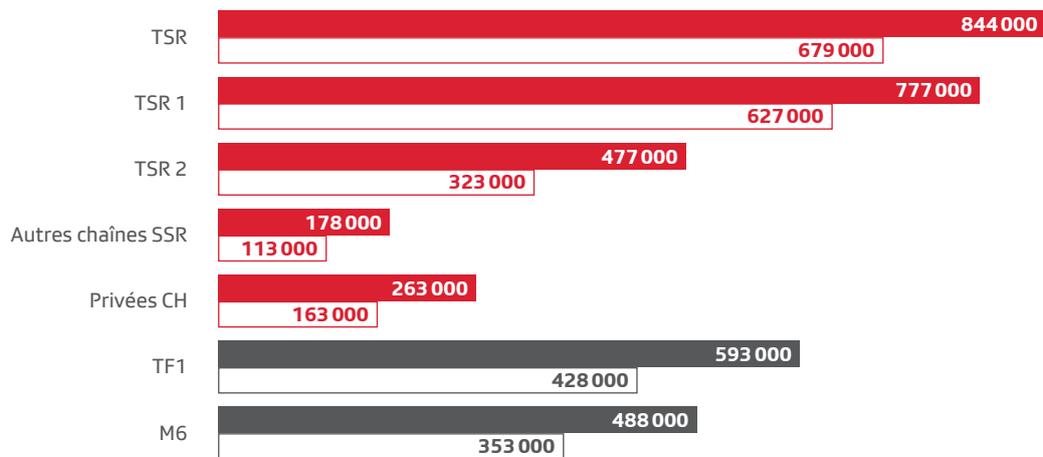


Parts de marché



■ 24 heures, lu-di, en %, □ prime time, lu-di, 18h00-23h00
 Personnes âgées de plus de trois ans (source: Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Télévision > Radio Télévision Suisse)

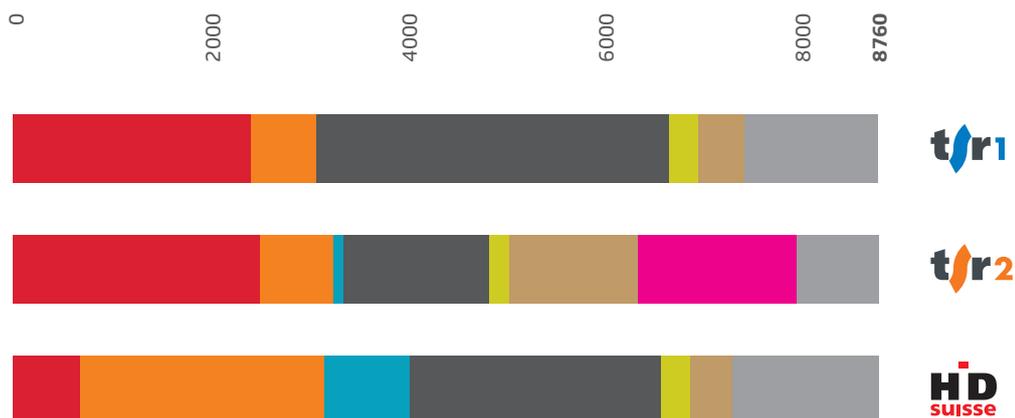
Pénétration



■ Nombre quotidien de téléspectateurs, □ prime time, lu-di, 18h00-23h00
 Personnes âgées de plus de trois ans (source: Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Télévision > Radio Télévision Suisse)

Statistiques TV

Heures de programme par rubrique



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle : 8760 heures
 (programme généraliste : 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

* Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	TSR 1	TSR 2	HD suisse	TV5*
■ Actualité et information	2404,6	2498,3	674,3	3752,9
Nouvelles, journal, flashes	1468,2	832,3		1798,4
Actualités régionales	614,3	287,8		
Reportages d'actualité en direct	3,6	8,2	8,9	
■ internationaux	3,6	2,5	4,5	
■ nationaux et régionaux		5,7	4,3	
Débats sur des sujets d'actualité	40,3	133,0		149,5
■ internationaux et régionaux	10,0	21,3		28,6
■ internationaux	7,1	22,3		29,1
■ nationaux et régionaux	23,2	89,5		91,8
Elections et votations	23,8	23,6	12,2	7,9
Autres émissions d'actualité	12,0	412,2	131,6	21,6
Sujets politiques et économiques	117,3	416,4	23,1	1125,0
Société, aspects sociaux, religion	5,1	23,6	18,8	12,0
Consommation et loisirs, émissions de conseil	36,7	159,6	315,5	376,5
Rencontres, entretiens, portraits	28,6	96,2	19,8	39,3
Autres émissions d'information	54,8	105,4	144,5	222,9
■ Culture et formation	653,1	736,0	2470,3	621,4
Sciences	74,7	149,5	814,6	182,1
■ Sciences et technique	8,1	27,8	325,1	62,1
■ Sciences humaines			15,7	
■ Médecine, santé	24,4	89,7	22,5	120,0
■ Nature, animaux	40,7	29,3	411,7	
■ Environnement, écologie	1,6	2,7	39,6	
Pays et peuples	414,8	176,1	1312,1	334,9
■ Comptes rendus de voyage	55,5	37,3	959,5	20,3
■ Documentaires sur la Suisse	49,7	104,2	117,6	225,6
■ Documentaires sur l'être et son environnement	309,6	34,6	234,9	89,0
Histoire	10,0	110,6	131,2	4,2
■ Histoire en général		7,7	2,1	
■ Histoire internationale	2,4	94,9	116,7	3,2
■ Histoire suisse	3,5	5,5	12,4	1,0
■ Histoire des mœurs et société	4,1	2,6		
Arts et médias	77,0	180,2	180,8	100,2
■ Documentaires sur les arts	13,5	35,3	102,8	80,6
– Beaux-arts	2,7	5,6	33,3	79,8
– Cinéma	9,2	14,3	26,5	
– Littérature		0,8	1,2	
– Arts dramatiques				
– Musique	1,7	14,6	41,8	0,8
■ Radio, télévision, autres médias		5,5		
– Politique et développement des médias				
– Emissions d'archives		5,5		
■ Rencontres, entretiens, portraits	13,9	29,5	78,0	5,7
■ Magazines d'information culturelle	49,6	108,1		9,4
■ Documentaires de création		1,8		4,4
■ Autres émissions sur les arts				
Emissions de formation				
Religion	76,5	89,9	10,8	
■ Services religieux, messes, sermons	33,2			
■ Autres émissions religieuses	43,3	89,9	10,8	
Théâtre		29,6	20,8	
■ Enregistrement de pièces de théâtre		29,6	20,8	
■ Création théâtrale en studio				

Heures de programme par rubrique	TSR 1	TSR 2	HD suisse	TV5*
Musique	7,4	109,7	862,3	25,7
Opéras		2,2	211,5	
Opérettes, comédies musicales		4,5	2,1	17,1
Ballets		1,7	13,9	
Concerts	3,3	3,1	249,3	8,6
Jazz	1,2	4,8	146,8	
Folklore et musique populaire	2,9	9,9	26,1	
Musique pop et rock, clips		83,5	211,2	
Musique country			1,5	
Films et séries	3569,2	1469,4	2549,3	322,0
Films de cinéma	775,9	366,4	1194,3	88,4
Films de télévision	249,1	103,3	29,5	101,2
Films à épisodes	45,1	1,5		
Séries et feuilletons télévisés	2483,7	877,1	1307,5	132,4
Courts métrages	0,9	20,9	1,7	
Dessins animés	14,5	100,2	16,4	
Divertissement	297,0	203,4	285,5	208,0
Shows, variétés musicales	18,3	52,1	61,1	
Jeux, concours, jeux de compétition	214,0	59,8	2,2	22,8
Cirque et artistes	1,5	3,4	38,9	17,8
Talkshows		0,9		
Humour et cabaret	18,5	62,3	24,5	106,4
Emissions de divertissement populaire	18,5	9,7	1,9	
Autres émissions de variété	26,2	15,2	157,0	61,0
Sport	470,4	1299,6	432,6	
Retransmissions sportives	17,4	102,0	217,9	
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)	0,6	93,8	3,7	
Résultats et magazines sportifs	76,3	862,4	111,2	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	375,4	223,2	90,2	
Autres émissions sportives	0,6	18,1	9,5	
Emissions pour les enfants	0,1	1610,8		
Autres émissions	1355,5	832,4	1485,9	0,1
Présentation des programmes	25,1	30,2	3,2	
Bandes-annonces, trailers	118,6	102,8	152,4	
Emissions publicitaires	653,5	423,8		
Divers	555,3	272,2	1322,7	
Pauses	3,0	3,4	7,6	0,1
Heures de programme par rubrique (total)	8757,3	8759,6	8760,3	4930,0

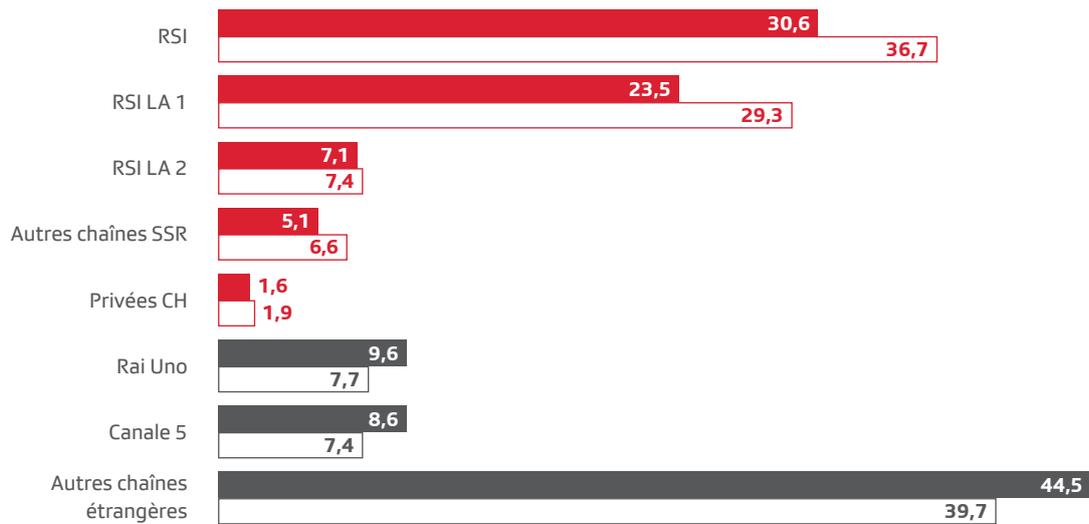
* Tient exclusivement compte des reprises de la TSR relayées en différé dans neuf zones du monde entier (Afrique, Amérique latine, Asie, Canada, Europe, France Belgique Suisse, Pacifique, Proche et Moyen Orient, USA)

Statistiques TV

Parts de marché et pénétration

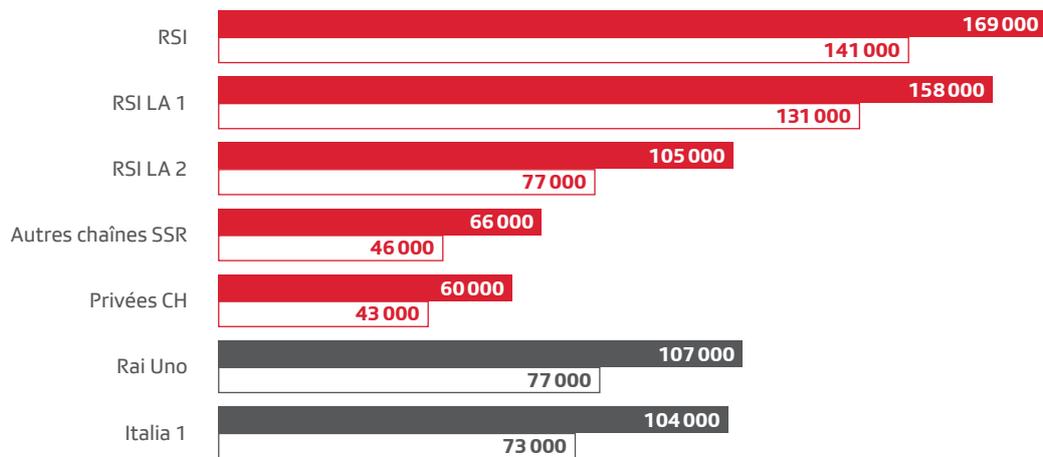


Parts de marché



■ 24 heures, lu-di, en %, □ prime time, lu-di, 18h00-23h00
 Personnes âgées de plus de trois ans (source: Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Télévision > Radiotelevisione svizzera)

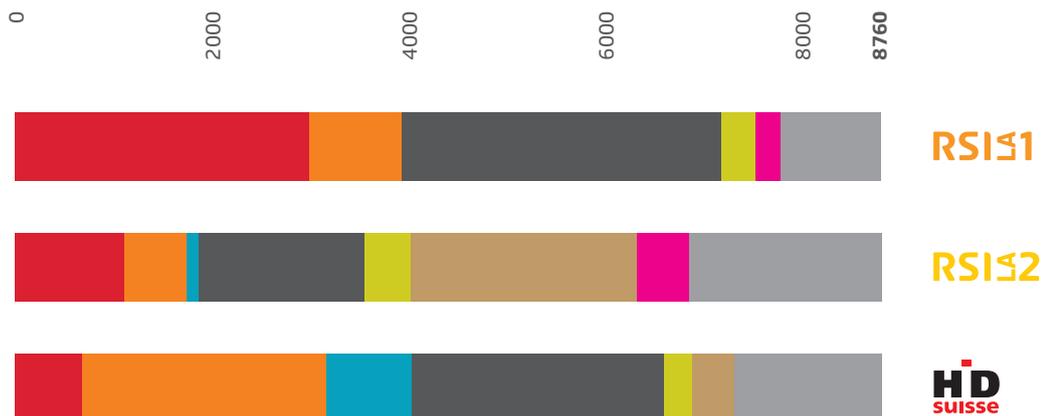
Pénétration



■ Nombre quotidien de téléspectateurs, □ prime time, lu-di, 18h00-23h00
 Personnes âgées de plus de trois ans (source: Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Télévision > Radiotelevisione svizzera)

Statistiques TV

Heures de programme par rubrique



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24/24h)



Heures de programme de Television Rumantscha (TR)
voir pages 60 et 61.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	RSI LA 1	RSI LA 2	HD suisse	TR
■ Actualité et information	2950,2	1101,7	674,3	84,8
Nouvelles, journal, flashes	893,8	199,1		
Actualités régionales	964,5	328,7		
Reportages d'actualité en direct	6,6	4,4	8,9	
■ internationaux	2,3	3,5	4,5	
■ nationaux et régionaux	4,3	0,8	4,3	
Débats sur des sujets d'actualité	7,8	14,0		
■ internationaux et régionaux		3,7		
■ internationaux		5,8		
■ nationaux et régionaux	7,8	4,4		
Elections et votations	74,2	38,9	12,2	
Autres émissions d'actualité	8,0	10,2	131,6	
Sujets politiques et économiques	441,2	164,0	23,1	
Société, aspects sociaux, religion	6,6	5,0	18,8	
Consommation et loisirs, émissions de conseil	364,8	165,2	315,5	
Rencontres, entretiens, portraits	157,7	66,0	19,8	
Autres émissions d'information	25,0	106,1	144,5	84,8
■ Culture et formation	920,1	629,3	2470,3	0,3
Sciences	234,0	166,8	814,6	
■ Sciences et technique	35,9	22,6	325,1	
■ Sciences humaines			15,7	
■ Médecine, santé	7,7	10,4	22,5	
■ Nature, animaux	181,3	126,8	411,7	
■ Environnement, écologie	9,1	6,9	39,6	
Pays et peuples	168,7	136,1	1312,1	
■ Comptes rendus de voyage	155,0	82,9	959,5	
■ Documentaires sur la Suisse	8,7	25,2	117,6	
■ Documentaires sur l'être et son environnement	5,1	28,0	234,9	
Histoire	83,4	23,4	131,2	
■ Histoire en général	4,2	2,8	2,1	
■ Histoire internationale	79,2	14,2	116,7	
■ Histoire suisse		3,9	12,4	
■ Histoire des mœurs et société		2,5		
Arts et médias	340,6	183,4	180,8	
■ Documentaires sur les arts	59,9	45,2	102,8	
– Beaux-arts	9,1	1,4	33,3	
– Cinéma	32,3	8,5	26,5	
– Littérature			1,2	
– Arts dramatiques				
– Musique	18,5	35,4	41,8	
■ Radio, télévision, autres médias	126,5	1,5		
– Politique et développement des médias		1,5		
– Emissions d'archives	126,5			
■ Rencontres, entretiens, portraits	28,4	57,6	78,0	
■ Magazines d'information culturelle	125,9	78,8		
■ Documentaires de création		0,4		
■ Autres émissions sur les arts				
Emissions de formation		39,9		
Religion	91,7	0,8	10,8	0,3
■ Services religieux, messes, sermons	19,8			
■ Autres émissions religieuses	71,9	0,8	10,8	0,3
Théâtre	1,6	78,8	20,8	
■ Enregistrement de pièces de théâtre	1,6	66,4	20,8	
■ Création théâtrale en studio		12,5		

Heures de programme par rubrique	RSI LA 1	RSI LA 2	HD suisse	TR
Musique	48,2	119,6	862,3	
Opéras	4,8	3,1	211,5	
Opérettes, comédies musicales			2,1	
Ballets	2,8	3,9	13,9	
Concerts	40,6	36,2	249,3	
Jazz		25,9	146,8	
Folklore et musique populaire		7,8	26,1	
Musique pop et rock, clips		42,6	211,2	
Musique country			1,5	
Films et séries	3217,6	1680,1	2549,3	
Films de cinéma	881,5	596,7	1194,3	
Films de télévision	166,2	91,5	29,5	
Films à épisodes		19,3		
Séries et feuilletons télévisés	2125,8	945,2	1307,5	
Courts métrages	1,3	3,7	1,7	
Dessins animés	42,8	23,7	16,4	
Divertissement	342,9	467,5	285,5	
Shows, variétés musicales	7,4	103,0	61,1	
Jeux, concours, jeux de compétition	327,5	351,3	2,2	
Cirque et artistes	0,8	7,2	38,9	
Talkshows				
Humour et cabaret	4,6	0,4	24,5	
Emissions de divertissement populaire	0,0		1,9	
Autres émissions de variété	2,6	5,6	157,0	
Sport	12,8	2285,2	432,6	
Retransmissions sportives	10,9	855,9	217,9	
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		919,4	3,7	
Résultats et magazines sportifs	1,8	205,2	111,2	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)		228,0	90,2	
Autres émissions sportives		76,7	9,5	
Emissions pour les enfants	248,5	531,3		15,4
Autres émissions	1016,2	1943,9	1485,9	
Présentation des programmes	13,3	16,1	3,2	
Bandes-annonces, trailers	275,2	166,3	152,4	
Emissions publicitaires	333,6	175,0		
Divers	392,8	1581,8	1322,7	
Pauses	1,3	4,8	7,6	
Heures de programme par rubrique (total)	8756,4	8758,6	8760,3	100,5

La qualité, notre ambition

Dès qu'il est question de la qualité, tout se complique assez vite. Aussitôt, des questions fondamentales se posent, et on se retrouve pris dans un raz-de-marée de critères. On commence par se raccrocher désespérément à de fragiles références – un peu comme ces branches qui, près du rivage, s'avancent vers la surface de l'eau et qui cèdent au moment où on veut s'y accrocher. Oui, s'aventurer dans les eaux de la qualité est ardu et le courant ne faiblit jamais. Une fois emporté, on veut remonter à la source de la qualité. Et tant qu'à faire, autant aller jusqu'au bout : essayons de brosser un portrait élémentaire et compréhensible de la SSR et de son effort vers la qualité de ses programmes.

La qualité et la concession

En vertu de l'article 3 de la concession octroyée à la SSR, la création des programmes doit satisfaire à des exigences qualitatives et éthiques élevées. Les domaines de programme doivent se distinguer par leur sens des responsabilités, leur professionnalisme journalistique, leur pertinence et leur crédibilité. C'est sur ces quatre critères fondamentaux que repose la gestion de la qualité éditoriale de la SSR.

Sens des responsabilités

La SSR doit contribuer à la libre formation de l'opinion en présentant une information complète, diversifiée et fidèle, en particulier sur les réalités politiques, économiques et sociales (article 2 de la concession).

Une information responsable implique que les journalistes connaissent leur mission et sachent combien elle est essentielle au bon fonctionnement de la démocratie. Ils sont au fait des principes juridiques et éthiques, des règles fondamentales, et ils les respectent. Avant de prendre des décisions importantes, ils étudient les différentes possibilités, même quand le temps presse.

2011 fut une année électorale. Il y a d'abord eu les élections au Conseil national et au Conseil des Etats, puis celles du Conseil fédéral. En amont, les rédactions de la SSR s'étaient engagées à proposer une information équilibrée, objective et indépendante. Aussi bien du point de vue de l'auto-évaluation systématique que des sondages, elles ont réalisé leur objectif (voir ci-dessous). Peut-être faut-il y voir le résultat des discussions intenses et cohérentes au sein des rédactions avant et après les élections, ainsi que des consignes précises élaborées pour l'occasion.

Professionnalisme journalistique

En journalisme, le professionnalisme réside dans la fidélité de l'information. En d'autres termes : le journaliste considère l'ensemble des faits et des points de vues dont il dispose et il en rend compte en veillant à être juste et équitable. Dans la mesure du possible, il cite ses sources. Il a les compétences thématiques et professionnelles nécessaires. En matière de professionnalisme journalistique, la SSR a les mêmes exigences que les autres entreprises médiatiques. Car travailler en convergence implique de nouvelles conditions de travail. Pour la rédaction et la production, cela se traduit par un besoin de formation de base et de formation continue. La SSR adapte en permanence ses offres de formation, en fonction des attentes et des exigences.

Pertinence

« La pertinence s'appuie sur la volonté de servir l'intérêt général et non les intérêts personnels, la société et non l'individu et le particulier [...] »¹ Une information pertinente repose aussi sur l'actualité du sujet et sur son impact politique, économique, culturel et social. La proximité géographique ou culturelle avec le quotidien du public peut également créer de la pertinence.²

La pertinence est souvent considérée comme la sœur de l'intérêt. A la SSR, le mot d'ordre est : priorité à la pertinence. Cela n'empêche pas les rédactions de tout faire pour présenter de manière intéressante les événements et les évolutions d'un monde de plus en plus complexe. En 2011, le projet « Place fédérale » s'est conformé pleinement à ce principe ; il est unique en son genre dans les annales de la SSR. Dans les studios provisoires installés Place fédérale, 31 rédactions des quatre régions linguistiques ont réalisé une centaine d'émissions radiophoniques et une quarantaine de productions tv. La SSR a fait de cette place un lieu de rencontre entre les citoyens et les acteurs politiques, un lieu de débats démocratiques.

Crédibilité

La SSR est crédible quand ses produits sont jugés valables par une forte majorité. Elle veille en permanence à ce que l'information contribue à la formation de l'opinion et ne serve pas des intérêts particuliers. En outre, la SSR est crédible dès lors que, du point de vue du professionnalisme journalistique, les infractions sont aussi limitées que possible (voir ci-dessous).

Le public juge les produits de la SSR crédibles, comme le confirment plusieurs études. Dernier exemple en date : l'étude réalisée par l'IPMZ (Institut für Publizistikwissenschaft und Medienforschung) de l'Université de Zurich dans le cadre du « World Internet Project Switzerland », qui atteste que la SSR jouit d'une forte crédibilité grâce à ses offres en ligne. La SSR arrive en tête avec la Confédération.

En 2011, année exigeante d'un point de vue journalistique, les investissements dans notre crédibilité ont été payants. Les rédactions ont pu compter sur un réseau très dense de correspondants, que ce soit au moment du printemps arabe, lors de la catastrophe nucléaire de Fukushima ou pendant la crise de l'euro ; des hommes et des femmes qui se sont rendus sur place et qui savaient de quoi ils parlaient. Au total, une quarantaine de correspondants prennent régulièrement la parole aux quatre coins du monde.

La SSR parle de la qualité

La SSR dispose des instruments nécessaires pour satisfaire aux obligations de la concession et s'efforce de les utiliser de manière cohérente, sans pour autant perdre de vue la qualité de ses programmes. « La qualité, parlons-en » : telle est la devise du nouveau service central Marchés et qualité, dont l'une des tâches principales consiste à faire le lien entre les différents acteurs de la qualité des programmes de la SSR, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise. Le Comité de direction de la SSR se préoccupe aussi des questions liées à la qualité des programmes. A l'automne 2011, lors d'une réunion du Comité de direction, les directeurs ont évoqué le traitement journalistique des personnes soupçonnées d'avoir commis une infraction, comme Dominique Strauss-Kahn ou Jörg Kachelmann. Ils ont décidé que la SSR ferait preuve de réserve et privilégierait les faits et le respect des droits de la personne.

Une nouvelle page internet dédiée à la qualité au sein de la SSR permettra au public de s'informer rapidement des mesures relatives à la promotion de la qualité à la SSR.

Les bonnes notes du public

En termes de qualité des programmes, des études spéciales livrent des résultats plus détaillés que les enquêtes purement quantitatives. En 2011, la SSR a effectué une étude spéciale en lien avec les élections : le traitement journalistique par la SSR y est qualifié de très objectif. Dans les trois régions linguistiques, la majorité de ceux qui ont écouté une émission

sur les élections à la radio vante l'objectivité des radios de la SSR : en 2011, Schweizer Radio DRS et la Radio Suisse Romande ont gagné 10% environ par rapport aux résultats de 2007 ; Radiotelevisione svizzera a progressé de 8%. ■

¹ Annales 2011 « Qualité des médias - Schweiz Suisse Svizzera », élaborées par le fög - Forschungsbereich Öffentlichkeit und Gesellschaft / Université de Zurich, 2011.

² Voir les principes directeurs de SRF.

Gestion qualité et contrôle interne



Sens des responsabilités

En cette année d'élections législatives, SRF a assumé sa mission de service public de façon responsable, en proposant une information transparente, indépendante et exempte de préjugés, propre à favoriser la formation de l'opinion politique. Tous les sujets et points de vue ont trouvé leur place dans de multiples émissions – avant, pendant et après l'élection du 23 octobre. A cet égard, SRF a porté une attention particulière au respect du principe d'équité ; les règles éditoriales ont été complétées par des règles spécifiques sur le traitement de la campagne. De cette manière, SRF s'est assurée de ne privilégier aucun candidat au détriment des autres par une multiplication injustifiée de ses apparitions à l'antenne.

Professionnalisme journalistique

Pour pouvoir proposer et maintenir une information de haut niveau à la radio et à la télévision comme sur internet, SRF s'est employée à renforcer les compétences de ses collaborateurs. L'an dernier, 2100 collaborateurs SRF ont ainsi bénéficié de 3800 jours de formation initiale et continue. Dans l'esprit de la convergence des médias, la formation interne a plus particulièrement visé l'acquisition par les collaborateurs de compétences dans deux des trois médias au moins (radio, tv et internet). Autre nouveauté : la mise en place de formations convergentes (« Les bases du storytelling : du sujet à la narration » par ex.) pour les journalistes des rédactions radio, tv et multimédia. Des formations avancées et des modules taillés sur mesure ont également permis l'acquisition de compétences spécifiques dans les différents médias.

Pertinence

SRF a informé le public sur les événements majeurs du monde entier – avec compétence et célérité. Printemps arabe, séisme au Japon et catastrophe nucléaire de Fukushima, massacre d'Oslo, crise de l'euro : en 2011, l'actualité internationale a assuré les gros titres. Soucieuse de satisfaire le besoin d'information de l'opinion, SRF a multiplié les éditions spéciales et produit des magazines d'un format plus long, parfois monothématiques, ainsi que des émissions spéciales. Rien qu'en mars, la télévision a consacré 24 émissions spéciales à la catastrophe de Fukushima et à la guerre civile en Libye.

Crédibilité

En vue de garantir un haut niveau de crédibilité, SRF a veillé à l'indépendance et à la solidité des informations diffusées. En 2011 aussi, le public a eu l'assurance d'être informé 24 heures sur 24 sur tous les sujets, traités avec professionnalisme. Au nom de la diversité, les services de l'information radio et tv ont continué de travailler séparément – avec chacun un rédacteur en chef – au sein de l'entreprise commune SRF. Pour assurer l'info, SRF a pu s'appuyer sur ses journalistes dans ses studios (quatre studios nationaux et quatre régionaux), ainsi que sur un réseau très dense de correspondants (environ 25 en Suisse et 35 à l'étranger). A une époque où beaucoup de médias s'en remettent aux agences de presse, ce réseau garantit à SRF des infos de première main. Les correspondants ont complété l'ensemble des programmes SRF avec des directs, des reportages d'actualité et des sujets de fond réalisés directement sur les lieux de l'événement.

Autres mesures relatives à la promotion de la qualité

SRF utilise un système global de gestion de la qualité, dont les quality-checks (Q-checks) pour certains formats. En 2011, les émissions tv « Puls », « Literaturclub » et « Donnschtig-Jass », ainsi que les formats radio « 52 beste Bücher » (DRS 2), « Treffpunkt » (DRS 1) et « Input » (DRS 3) ont fait l'objet de Q-checks. Des équipes de spécialistes internes et externes ont réalisé les contrôles sur la base de plusieurs critères : normes de qualité, conduite d'objectifs, ressources et procédures, feed-back et contrôles qualité, formation initiale et continue, et enfin études de marché et sondages. Ils ont ensuite rédigé des rapports à l'intention de la direction. Au final, les contrôles ont conclu à un très haut niveau de qualité. Les recommandations pratiques – promouvoir une formation continue ciblée, par exemple – ont été appliquées directement par les rédactions. ■

Les observations du Conseil du public



En 2011, le Conseil du public a visionné 18 émissions de Schweizer Radio und Fernsehen (SRF), dont sept émissions radio et onze émissions tv. Il a aussi analysé deux sites internet de SRF et le projet trimédia « Place fédérale ». Le Conseil du public a examiné des nouvelles émissions, mais aussi des émissions plus anciennes et bien établies, déjà observées par le passé. Il lui incombe d'apprécier aussi certaines émissions dans le cadre du contrôle qualité de SRF.

La chaîne communautaire 3sat

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil du public a visionné plusieurs émissions de 3sat. Condensés sous le titre « 3sat aus Schweizer Sicht », les résultats ont été discutés avec les responsables 3sat de SRF et avec le directeur des programmes satellitaires européens et vice-président d'Arte. En outre, le Conseil du public a voulu être informé de la stratégie, des défis et de l'avenir de la chaîne commune à ZDF, à ARD, à ORF et à la SSR.

« Place fédérale » et réseaux sociaux

Le Conseil du public a profité des dernières élections fédérales pour se livrer à quelques observations plus fouillées, notamment en ce qui concerne le projet « Place fédérale » et l'offre en ligne de SRF avant le scrutin et le dimanche du vote. Conclusion : les offres sur les plateformes en ligne étaient dans l'ensemble en prise avec l'actualité, équilibrées et factuelles. Néanmoins, le potentiel de convergence peut encore être exploité.

La participation du public par l'intermédiaire d'outils interactifs et de commentaires ainsi que les offres complémentaires dans les médias sociaux ont été appréciées du Conseil du public. Il convient de réfléchir à la manière de donner davantage d'ampleur aux interactions avec le public.

La présentation rapide des résultats et leur fiabilité, la lisibilité des graphiques et l'ergonomie des sites internet complètent l'impression globalement positive du Conseil du public.

La qualité, une préoccupation commune

En 2011, le Conseil du public a été impliqué une fois encore dans les contrôles qualité de SRF. A Schweizer Radio DRS, il a évalué « Treffpunkt » de DRS 1, « 52 beste Bücher » de DRS 2 et « Input » de DRS 3 ; à Schweizer Fernsehen, « Donnschtig-Jass » de SF 1.

Formation continue

Pour satisfaire aux exigences de qualité et se former, le Conseil du public demande aux responsables SRF de l'informer régulièrement des nouveautés et du contexte. On relèvera en 2011 la demi-journée de formation intitulée « TV goes online ! », organisée par le chef des programmes tv de SRF.

Chaque année, les membres du Conseil du public participent à un séminaire de formation de deux jours. En 2011, il a été consacré à « Culture et convergence », avec plusieurs exposés et une conférence débat des responsables SRF. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Pour incarner les quatre critères de la concession de la SSR – la crédibilité, le sens des responsabilités, la pertinence et le professionnalisme journalistique – différents processus critiques existent au sein de la Radio Télévision Suisse (RTS), tant au quotidien (briefings et débriefings) que plus globalement, notamment par le biais des bilans d'émission. Ces derniers, une dizaine par année, rassemblent autour de la table tous les responsables concernés : les débats portent autant sur les performances d'audience et le profil des cibles de public que sur l'analyse professionnelle. Les responsables, notamment éditoriaux, s'engagent, s'il y a lieu, à prendre les mesures correctrices nécessaires avec un calendrier de mise en œuvre défini.

Professionnalisme journalistique

En matière de professionnalisme journalistique la couverture radio du « Printemps arabe » a permis au public romand de mieux comprendre les enjeux de ces mouvements qui incarnent un souffle démocratique. La rédaction de l'Actualité Radio & Multimédia a travaillé, jour après jour, pour l'ensemble de ses activités, dans un cadre très contraignant afin de respecter les critères de qualité propres à un média de service public, aussi bien en termes de contenu que de forme journalistique caractéristique de la radio.

Sens des responsabilités

Afin de diversifier les points de vue, l'offre rédactionnelle a été augmentée de manière substantielle par des émissions spéciales, notamment une série de vingt-cinq reportages originaux, enregistrés au cœur des événements y compris dans des pays d'accès plus difficile comme l'Algérie. Dans un objectif de responsabilité rédactionnelle, les différentes productions consacrées au « Printemps arabe » ont été régulièrement soumises à une critique interne serrée. Cette démarche a été conduite par le rédacteur en chef et par ses adjoints, qui ont poursuivi un dialogue quotidien avec les producteurs, les chefs de rubrique et les journalistes directement impliqués dans la couverture des événements.

Crédibilité et pertinence

L'objectif était de rendre compte des événements qui ont secoué le monde arabe, depuis le 17 décembre 2010, non seulement par le biais des correspondants établis dans les pays concernés, mais aussi par l'envoi régulier de journalistes de la rédaction sur le terrain, notamment en Tunisie, en Libye, en Egypte, en Jordanie et en Syrie, afin qu'ils enrichissent l'offre rédactionnelle de leur regard propre et des références politiques, économiques, sociales et culturelles qui sont celles du public suisse. Afin de se distinguer et d'affirmer sa crédibilité et sa pertinence et, concrètement, de mieux comprendre les enjeux du « Printemps arabe », il a été fait appel également à de nombreuses personnalités, (hommes ou femmes) – experts, spécialistes, professeurs, universitaires, chercheurs, journalistes, auteurs, etc. – ayant des liens avec les pays concernés, ou faisant autorité dans leur domaine. La mise à disposition de cette expertise a permis au public romand de se former librement une opinion.

Culture de la qualité

En 2011, une « Madame Qualité » a été désignée à la RTS. Elle s'attache en priorité à définir les critères d'une culture de la qualité, et les « boucles d'amélioration » possibles, au sein de la RTS. Par ailleurs, une nouvelle formation déontologique propose une base destinée à tous les nouveaux collaborateurs qui traitent l'éditorial. Une formation continue, lancée en 2012, a pour objectif de « rafraîchir » les connaissances des collaborateurs à travers divers ateliers qui aborderont des aspects spécifiques du droit des médias et de la déontologie professionnelle par l'analyse de cas récents. ■

Les observations du Conseil du public



En 2011, le Conseil du public RTSR a siégé à 10 reprises. Parmi les nombreux thèmes et émissions abordés, quatre points forts peuvent être soulignés.

RSR-La Première – Les Matinales de l'information

Le Conseil du public RTSR estime que les changements apportés à l'automne 2010 aux Matinales radio, sur La Première, ont largement contribué à faire de la tranche horaire 05h00 - 08h35 le grand rendez-vous de l'information du matin, riche d'une vingtaine de modules. Par la variété des sujets abordés, il contribue à l'amélioration des connaissances et favorise, par le débat, la formation de l'opinion des auditeurs.

Recommandation : le Conseil du public souhaite vivement voir une progression significative de la participation des femmes dans ces matinales de La Première.

TSR – 19:30

Le Conseil du public considère que le « 19:30 » reste le rendez-vous incontournable de l'actualité et le juge globalement de bonne qualité. Depuis le remaniement et le relookage du début de l'année, le Conseil du public estime que l'émission apporte une réelle plus-value à l'info déjà vue ou entendue en journée sur les supports multimédias, par l'approfondissement des sujets présentés.

Recommandations : le Conseil du public souhaite que la RTS donne plus de moyens aux correspondants extérieurs, qui apportent une véritable plus-value aux sujets. Il recommande par ailleurs que le « 19:30 » offre une meilleure couverture des autres régions linguistiques du pays, dont l'actualité concerne aussi la Suisse romande.

Elections fédérales 2011

L'examen des émissions diffusées sur la RTS a porté sur la période du 5 septembre au 23 octobre 2011. Le Conseil du public relève en général une bonne couverture tant en radio qu'en télévision et salue l'important engagement des journalistes et la qualité du travail fourni. Le Conseil du public a toutefois le sentiment que l'offre, trop abondante, a fini par lasser, tant par le volume d'informations que par la longueur de certains débats. Quant à la journée des résultats, le 23 octobre, le Conseil du public estime qu'en raison des nombreuses spéculations et des répétitions, ainsi que de la longueur du direct (midi-minuit), la RTS est allée aux limites de l'attention de l'auditoire.

Recommandations : le Conseil du public pense qu'il vaut mieux prendre l'antenne un peu plus tard dans l'après-midi, avec des données plus complètes en termes de résultats électoraux. Pour les débats, il recommande des formats plus courts, par exemple de 60 à 90 minutes. Enfin, le Conseil du public souhaite que le reste de l'actualité en Suisse et dans le monde ne soit pas oublié en période d'élections.

Offre culturelle à la RTS

La période d'examen a couvert deux mois - septembre et octobre 2011 - et l'analyse a porté sur le cinéma, les séries télévisées, la littérature, les arts de la scène et l'actualité culturelle. Le Conseil du public estime que la RTS propose une offre étoffée, éclectique et de qualité, en particulier sur les chaînes de la RSR, Espace 2, La Première et Couleur 3. Le Conseil du public relève toutefois que « La puce à l'oreille » sur la TSR mériterait une refonte de sa forme rédactionnelle ; sa conduite jugée trop dirigiste laisse peu de place à l'expression spontanée des invités.

Recommandation : le Conseil du public déplore vivement l'absence d'une émission consacrée au cinéma sur la TSR, alors que celle-ci s'inscrirait parfaitement dans le cadre de la convergence des médias, et recommande la création d'une telle émission. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Sens des responsabilités

Renforcer le sens des responsabilités passe par la définition d'objectifs communs et par une direction commune. En juin 2011, le personnel s'est vu remettre le nouveau manuel RSI qui contient la charte d'entreprise, la stratégie d'entreprise et les directives éditoriales. Cet outil de travail est plus qu'une simple déclaration d'intention de RSI sur les valeurs, l'offre et la stratégie de l'unité d'entreprise ; il précise les procédures à suivre par tous les collaborateurs RSI travaillant au programme : gestion des contenus, définition de l'indépendance politique et économique, fondamentaux de l'activité de journaliste.

Professionalisme journalistique ; autres mesures relatives à la promotion de la qualité

Le professionnalisme passe par la formation initiale et continue des collaborateurs. En 2011, RSI a organisé plusieurs ateliers consacrés à la production de documentaires, suivis par une vingtaine de réalisateurs, de rédacteurs et de producteurs du département Culture. Un cours de trois jours, dirigé par Jurgen Wolff, Antoine Jaccoud et Denis Jutzeler, a été l'occasion d'approfondir la recherche d'idées, la narration et le rapport entre forme et contenu.

Crédibilité et pertinence

La crédibilité est une valeur fondamentale de la culture d'entreprise à RSI. D'année en année, le public de Suisse italienne atteste à RSI un niveau élevé de crédibilité. RSI a donc placé la barre très haut en veillant à une sélection équilibrée d'experts et d'invités en studio, et en faisant une distinction claire entre informations et commentaires. En 2011, les magazines d'information radio et tv avaient pour mots d'ordre : meilleure réactivité, davantage de mise en contexte, plus d'invités, plus d'interventions en direct, plus d'envoyés spéciaux. C'est ainsi que le « Telegiornale » a accordé davantage de place aux commentaires d'experts et que le nombre d'invités en studio est passé en un an de 15 à 85. A cela se sont ajoutées 590 liaisons directes avec des experts, des correspondants et des envoyés spéciaux. RSI a nettement amélioré sa réactivité, pour preuve les 20 spéciales consacrées à des sujets nationaux et internationaux : franc fort, « Printemps arabe », guerre civile en Libye, 10e anniversaire de l'incendie dans le tunnel du Gothard. En s'attaquant aussi rapidement à des sujets majeurs de l'actualité, RSI a également répondu à l'exigence de pertinence.

Observation des programmes

Entre le 24 et le 30 octobre 2011, RSI a effectué le contrôle qualité de trois émissions tv (« Il Quotidiano », « Cult TV », « Piattoforte »), de quatre émissions radio (« Radiogiornale 12.30 », « Foglio volante 18.00 », « La consulenza », « Rete Uno Sport Magazine ») et du site info.rsi.ch. Huit collaborateurs RSI en ont examiné le contenu à l'aune des paramètres établis conformément aux quatre critères qualité spécifiés par la concession et aux objectifs de programme. Les résultats sont convaincants, les émissions satisfont pleinement aux critères de qualité requis en termes de contenu, tels que définis par le mandat de programme et par les directives éditoriales RSI. En 2011, le département Information a mis l'accent sur les élections fédérales et sur la politique. Les experts ont relevé certains doublons entre les sujets traités, ils ont regretté une approche parfois monothématique et rappelé que trop d'informations peut se traduire par un sentiment de saturation.

Comme en 2010, de gros efforts devront être fournis en ce qui concerne la forme : trois experts externes ont évalué chacun des médias (radio, télévision et internet) selon des aspects formels. Ils ont constaté qu'il faudrait tendre vers davantage de cohérence, vers un profil plus clair du programme et vers une présentation plus efficace des contenus. Les critiques ont surtout porté sur l'information en ligne. En octobre 2011, RSI a engagé de premières mesures et institué à cet effet un groupe de travail « Strategia Multimedia », qui bénéficie du soutien d'un professionnel. La nouvelle plate-forme multimédia devrait arriver en 2012. ■

Les observations du Conseil du public



Società cooperativa per la Radiotelevisione
svizzera di lingua italiana

Succès de la collaboration entre le Conseil du public et RSI

Le Conseil du public de la Corsi et les responsables qualité de la Radiotelevisione svizzera (RSI) ont comparé début 2011 l'analyse des programmes que chacun avait réalisée à l'automne 2010. Si les professionnels du programme et les représentants du public sont partis d'une approche différente et n'ont pas utilisé les mêmes instruments, ils sont parvenus à des résultats sensiblement identiques. Il semble donc bien que la notion de qualité, longtemps floue, gagne chaque jour en consistance et que la plupart des collaborateurs RSI lui donnent un visage concret.

A l'automne 2011, la procédure ci-dessus s'est répétée. Le Conseil du public a en outre exprimé sa volonté d'approfondir encore ce mode de collaboration.

Des émissions d'information qui séduisent

Durant l'exercice sous revue, le Conseil du public s'est essentiellement penché sur l'information, passant au crible le « Radiogiornale », le « Telegiornale » et l'émission d'information radio « Modem ». Il a évalué positivement les commentaires et les reportages de fond proposés par ces émissions, qui sont synonymes de plus-value, même pour un public déjà bien informé. Le Conseil du public suggère cependant aux rédactions RSI de réserver plus de place aux sujets nationaux.

Le groupe de travail chargé d'examiner les émissions dédiées aux élections cantonales et fédérales 2011 a lui aussi constaté cette prédominance des sujets locaux. Le Conseil du public plébiscite l'excellente couverture radio-tv des élections réalisée par RSI et le professionnalisme des nouveaux journalistes et présentateurs. Cela étant, il estime que le temps d'antenne accordé aux deux campagnes électorales était trop important. L'offre en ligne de RSI est en outre lacunaire, à son avis, et il conseille aux responsables de mieux exploiter à l'avenir les atouts respectifs de chaque média (radio, télévision et internet).

En se référant à deux cas récents, le Conseil du public a aussi évalué la couverture RSI des procès et des crimes jugés par les tribunaux. Sa conclusion est dans l'ensemble positive. Il signale néanmoins les risques liés aux « enquêtes parallèles », qui pourraient inciter les journalistes à formuler des hypothèses sur les accusés et sur leur culpabilité, ou à tomber dans le voyeurisme, en particulier pour les délits locaux où il est difficile de préserver l'anonymat de toutes les personnes impliquées.

Les émissions culturelles plaisent tout autant

L'analyse du conseil a porté sur l'émission tv « Storie », qui séduit le public par des documentaires et des interviews en début de soirée. Le Conseil du public a aussi plébiscité les émissions radio « Geronimo » et « Moby Dick » de Rete Due. Ces deux émissions ne s'adressent pas au grand public, mais à un auditoire intéressé par la culture, remplissant en cela les critères de promotion de la culture. Elles contribuent en outre à la formation de l'opinion, qui fait partie de la mission culturelle de la chaîne. Seule petite critique : l'approche est parfois trop élitaire.

Rete Tre promeut la relève

Enfin, le Conseil du public s'est intéressé à Rete Tre, qui offre à de jeunes collaborateurs l'occasion d'affûter leurs armes. Cette chaîne radio mise en outre sur une qualité élevée, se démarquant par là d'autres programmes similaires. Le conseil critique cependant le fait que les séquences humoristiques se limitent trop souvent à parodier le « Tessinois moyen » et que les collaborateurs plus âgés adoptent inutilement un ton jeune.

Soigner la langue

Le Conseil du public a attiré l'attention de RSI sur plusieurs autres points critiques. Il a notamment souligné la nécessité d'accorder davantage de soin à la langue. Le conseil salue les efforts déjà entrepris par la RSI dans ce sens et recommande une formation ciblée pour tous les collaborateurs qui s'expriment au micro. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Sens des responsabilités

De plus en plus, RTR fait appel à des producteurs et à des journalistes qui développent et réalisent des projets convergents pour les trois vecteurs (radio, télévision, internet). Ils ont toute latitude pour décider de ce qui est faisable pour tel ou tel média et formulent des propositions en ce sens. Le but est d'encourager un raisonnement et une approche multimédia chez les journalistes afin d'enrichir le travail des collaborateurs et de les motiver. Exemples de productions convergentes menées à bien en 2011 : les Journées littéraires de Domat/Ems, le programme estival de RTR avec un voyage dans les archives RTR, les élections fédérales 2011.

Professionnalisme journalistique

Le contrôle de la qualité journalistique fait partie des tâches courantes : discussions sur le concept, lecture croisée, approbation des textes, corrections, recherches, réactions. La qualité journalistique n'est pas un exercice théorique, mais bien plutôt un travail d'artisan. En 2011, RTR a organisé un workshop sur le storytelling pour les journalistes tv, les monteurs et les caméramans. Ils ont été 27 à participer à cet atelier de deux jours animé par Marc Tschudin, journaliste à SRF. RTR met régulièrement à profit le partage de connaissances avec les autres unités d'entreprise. C'est ainsi que Maurice Velati, responsable internet des informations régionales à Schweizer Radio DRS, a travaillé avec les collaborateurs de la rédaction infos en ligne de RTR lors d'un stage de deux jours.

Pertinence

RTR a investi beaucoup de temps et de personnel dans l'information sur les élections fédérales. Elle est allée au-delà des frontières de sa zone de diffusion, avec un reportage radiophonique en huit parties dans toute la Suisse, des émissions dans le cadre du projet « Place fédérale » ou encore de grandes tables rondes et des mini-débats. Au total, RTR a produit près de quinze heures d'émissions avant les élections, soit douze pour la radio et trois pour la télévision. A cela, on peut ajouter de nombreux sujets d'actualité sur la campagne électorale. Le dimanche des élections, Radio Rumantsch a proposé onze heures d'émissions et « Telesguard » 45 minutes sur la chaîne tv SF info. Sur rtr.ch, les internautes ont eu accès à un dossier sur les élections, avec des informations complémentaires très fouillées.

Dans la mesure de ses moyens, RTR a rendu compte du séisme au Japon et de la destruction de la centrale nucléaire de Fukushima avec ses correspondants du Palais fédéral ; des liaisons ont pu être établies avec des Grisons vivant au Japon. Pendant plusieurs semaines, RTR a traité ces événements de portée internationale sous plusieurs angles, mettant en avant les débats sur l'énergie qui ont suivi en Suisse.

Crédibilité

Pour RTR, l'information sur la controverse suscitée par l'adoption du rumantsch grischun dans les écoles rhéto-romanes s'est révélée délicate, car le rumantsch grischun est indispensable à l'offre en ligne de RTR. En effet, celle-ci ne pourrait proposer une page internet dans les cinq dialectes. Pour cette raison, RTR est volontiers qualifiée de « turbo du rumantsch grischun ». Ce jugement ignore que RTR a une stratégie claire pour chacune des variantes rhéto-romanes. Dans un contexte aussi émotionnel, RTR a fait entendre tous les sons de cloche de façon crédible et objective, tout en se montrant critique à l'égard des débats politiques et sans pour autant se laisser piéger par l'un ou l'autre camp.

Autres mesures relatives à la promotion de la qualité

Grâce aux « air-checks » effectués régulièrement avec les journalistes radio, RTR entend améliorer la qualité de la présentation. Les journalistes radio se définissent des objectifs, qui sont ensuite contrôlés et évalués à l'aide d'une grille air-check. Les collaborateurs RTR choisissent un programme de formation, par exemple un cours de diction, dont les objectifs sont déterminés par la formatrice et par le supérieur hiérarchique.

Pour les journalistes tv, RTR a organisé un stage de conduite d'interviews, car l'émission « Telesguard » propose de plus en plus de brefs entretiens. En 2011, RTR a décidé que les JRI seront suivis en permanence par des coaches. Après une formation de base à Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et à la demande du coach, le rédacteur en chef délivrera ensuite un « permis de tournage ». Tous les journalistes qui ont suivi un stage de perfectionnement doivent rédiger un petit mémoire sur ce qu'ils ont appris. Ces mini-rapports sont ensuite présentés lors de la séance de rédaction. ■

Les observations du Conseil du public

SRG SSR Svizra Rumantscha

Les constatations et les recommandations du Conseil du public SRG.R doivent optimiser le travail quotidien des journalistes de Radiotelevisiun Svizra Rumantscha (RTR). Les observations sont faites dans le cadre de la gestion qualité RTR.

Le Conseil du public s'est réuni quatre fois en 2011. A cette occasion, les groupes de travail rédigent des rapports complets à l'attention des journalistes ; les chefs d'émission donnent ensuite leur avis. Cette information en retour permet de vérifier la manière dont les constatations et les remarques du Conseil du public sont entendues par les journalistes de RTR.

Coutumes linguistiques à RTR : débat autour du rumantsch grischun

Sur Radio Rumantsch, la part du rumantsch grischun est de 15%, soit 50 minutes environ par jour. Le solde de 85% se répartit entre cinq idiomes (60%) et d'autres langues cantonales (25%). L'adhésion au romanche dans les médias RTR (radio, télévision et internet) a augmenté ces dernières années. Cette remarque concerne en particulier la langue écrite, le rumantsch grischun étant de rigueur pour l'offre internet RTR. Afin de renforcer les compétences linguistiques des journalistes et de préserver la qualité du romanche, RTR emploie une personne en charge de défendre la langue.

Le Conseil du public a examiné la qualité linguistique d'une série d'émissions. Le romanche est l'outil de travail des journalistes, dont les compétences linguistiques sont jugées bonnes dans l'ensemble. Comme les textes du site internet de RTR peuvent être relus et consultés en permanence, ils sont épiluchés pour identifier les fautes de langue ; par contre, la langue parlée est souvent écoutée une seule fois. Le Conseil du public constate que l'usage de la langue est presque parfait.

Offre en ligne RTR

rtr.ch, battaporta.ch et simsalabim.rtr.ch font partie de l'offre internet RTR. Globalement, l'offre numérique est bien notée. Le site rtr.ch, réputé sérieux, est souvent consulté. Peu nombreuses, les critiques portent sur la navigation, sur la mise en page et sur la fonction de recherche. L'offre internet pour les enfants proposée par simsalabim.rtr.ch se révèle particulièrement intéressante ; elle apporte une plus-value à l'émission « Minisguard » de SF 1, par des jeux, des galeries photo et des informations complémentaires. De l'avis du Conseil du public, le site battaporta.ch est lui surchargé et moins attrayant ; en outre, la marque Battaporta est en perte de vitesse chez les jeunes. RTR devrait donc peaufiner son offre

jeunesse ou l'intégrer au site rtr.ch. Une offre sur les plateformes des médias sociaux serait par ailleurs bienvenue.

Les archives en vedette pendant l'été

Pendant l'été, RTR a adapté son offre à ses médias. Le programme « Sas anc...? » a enthousiasmé le public par des extraits choisis tirés des archives. Diffusé à la radio et à la télévision, il a été publié aussi sur rtr.ch. Le Conseil du public recommande de renouveler l'expérience en 2012.

Une offre copieuse lors des élections fédérales 2011

Grâce au projet convergent « Place fédérale », RTR a eu droit à une plage plus large lors des élections fédérales de 2011. Le Conseil du public a estimé que RTR a donné la parole à tous les partis et qu'elle a, sur l'ensemble de ses médias, traité les candidats équitablement. Les publics radio et télévision ont été informés par le menu tout au long des élections, tandis que les tensions linguistiques ont pu être oubliées pendant un certain temps.

Outre les émissions radio et télévision sur les élections fédérales 2011, le Conseil du public a passé au crible l'offre internet sur le même sujet proposée sur rtr.ch. Il ne tarit pas d'éloges : le site a fourni des informations fouillées sur les élections fédérales et il a été consulté quatre fois plus souvent que d'habitude un dimanche de scrutin. Un bémol cependant : la navigation peu conviviale. ■

Gestion qualité et contrôle interne

swissinfo.ch

Sens des responsabilités

Swissinfo a accordé une attention particulière à la planification des dossiers sur les élections fédérales, toutes langues confondues. Les rédactions qui travaillent dans les langues nationales ont une grande expérience de l'information politique, qui profite aux autres rédactions. C'est avec un grand sens des responsabilités qu'elles ont préparé des dossiers communs sur le système politique suisse : comment fonctionne la démocratie helvétique ? Qu'est-ce qu'un parlement de milice ? Quels partis défendent quels intérêts ? Des comparaisons sont-elles possibles avec d'autres pays ? Le volume et le contenu des dossiers ont été discutés pour chaque rédaction linguistique, puis adaptés au public cible à l'étranger.

Professionnalisme journalistique

L'an dernier, Swissinfo a proposé un large éventail de formations. Elle a organisé en interne des formations en allemand, en français et en anglais sur différents sujets : « L'Art de la synthèse », « Audio-/Podcast-Workshop », « Techniques d'enquête », « Framing the Picture ». Des cours d'allemand et de français ont été proposés aux collaborateurs d'origine étrangère. Par ailleurs, Swissinfo a organisé un atelier sur le management et plusieurs réunions d'information, notamment sur la manière dont l'islam est présenté dans les médias suisses. Au total, 3300 heures de formation ont été dispensées, soit 3,5 jours de formation par collaborateur en moyenne.

Pertinence

Tel sujet peut-il intéresser un public étranger ? Concerne-t-il les étrangers établis en Suisse ? Voilà le genre de questions que Swissinfo se pose régulièrement. Un exemple : en mars 2011, la rédaction japonaise de Swissinfo a consacré un dossier à la catastrophe de Fukushima, avec des interviews de spécialistes suisses du nucléaire et de la sécurité dans les centrales nucléaires, et des analyses de la politique japonaise en matière d'information. Ce dossier a rencontré un vif intérêt dans la communauté japonaise en Suisse, mais aussi au Japon. Les débats nationaux et transnationaux montrent que Swissinfo, et notamment la rédaction de langue japonaise, a eu raison de juger ce sujet pertinent et qu'elle l'a traité avec intelligence.

Crédibilité

Pour Swissinfo, traiter le printemps arabe n'a pas été une sinécure. Elle devait rendre compte des mouvements démocratiques au Maghreb et au Proche-Orient, en particulier pour le public vivant dans les régions concernées. Le mot d'ordre était le suivant : rester crédible à tout prix. Swissinfo a pu s'appuyer sur la longue expérience des collaborateurs de la rédaction arabe, sur leur profonde connaissance des pays arabes et de leurs relations avec la Suisse, sur leurs relations avec des spécialistes en Suisse et dans les pays concernés, ainsi que sur leurs contacts avec les communautés arabes de Suisse. Leurs connaissances ont permis de relater en continu les événements de façon objective.

Autres mesures relatives à la promotion de la qualité

Difficile pour les organes de contrôle qualité (responsables qualité/Conseil du public) d'évaluer l'espagnol, le portugais, l'arabe, le japonais et le chinois. C'est pourquoi cette tâche est confiée à des auditeurs externes, à savoir un auditeur étranger en Suisse et un auditeur à l'étranger. Swissinfo s'est efforcée d'appliquer au travail journalistique les quatre critères qualité énoncés à l'article 3 de la concession de la SSR : sens des responsabilités, professionnalisme journalistique, pertinence et crédibilité. Les neuf auditeurs (deux ou trois par langue) ont estimé que les éditions étaient de grande qualité, notamment du point de vue de la crédibilité. Concernant l'éthique, Swissinfo a raté de peu le sans-faute. Les auditeurs se sont en outre félicités de la pertinence et de l'ancrage en Suisse. La qualité des éléments multimédias et le haut niveau d'actualité et de diversité ont été appréciés. Par contre, ils ont recommandé de proposer (encore) plus d'informations de fond et de mieux expliquer les tenants et les aboutissants. Ils ont néanmoins déploré la structure de certains dossiers. Après avoir discuté des conclusions, les responsables de rédaction ont décidé d'améliorer les dossiers dans les limites de ce qu'il est possible de faire et de les rendre plus lisibles. ■

Les observations du Conseil du public de Swissinfo

Des audiences et des sondages réjouissants

En 2011, le Conseil du public de Swissinfo s'est réuni à trois reprises (deux réunions ordinaires et une extraordinaire). En février, ses membres ont pris connaissance de l'évolution positive des audiences en 2010. Ils ont salué la nette augmentation des connexions en Chine, en raison notamment du dossier sur l'Exposition universelle de Shanghai et sur le pavillon suisse.

Le Conseil s'est félicité des résultats positifs du sondage sur Swissinfo réalisé auprès des Suisses de l'étranger. Tant la notoriété et l'utilisation du site de Swissinfo que le niveau de satisfaction élevée générée par l'offre ont évolué favorablement par rapport à 2008.

Dossiers « Elections 2011 » et « Patrimoine mondial de l'Unesco en Suisse »

Le Conseil du public s'est réjoui de l'opportunité et de la profondeur de l'information sur les « Elections 2011 » dans les trois langues nationales (français, allemand et italien). Le dossier est jugé remarquable par sa lisibilité et par son interactivité, associées à des graphiques et à un traitement de thématiques qui intéressent tout particulièrement les Suisses de l'étranger.

Par ailleurs, le Conseil a étudié le dossier « Patrimoine mondial de l'Unesco en Suisse ». Il en souligne non seulement la richesse des informations et l'analyse des aspects touristiques, mais aussi l'abondance des éléments multimédias et les liens.

Dossier « La Suisse, mode d'emploi » et qualité de la rédaction arabophone

Lors de sa réunion de juillet, le Conseil du public s'est penché sur le dossier « La Suisse, mode d'emploi » en huit langues proposé par Swissinfo, dont il a apprécié la clarté et la lisibilité de la présentation du guide pratique, les informations et les astuces sur différents thèmes : vivre, travailler, voyager, étudier en Suisse.

Le Conseil a pris connaissance aussi des conclusions du contrôle qualité du site en langue arabe de Swissinfo. Dans l'ensemble, la rédaction arabophone obtient de très bonnes notes. Les nombreuses propositions des auditeurs externes seront prises en compte pour améliorer l'offre.

Dossier « Border Stories »

Le dossier « Border Stories », consacré à l'aventurier américain John Harlin et à son tour de Suisse, était à l'ordre du jour de la réunion d'octobre du Conseil du public. Les membres y ont vu une prouesse technique et se sont réjouis de ce que le dossier ne se réduise pas à livrer une image d'Epinal de la Suisse, mais qu'il aborde des sujets variés et qu'il touche donc un vaste public. Le Conseil a relevé l'enthousiasme et la passion de Harlin, un étranger qui porte un regard neuf sur la Suisse. Il regrette cependant que les autres unités d'entreprise de la SSR ne lui aient pas accordé plus d'importance.

Nouvelle stratégie de l'offre

Lors de la réunion extraordinaire du 15 mars 2011, le Conseil du public a débattu du projet « Nouvelle stratégie de l'offre et organisation future de Swissinfo » et élaboré un rapport à l'attention du groupe de travail. ■

Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs

La SSR fournit des prestations de haut niveau grâce à l'engagement, au savoir-faire et à la créativité de ses collaborateurs. Ses valeurs – crédibilité, indépendance, pluralité, créativité et loyauté –, la SSR entend les vivre aussi dans les rapports qu'elle entretient avec son personnel. Elle offre des conditions de travail avantageuses et elle encourage la responsabilité individuelle de tous ceux qui sont à son service.

Un forum pour les collaborateurs RH

La SSR a élaboré en 2010 un nouveau modèle de Gestion des ressources humaines (GRH), lançant du même coup toute une série de projets partiels destinés à augmenter l'efficacité et à moderniser les processus RH. Les responsables RH ont donc organisé en 2011 un forum de deux jours pour tous les collaborateurs RH de la SSR. 111 personnes ont répondu à l'appel, soit deux tiers du personnel RH ; elles se sont rendues en mai au sommet du Gurten, la colline qui surplombe la ville de Berne. Le chef RH de la SSR, Thomas Waldmeier, a présenté les objectifs aux participants et les a informés de l'état d'avancement du nouveau modèle GRH. Les participants ont pu en apprendre davantage sur les projets en cours, tout en partageant avec leurs collègues les expériences faites dans les services régionaux. Au sein de différents groupes, les participants se sont penchés sur les sujets RH du moment ; ils ont aussi fait des suggestions pour d'autres projets. Dans le souci d'élargir les perspectives au-delà de l'entreprise, le chef du personnel des CFF, Markus Jordi, a été invité à partager son expérience. Il s'est exprimé sur les enjeux de l'entreprise confrontée à des transformations aussi profondes.

Vers une harmonisation des processus : deuxième étape

La deuxième étape de mise en œuvre du nouveau modèle GRH a démarré début 2011, par l'harmonisation et le développement des processus, confiés à des groupes de projet. En outre, la SSR a hâté l'introduction de logiciels informatiques RH, afin de rendre les processus plus efficaces. Un outil électronique a été adopté, qui facilite la rédaction des certificats de travail. La création d'un dossier personnel électronique est en voie de réalisation ; elle a été précédée d'une mise à jour des dossiers par les unités d'entreprise SSR vers le milieu de l'année et de leur numérisation. Par ailleurs, les RH travaillent d'arrache-pied à un concept de plate-forme électronique SSR, opérationnelle à partir de 2012. Enfin, la plate-forme RH SAP est elle aussi en voie d'harmonisation, dans l'objectif de donner un coup de fouet à l'efficacité et de réaliser les préalables à l'introduction d'autres logiciels.

Système salarial SSR : évaluation des fonctions harmonisée
Ces dernières années, les unités d'entreprise de la SSR ont revu leurs fonctions-clés en profondeur pour les rapprocher des fonctions de référence nationales. Dans deux cas, cette réévaluation a duré jusqu'à fin 2011 : à Radio Télévision Suisse (RTS), en raison de la fusion entre la radio et la télévision, et à Media Services, du fait de son intégration à la Direction générale. L'harmonisation du système salarial est maintenant terminée et la SSR, qui déploie des activités partout en Suisse, évalue les fonctions CCT et les fonctions de cadre à l'aune de critères nationaux. La rémunération est définie selon les mêmes principes, sur la base de la courbe salariale nationale ; celle-ci tient compte des réalités du marché et des réalités régionales, notamment au Tessin et aux Grisons.

Comparaison des salaires : les rémunérations sont conformes à celles du marché

La SSR a participé à l'enquête nationale sur les salaires menée par la société Landolt & Mächler ; plus de 300 entreprises ont joué le jeu et communiqué le salaire du personnel employé dans les fonctions de support (finances, RH, IT, etc.). L'enquête révèle que la SSR est en ligne avec le marché, et non plus légèrement au-dessus de celui-ci, comme en 2009. Cette évolution s'explique avant tout par l'issue défavorable des négociations salariales SSR en 2010. Cela étant, la courbe salariale de la SSR reste un peu plus plate que la moyenne ; en d'autres termes, les fonctions faiblement évaluées sont mieux rémunérées que la moyenne, et inversement.

Partenariat social : le tribunal arbitral donne raison à la SSR

Début 2011, la SSR a harmonisé les courbes salariales de ses unités d'entreprise, car une rémunération différente pour des fonctions pareillement évaluées est à la fois injuste et incompréhensible. Le syndicat SSM a saisi le tribunal arbitral, au prétexte que la SSR avait enfreint le droit de négociation. Le tribunal a rejeté la plainte le 28 juin 2011 : en consultant le SSM, la SSR a agi comme il se doit, dans la transparence et conformément à la CCT ; par ailleurs, la courbe salariale ne fait pas implicitement partie de la CCT. Par conséquent, le SSM ne peut pas se prévaloir d'un droit de négociation de principe.

Partenariat social : les négociations relatives à la CCT 2013 sont lancées

Le premier semestre 2012 est marqué par les négociations en vue de renouveler la convention collective de travail. Les discussions ont démarré en décembre 2011 et les partenaires sociaux sont au courant des objectifs et des sujets qui préoccupent les uns et les autres. La SSR va faire en sorte que la CCT soit, dans la mesure du possible, simple, cohérente et économiquement viable, sans toucher à sa pierre angulaire : la SSR doit rester un employeur apprécié et fiable.

Caisse de pension (CPS) : projet de changement de primauté

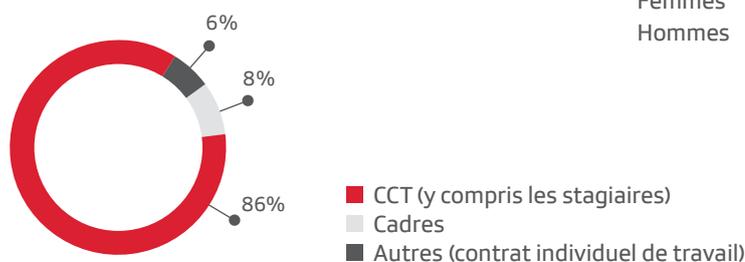
La tendance se précise : la primauté des prestations cède peu à peu la place à la primauté des cotisations. Récemment encore, 20% des caisses de pension proposaient à leurs assurés un plan en primauté des prestations ; elles ne sont plus que 10% à le faire. La SSR a donc demandé au Conseil de fondation de définir, dans le cadre d'un projet, les conditions d'un changement de primauté. Le Conseil de fondation a accepté la proposition, pour autant que le changement de primauté soit approuvé par les assurés. Pour sa part, la SSR est prête à soutenir financièrement la conversion et les mesures d'accompagnement qui s'imposent. Le chantier est vaste, un changement éventuel n'est pas envisageable avant 2013, au plus tôt.

Caisse de pension (CPS) : découvert évité de justesse

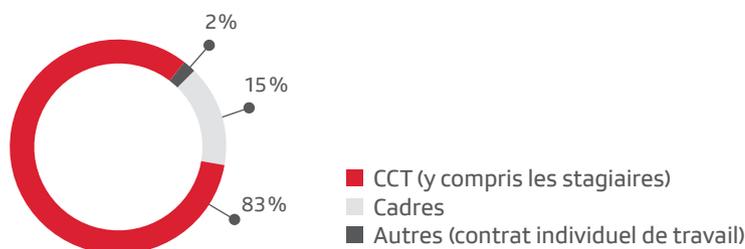
Du 1er janvier au 31 décembre 2011, la Caisse de pension a dégagé un rendement de 0,7% dans un contexte difficile, marqué par la chute des actions, par le rendement très bas des obligations de la Confédération, par la force du franc suisse et par l'endettement de nombreux pays. Or, un rendement de 4,5% serait nécessaire au maintien du taux de couverture de la CPS. L'objectif n'ayant pas été réalisé, le taux de couverture s'est abaissé de 102,2 à environ 100%. →

Ressources humaines en chiffres

FTE = équivalent temps plein		2011	2010	2009	2008
Postes à plein temps	FTE	4 829	4 948	4 979	4 869
Nombre de personnes par catégorie contractuelle					
Cadres	Total	464	446	449	443
	Femmes	132	120	110	115
	Hommes	332	326	339	328
CCT (y compris les stagiaires)	Total	5 086	5 168	5 206	5 138
	Femmes	2 255	2 253	2 277	2 231
	Hommes	2 831	2 915	2 929	2 907
Autres (contrat individuel de travail)	Total	376	399	457	583
	Femmes	167	180	210	282
	Hommes	209	219	247	301
Toutes catégories confondues	Total	5 926	6 013	6 112	6 164
	Femmes	2 554	2 553	2 597	2 628
	Hommes	3 372	3 460	3 515	3 536



Répartition de la masse salariale par catégorie contractuelle		2011	2010	2009	2008
Cadres	CHF 1000	80 681	77 012	76 279	74 884
	%	15,2	14,4	14,2	14,4
CCT (y compris les stagiaires)	CHF 1000	438 121	445 356	448 054	431 046
	%	82,8	83,4	83,3	82,8
Autres (contrat individuel de travail)	CHF 1000	10 710	11 788	13 524	14 326
	%	2,0	2,2	2,5	2,8
Total masse salariale	CHF 1000	529 512	534 156	537 857	520 256
	%	100,0	100,0	100,0	100,0

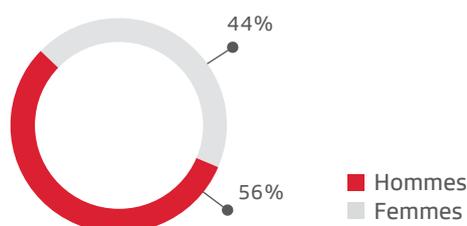


Indicateurs RH

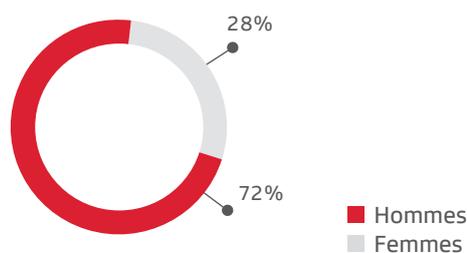
FTE = équivalent temps plein

Personnel CCT

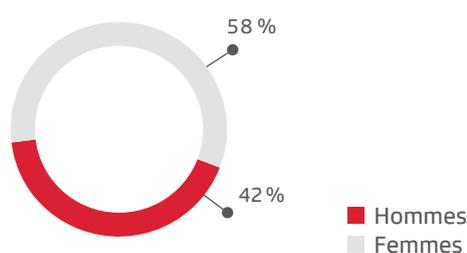
			2011	2010	2009	2008
Personnel sous CCT par sexe :	Femmes	%	44	43	44	43
	Hommes	%	56	57	56	57



			2011	2010	2009	2008
Cadres par sexe :	Femmes	%	28	27	24	26
	Hommes	%	72	73	76	74



			2011	2010	2009	2008
Collaborateurs à temps partiel (toutes catégories)	En % du total des employés		50	50	50	52
Dont femmes à temps partiel	%		58	58	58	58
Dont hommes à temps partiel	%		42	42	42	42



			2011	2010	2009	2008
Moyenne d'âge	Total en années		43,3	43,2	42,8	42,5
Ancienneté dans l'entreprise	Total en années		12,5	12,5	12,2	12,1

Absences

			2011	2010	2009	2008
Nombre de jours d'absence des collaborateurs sous CCT (maladie)	En jours de travail par FTE		9,0	8,2	8,8	7,0

Fluctuation « nette »¹

			2011	2010	2009	2008
Personnel CCT	%		3,6	3,0	2,7	3,6
Cadres	%		2,1	2,2	2,5	2,5

¹ Comprend seulement les résiliations données par les employés

Une gestion et un contrôle responsables

L'association SSR diffuse des programmes de radio et de télévision et des services journalistiques (médias en ligne, télétexte, offre destinée à l'étranger), conformément à la loi fédérale sur la radio et la télévision du 24 mars 2006 (LRTV), à l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) du 9 mars 2007 et à la concession du 28 novembre 2007 octroyée par le Conseil fédéral. Pour s'acquitter de son mandat au service de la collectivité, l'association exploite une entreprise sans but lucratif.

Les organes

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de l'association. Le Conseil d'administration assume la haute direction. Les comités régionaux peuvent faire des propositions au Conseil d'administration en rapport avec le programme et prendre des décisions ayant trait aux concepts de programme¹ et à l'allocation des ressources financières (enveloppes budgétaires) dans la limite des pouvoirs qui leur sont délégués. Epaulé par le Comité de direction, qui lui est subordonné, le directeur général dirige l'entreprise dans le respect des compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Depuis le 1er janvier 2009, la société Ernst & Young est l'organe de révision de l'entreprise (maison mère et filiales).

L'entreprise

L'entreprise est synonyme de groupe ; elle comprend la maison mère, qui fait juridiquement partie intégrante de l'association, et six filiales. A la fin de 2011, la maison mère comptait huit succursales (ci-après « unités d'entreprise » ou « unités d'organisation »). Les émissions radio/tv et les autres offres journalistiques sont assurées par cinq unités d'entreprise : Radiotelevisione svizzera (RSI), Radiotelevisioni Svizra Rumantscha (RTR), Radio Télévision Suisse (RTS), Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et Swissinfo.

Les tâches des domaines centraux et les prestations sont assurées par trois unités d'organisation : Direction générale,

Media Services et Business Unit Sport. Le 1er janvier 2012, l'unité d'organisation Media Services a été dissoute et son personnel a été intégré à la Direction générale.

A la fin de 2011, la SSR détenait une participation supérieure à 50% dans six filiales : Technology and Production Center Switzerland AG (TPC AG), Teletext Suisse SA (Swiss TXT), Publisuisse SA, Telvetia SA, Mxlab AG et MCDT SA. Exception faite de TPC AG, leurs activités ne sont pas directement liées à la production des émissions radio/tv ou à celle des autres offres journalistiques. Ces filiales sont des sociétés non cotées en Bourse (cf. annexe aux comptes du groupe en page 155). Chaque filiale est gérée par un conseil d'administration, dans lequel siègent des représentants désignés par le Comité de direction de la SSR. Le président du conseil d'administration des filiales est membre du Comité de direction de la SSR. Le directeur du TPC participe, avec voix consultative, aux réunions de la direction de Schweizer Radio und Fernsehen (SRF).

L'association

L'association SSR compte quatre sociétés régionales :

- Société SRG.D : Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz
- Société RTSR : Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande
- Coopérative Corsi : Società cooperativa per la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana
- Société SRG.R : SRG SSR Svizra Rumantscha

Les sociétés régionales SRG.D et RTSR sont subdivisées à leur tour en sept sociétés membres. 20 500 personnes sont membres des sociétés régionales.

Bien implantées dans la société, les sociétés régionales alimentent le débat sur le service public et elles influencent le développement et la qualité des émissions radio/tv et des autres offres journalistiques. Les conseils régionaux

- expliquent les enjeux culturels et les questions de société,
- prennent connaissance des concepts de programme et du rapport des unités d'entreprise sur la qualité et le service public,
- soumettent au comité régional des amendements aux concepts de programme,
- désignent les délégués et
- assument les tâches qui n'incombent pas aux assemblées (société ou coopérative) ou au comité régional.

¹ Le concept de programme définit l'axe de développement général, les groupes cibles et les objectifs de marché stratégiques, la structure générale du contenu et les axes de développement d'une chaîne (La Première, etc.), d'un domaine (l'information, etc.) ou d'une autre offre journalistique (service en ligne de Swissinfo, par exemple). Il repose sur le mandat de service public, sur les exigences qualité de la LRTV, sur la concession et sur les consignes du Conseil d'administration.

Les comités régionaux dirigent les sociétés régionales et ils jouent un rôle actif dans le traitement des dossiers consacrés au programme, que le Conseil d'administration examine, comme le prévoient les statuts de la SSR. Les présidents des sociétés régionales participent d'office à l'Assemblée des délégués et au Conseil d'administration de la SSR.

Chaque société régionale consulte son Conseil du public, qui fait le lien entre les chefs de programme et les auditeurs-télespectateurs ; elle donne aussi son avis sur le programme, le Conseil du public étant appelé à faire des remarques et des suggestions. Les présidents des Conseils du public se réunissent plusieurs fois par an pour partager des expériences, développer des méthodes et des instruments et coordonner les commentaires ayant trait à l'offre. Dans chaque région linguistique, le Conseil du public a institué un organe de médiation, chargé de traiter les réclamations en rapport avec le programme radio/tv et les autres offres journalistiques.

Le Conseil d'administration de la SSR compte neuf membres : les quatre présidents régionaux, deux personnes nommées par le Conseil fédéral et trois personnes désignées par l'Assemblée des délégués.

Le président SSR est élu par l'Assemblée des délégués ; il est en même temps président de l'Assemblée des délégués et président du Conseil d'administration.

Structure du capital

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres de la SSR s'élèvent à 576,6 millions de francs. Ils se composent d'une réserve de base de 480 millions de francs et d'une réserve de 96,6 millions de francs provenant des bénéfices.

L'Assemblée des délégués

Organe suprême de la SSR, l'Assemblée des délégués compte 41 membres. Sa composition est la suivante :

Délégués	
SRG.D	18
RTSR	9
Corsi	6
SRG.R	3
Total des délégués	36

(y compris les quatre présidents régionaux qui sont d'office délégués et membres du Conseil d'administration)

Autres membres	
Administrateurs élus par l'Assemblée des délégués	3
Administrateurs nommés par le Conseil fédéral	2
Total des autres membres	5
Total délégués + autres membres	41

Les délégués peuvent se faire représenter par d'autres personnes, qui doivent justifier d'une procuration de la société régionale. Le mandat est de quatre ans ; le dernier est échu le 31 décembre 2011. Celui qui a démarré le 1er janvier 2012 durera jusqu'à fin 2015. L'Assemblée des délégués invite également le président de l'association du personnel signataire de la Convention collective de travail (CCT) et un représentant des cadres à participer à ses réunions.

Les compétences de l'Assemblée des délégués sont définies dans les statuts. En plus des questions statutaires, qui sont du ressort de l'Assemblée générale en vertu du droit des sociétés anonymes, l'Assemblée des délégués approuve, à la demande du Conseil d'administration, la nomination du directeur général, les propositions d'amendement de la concession du Conseil d'administration et le rapport sur la qualité du service public publié chaque année par la SSR. Elle édicte le règlement sur les indemnités de ses membres et de ceux du Conseil d'administration et elle se prononce sur les propositions au Conseil fédéral concernant le montant de la redevance. Par ailleurs, elle décide de l'allocation annuelle des ressources aux

sociétés régionales. Elle peut proposer au Conseil d'administration un examen du service public et de la qualité ; les administrateurs ont six mois pour répondre. Enfin,

l'Assemblée des délégués prend acte du règlement d'organisation, de la stratégie et du rapport de mise en œuvre de la stratégie. Elle se réunit deux fois par an au moins.

Assemblée des délégués

Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
SRG.D		
Baumeler Viktor, Meggen (président SRG.D)	Administrateur	2007
Cuttat Marcel, Berne		2012
Flury Peter, Laufon		2007
Frey Gerhard, Niederteufen		2007
Gamma Robert, Küssnacht SZ		2007
Hasler Susanne, Villnachern		2007
Hatz Christine, Bâle		2007
Jaggi Leander, Naters		2007
Kaufmann Dorette, Gränichen		2012
Marti Werner, Herrliberg		2012
Melchior Andreas, Berikon		2009
Niederer Erich, Grub AR		2011
Oehler Arthur, Heiden		2007
Rigg Evi, Mönchaltorf		2007
Schefer Andreas, Berne		2009
Studer Peter, Langendorf		2010
Ullrich Niklaus, Arlesheim (vice-président SRG.D)		2001
Zeier Niklaus, Lucerne		2008

Assemblée des délégués

Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
RTSR		
Béguin Thierry, Saint-Blaise		2008
Benjamin Eric, Genève		2007
Berger Nicole, Cousset		2009
Brunner Wicht Isabelle		2012
Busset Jean-Bernard, Meyrin		2012
Cleusix Jean-Marie, Leytron (vice-président RTSR)		2008
Flühmann Martine, Epalinges		2007
Langel Marc-Alain, Bevaix		2012
Roth Jean-François, Courtételle (président RTSR)	Administrateur	2007
Corsi		
Gendotti Gabriele, Faido		2012
Keller Fabrizio, Grono		2005
Michael Maurizio, Castasegna		2008
Pedrazzini Luigi, Locarno (président Corsi)	Administrateur	2012
Perucchi Borsa Simonetta, Lugano		2008
Soldini Renato, Davesco Soragno		2008
SRG.R		
Baselgia Beatrice, Domat/Ems		2009
Bezzola Duri, Scuol (président SRG.R)	Administrateur	2006
Blumenthal Duri, Degen (vice-président SRG.R)		2007
Administrateurs nommés par l'Assemblée des délégués		
Fecker Regula, Herrliberg/ZH	Administratrice	2012
Küng Lucy, Küsnacht/ZH	Administratrice	2008
Loretan Raymond, Genève (président)	Administrateur	2012

Assemblée des délégués		
	Autre fonction	Première nomination
Administrateurs nommés par le Conseil fédéral		
Gygi Ulrich, Berne	Administrateur	2008
Lauri Hans, Münsingen	Administrateur	2008
Participants avec voix consultative		
Büttner Barbara, Berne	Représentante du SSM	2000
de Weck Roger, Berne et Zurich	Directeur général	2011
Schäffler Jürg, Berne	Représentant de l'Association des cadres (ADC)	2001
Délégués démissionnaires en 2011		
Battaglia Hermann, Spiez		2007
Biscossa Anna, Morbio Inferiore		2011
Devaux Stilli Béatrice, Orvin		2008
Fessler Raphaël, Fribourg		2007
Matter Kathrin, Zofingue		1997
Rigozzi Gerardo, Bedano		2007
Spichiger Robert, Thayngen		2007
Administrateurs démissionnaires en 2011		
Generali Claudio, Gentilino (président Corsi)*	Administrateur	1997
Münch Jean-Bernard, Domdidier (président)	Administrateur	2002
Veya Elisabeth, Berne	Administratrice	2000

* Selon l'art. 26, al. 2 des statuts de la SSR, les membres élus pour un premier mandat avant 2000 pouvaient être réélus pour la période 2008/11, mais ils devaient dans tous les cas se retirer à 70 ans. Depuis le 1er janvier 2012, cette disposition transitoire n'est plus pertinente.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration exerce la haute direction de la SSR. Il dirige les affaires et répond devant l'autorité de concession de la satisfaction des exigences légales et des contraintes de la concession. En vertu de l'art. 716 a et b du Code des obligations (CO) et des statuts, il a, dans le règlement d'organisation du 16 décembre 2010, délégué au directeur général la gestion de l'entreprise et la direction générale des programmes, mais pas ses attributions intransmissibles et inaliénables. Les comités régionaux définissent les concepts de programme dans le respect des consignes du Conseil d'administration sur la stratégie de l'offre. Après avoir évalué les concepts, ils répartissent les ressources financières avalisées par le Conseil d'administration entre les chaînes ou les domaines. Ils font par ailleurs des propositions au Conseil d'administration, en rapport avec les dossiers suivants :

- nomination des directeurs des unités d'entreprise et nomination des cadres du second échelon justifiant d'une compétence de programme,
- déplacement des studios régionaux,
- modification de la structure régionale des unités d'entreprise,
- modification, dans les unités d'entreprise, du second échelon de direction justifiant d'une compétence de programme.

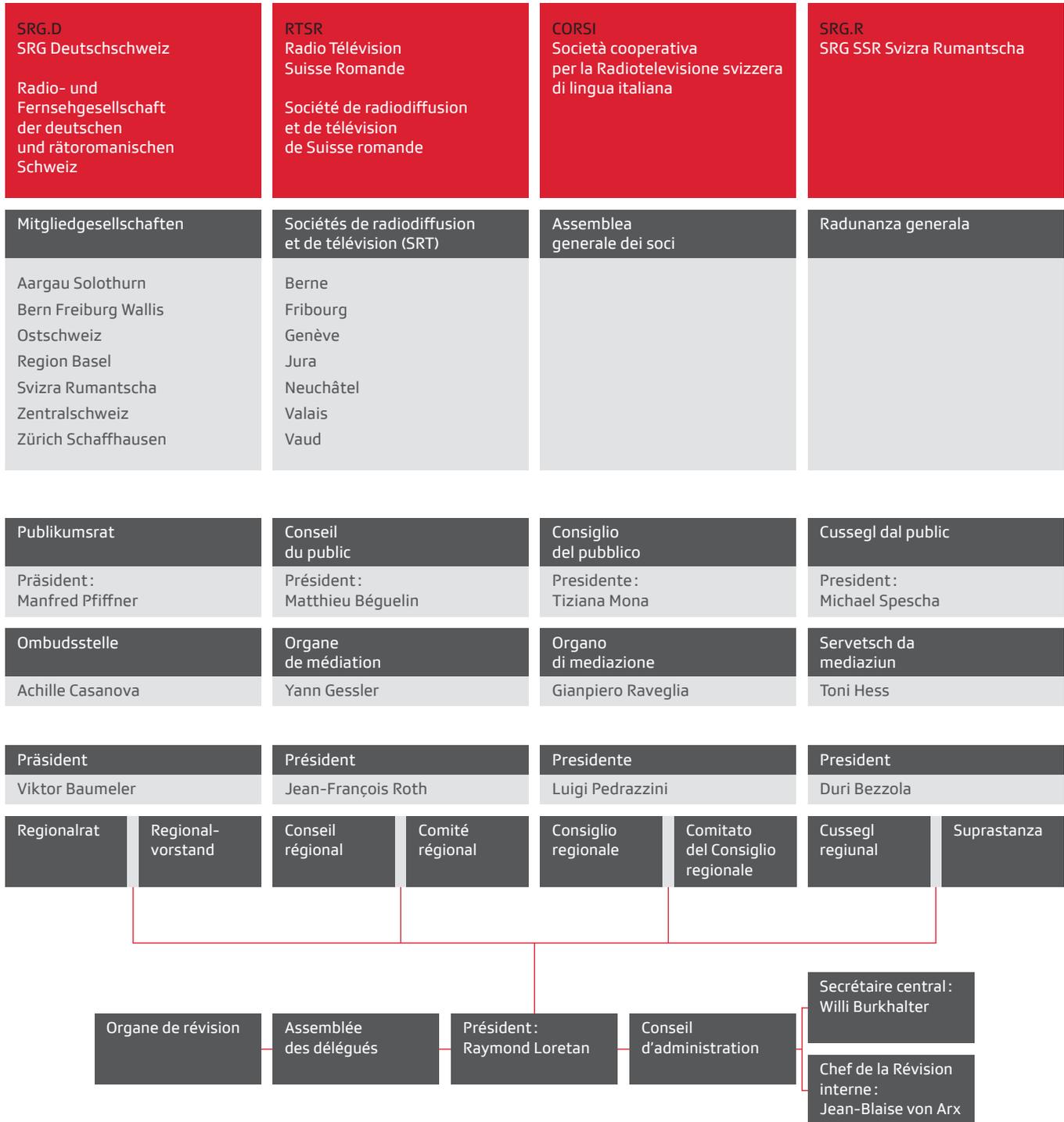
Si le Conseil d'administration rejette les propositions, il retourne les dossiers au comité régional, en formulant des recommandations. En cas de désaccord entre le comité régional et les consignes du Conseil d'administration sur les concepts de programme ou sur l'allocation des ressources, il appartient au Conseil d'administration de trancher. Le comité régional peut en outre proposer au Conseil d'administration le réexamen de la qualité des programmes et du service public des unités d'entreprise.

Après neuf années et trois mois d'activité, Jean-Bernard Münch, président SSR, a quitté ses fonctions à la fin de 2011. Elisabeth Veya, administratrice, s'est retirée à cette même date, ayant atteint la durée maximale de son mandat (12 ans). Elue par l'Assemblée des délégués du 29 novembre 2007 pour la période administrative 2008 à 2011, Lucy Küng s'est représentée. Le 16 septembre 2011, le Conseil fédéral a reconduit Ulrich Gygi et Hans Lauri dans leurs fonctions d'administrateurs pour la période 2012 à 2015. L'Assemblée des délégués du 22 septembre 2011 a nommé Raymond Loretan au poste de président SSR pour cette même période

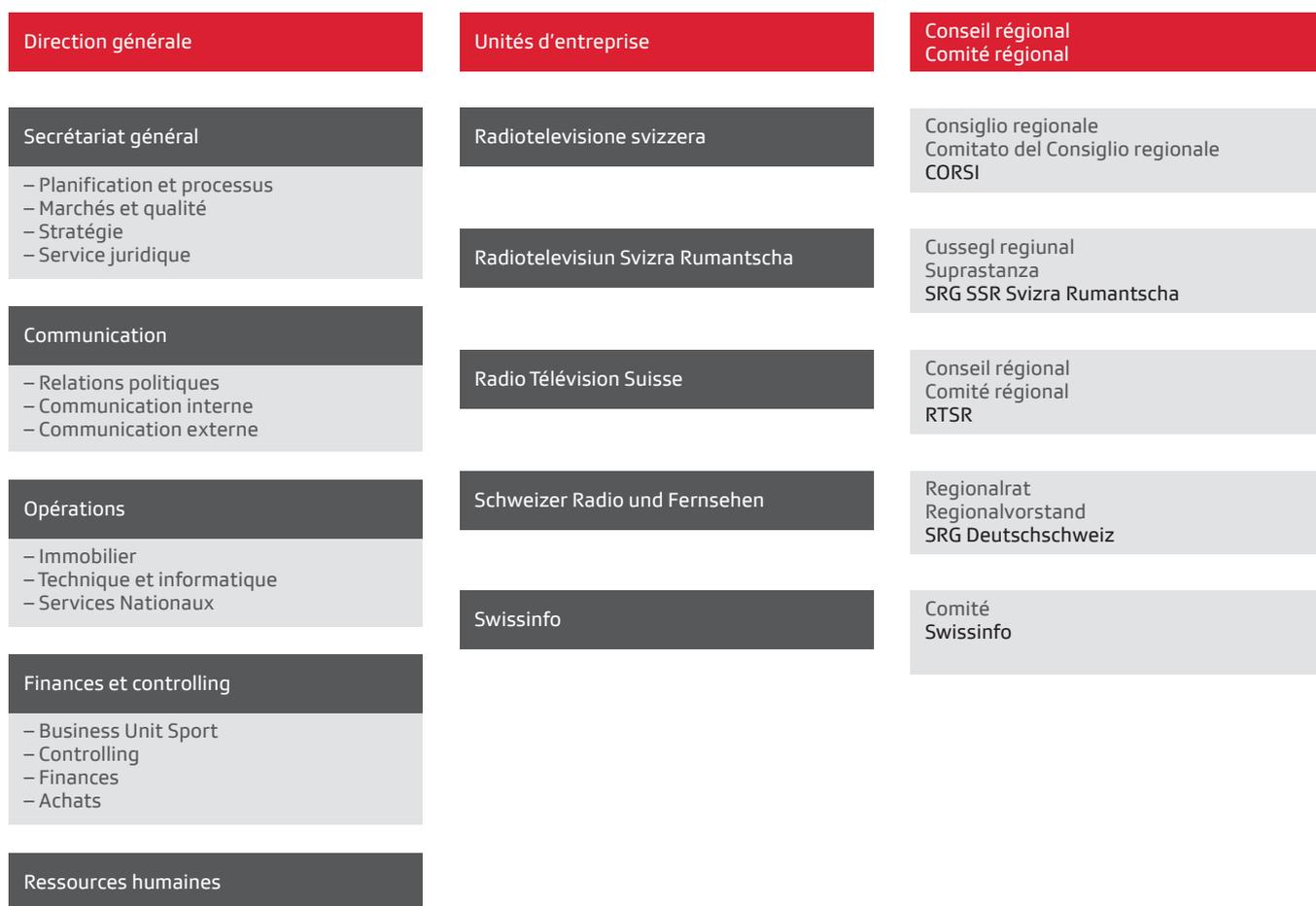
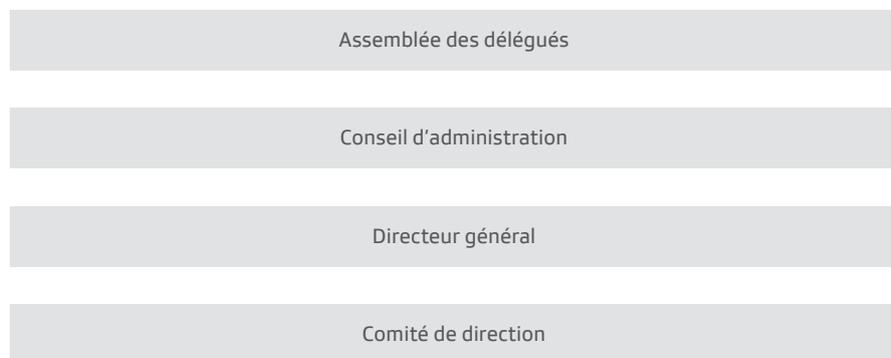
administrative et il a désigné Regula Fecker pour succéder à Elisabeth Veya dans la fonction d'administratrice. Lucy Küng a été réélue. Claudio Generali a quitté la présidence de la Corsi - et donc aussi le Conseil d'administration SSR - à la fin de 2011. Le 26 novembre 2011, le Conseil régional Corsi a nommé à la présidence de la coopérative Luigi Pedrazzini, qui a succédé début 2012 à Claudio Generali au sein du Conseil d'administration. Pour remplacer Claudio Generali à la vice-présidence, le Conseil d'administration a nommé Viktor Baumeler.

Le 1er janvier 2012, le Conseil d'administration présentait la composition suivante : → pages 86–92

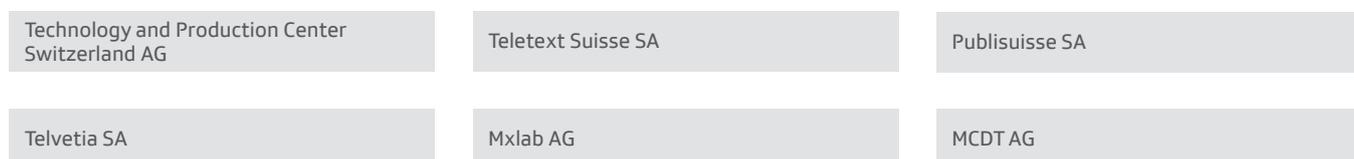
Structure de l'association 2012



Structure de l'entreprise 2012



Filiales



Conseil d'administration

Raymond
Loretan

Fonction
Président de la SSR

Nouveau



Membre du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Raymond Loretan est licencié en droit de l'Université de Fribourg (1981). Après avoir été secrétaire diplomatique du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Edouard Brunner (1984–1987), il devient collaborateur personnel du conseiller fédéral Arnold Koller au Département militaire fédéral et au Département fédéral de justice et police (1987–1990). Il occupe ensuite les postes de délégué aux Affaires européennes et transfrontalières du Canton du Valais (1991–1992) et de secrétaire général du PDC suisse (1993–1997). Il est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse à Singapour et au Brunei (1997–2002), puis consul général de Suisse à New York, avec titre d'ambassadeur (2002–2007). Il quitte le service public en 2007 pour fonder, avec deux partenaires, le cabinet conseils « Fasel Balet Loretan Associés » à Genève.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Genolier Swiss Medical Network (président), Société Suisse des Explosifs (président), Cave Vins des Chevaliers, Center for Humanitarian Dialogue HD, Conseil de fondation du Bêjart Ballet Lausanne.

Viktor
Baumeler

Fonction
Vice-président de la SSR et président de la SRG
Deutschschweiz

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008,
vice-président du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Viktor Baumeler, docteur en droit, a été chef d'état-major du département social de la Ville de Zurich (de 1979 à 1984), puis du département de l'éducation du Canton de Lucerne (de 1984 à 1988), avant d'assumer les fonctions de chancelier d'Etat du Canton de Lucerne (en qualité de chef d'état-major du gouvernement et du parlement) entre 1988 et 2008.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

TPC AG, Fondation St. Charles Hall Meggen (président).

Regula Fecker

Fonction

Membre du Conseil d'administration SSR

Nouveau



Membre du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Regula Fecker termine en 2003 une formation de planificatrice en communication et marketing avec brevet fédéral, SAWI. De 1999 à 2004, elle est conseillère auprès de l'agence zurichoise Jung von Matt/Limmat, avant de passer chez TBWA, comme Account planer à New York (2004-2005), puis comme Senior account planer à Berlin (2005-2006). Elle retourne chez Jung von Matt/Limmat en 2006, puis fonde, avec deux partenaires, l'agence Rod Kommunikation en 2007. En 2010, elle est désignée publicitaire de l'année.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Hôtel Piz Linard, Lavin/GR ; chargée de cours dans les domaines planification stratégique et crossmédia dans différents instituts de formation en Suisse.

Lucy Küng

Fonction

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008

Parcours professionnel

Lucy Küng a passé son doctorat et soutenu une thèse d'habilitation en économie d'entreprise à l'Université de St-Gall. Ses compétences clés englobent le développement stratégique, la recherche en créativité, les changements culturels et les processus de transformation. Professeure de gestion des médias, elle enseigne le « Leadership in Creative Industries » à l'Université Jönköping en Suède et au « Ashridge Management Institute » en Angleterre. Présidente de la « European Media Management Association » (EMMA), elle exerce également une activité de consultante auprès d'entreprises et d'organisations dirigeantes.

Jean-François Roth

Fonction

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la RTSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2007

Parcours professionnel

Jean-François Roth est avocat. Il a été conseiller aux États de 1987 à 1994, puis conseiller d'État du Canton du Jura de 1994 à 2006.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Fondation de formation en arts de la scène « Cour de miracles » (président), Suisse Tourisme (président), Commission des loteries et paris (président).

Luigi Pedrazzini

Fonction

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la Corsi

Nouveau



Membre du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Licencié en droit de l'Université de Zurich (1977), Luigi Pedrazzini obtient son brevet d'avocat en 1992. De 1977 à 1983, il est rédacteur en chef du quotidien tessinois « Popolo e Libertà ». En 1983, il rejoint la Società Elettrica Sopracenerina SA à Locarno, dont il assume la présidence de la direction à partir de 1986. En 1999, Luigi Pedrazzini est élu conseiller d'Etat cantonal, où il dirige jusqu'en 2011 le département des Institutions (Intérieur, Justice, Sécurité). Entre 2001 et 2005, il préside la Conférence des gouvernements cantonaux.

Mandats au sein de conseils d'administration

Edy Toscano SA, Gruppo Ospedaliero Ars Medica.

Duri
Bezzola

Fonction

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la SRG SSR Svisra Rumantscha

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2006

Parcours professionnel

Duri Bezzola est architecte de formation. Membre de l'exécutif communal de Scuol de 1983 à 1990, il a représenté le canton des Grisons au Conseil national de 1991 à 2007. De 2000 à 2008, il a été président de Swiss Ski (fédération suisse de ski).

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Bezzola Denoth SA, Bogn Engiadina SA (président), imprimerie Sihldruck SA (président).

Ulrich
Gygi

Fonction

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008

Parcours professionnel

Ulrich Gygi a étudié les sciences économiques à l'Université de Berne, où il a obtenu son doctorat. Assistant à l'Institut de gestion d'entreprise de l'Université de Berne, il a intégré ensuite l'Administration fédérale des finances (AFF) en 1979. Après un passage à l'ancien Office fédéral de l'organisation, il a été promu, en 1986, vice-directeur et, en 1989, directeur de l'AFF. En 2000, Ulrich Gygi est nommé directeur général de La Poste Suisse, fonction qu'il occupe jusqu'en mars 2009. Le Conseil fédéral l'a nommé le 1er janvier 2009 président du Conseil d'administration des CFF.

Mandats au sein de conseils d'administration

AXA Winterthur, BNP Paribas (Suisse).

Hans Lauri

Fonction

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008

Parcours professionnel

Hans Lauri est docteur en droit et avocat. Après avoir été chef de section et vice-directeur auprès de l'Administration fédérale des finances (AFF), il a dirigé de 1986 à 1994 l'Administration fédérale des douanes (AFD), avant d'être nommé conseiller d'État et ministre cantonal des finances de Berne. De 2001 à 2007, il a représenté le Canton de Berne au Conseil des États. Il exerce aujourd'hui en tant que consultant indépendant.

Mandats au sein de conseils d'administration

Berner Reha Zentrum AG (président) ; KonzertTheaterBern (président) ; Basler & Hofmann AG, Ingenieure, Planer und Berater AG ; RUAG Holding AG.

Jean-Bernard Münch

Fonction

Président de la SSR

Jusqu'à fin 2011



Membre du Conseil d'administration de 2002 à 2011

Parcours professionnel

Docteur en sciences politiques, Jean-Bernard Münch a entamé sa carrière professionnelle à la TSR, en 1969. Il entre ensuite à la Direction générale de la SSR où il est nommé, en 1981, directeur des finances et de la gestion. En 1990, il rejoint l'Union Européenne de Radio-Télévision (UER) en tant que secrétaire général (CEO). Son premier mandat est reconduit pour six ans. Depuis 2002, il est consultant international.

Claudio
Generali

Fonction

Vice-président de la SSR et président de la Corsi

Jusqu'à fin 2011



Membre du Conseil d'administration de 1997 à 2011

Parcours professionnel

En 1966, Claudio Generali achève ses études de sciences économiques à l'Université de Genève. Après avoir travaillé à l'UBS, il rejoint la Banca dello Stato del Canton Ticino dont il est nommé directeur général adjoint. Il a été conseiller d'Etat du Canton du Tessin de 1983 à 1989.

Mandats au sein de conseils d'administration

Schindler Elettronica SA, Fondation Swiss Aviation, Banca del Ceresio, Association bancaire tessinoise (président), Fondation Internationale Prix Balzan.

Elisabeth
Veya

Fonction

Membre du Conseil d'administration SSR

Jusqu'à fin 2011



Membre du Conseil d'administration de 2000 à 2011

Parcours professionnel

Titulaire d'un doctorat en droit, Elisabeth Veya a exercé auprès des tribunaux, dans une banque et au sein de l'administration, avant de devenir journaliste à la rédaction de Schweizer Radio DRS (« Echo der Zeit »), puis secrétaire centrale du PS Suisse. Après un séjour prolongé au Zimbabwe, Elisabeth Veya a occupé la fonction de cheffe de presse adjointe du Département fédéral des finances (DFF). Elle a été ensuite conseillère personnelle du chef du DFF, puis conseillère du chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Jusqu'à fin 2009, elle a dirigé la Fondation Science et Cité.

Willi
Burkhalter

Fonction
Secrétaire central

En fonction



Secrétaire du Conseil d'administration depuis 2004
(sans droit de vote)

Parcours professionnel

Willi Burkhalter, avocat, a terminé ses études de droit à l'Université de Zurich en 1972. Après un court séjour au Département de justice du canton de Lucerne, il a travaillé à l'Administration fédérale des finances (AFF) en qualité de collaborateur scientifique et chef de section. C'est en 1990 qu'il est entré à la SSR comme responsable du domaine Finances et administration ; sept ans plus tard, il s'est vu confier la responsabilité des sociétés en participation. Le Conseil d'administration l'a nommé secrétaire central en 2004.

Déclaration des intérêts

Les autres activités principales au sein d'organes de direction et de surveillance et les fonctions politiques sont indiquées pour chaque membre.

Participations croisées

Il n'existe pas de participation croisée à des conseils d'administration entre la SSR et d'autres sociétés en dehors de l'association SSR ou de son périmètre de consolidation.

Mandat

Un administrateur ne peut pas exercer plus de 12 ans de mandature. Une nouvelle période de quatre ans a démarré le 1er janvier 2012.

Organisation interne

Le président du Conseil d'administration est élu par l'Assemblée des délégués. Le Conseil d'administration s'organise librement. Il désigne un secrétaire qui n'est pas membre du Conseil d'administration (Secrétariat central). Le Conseil d'administration a institué les comités ci-après et un groupe de travail permanent, chargés de l'informer oralement, de lui soumettre des propositions écrites ou de lui faire suivre les comptes rendus des réunions.

Comité des ressources humaines : le Conseil d'administration a décidé de confier les tâches des comités de nomination et de rémunération à un seul comité à compter du 1er janvier 2012. Ce nouveau comité des ressources humaines se compose de Raymond Loretan (président), de Viktor Baumeler, de Jean-François Roth et de Hans Lauri.

Comité de rémunération : jusqu'à la fin de 2011, il était composé de Jean-Bernard Münch (président), de Viktor Baumeler et de Hans Lauri. Le comité évalue la politique du personnel à l'attention du Conseil d'administration et le seconde dans la définition de l'enveloppe salariale des cadres supérieurs de l'entreprise et de l'indemnisation des organes de l'association. Il fixe, sur mandat du Conseil d'administration, les conditions d'engagement du directeur général. En 2011, il s'est réuni trois fois.

Comité de nomination : jusqu'à la fin de 2011, il était composé de Jean-Bernard Münch (président), de Jean-François Roth et de Ulrich Gygi. Le comité veille à une composition équilibrée du Conseil d'administration et il prépare, à l'intention de ce dernier, les dossiers de nomination du directeur général et des

autres cadres. Il se réunit en fonction des besoins, 7 fois en 2011 ; ce nombre élevé s'explique par la multiplication des réunions en vue des élections au Conseil d'administration.

Comité d'audit et des finances : jusqu'à la fin de 2011, il était composé de Claudio Generali (président), de Duri Bezzola et de Hans Lauri. Dans la nouvelle période administrative, les sièges sont occupés par Hans Lauri (président), Duri Bezzola et Luigi Pedrazzini. Le comité évalue la situation financière de l'entreprise à l'attention du Conseil d'administration et il le seconde dans la définition des principes comptables, du contrôle financier, de la planification financière et de la surveillance de la gestion d'entreprise en veillant au respect des lois, des statuts, des règlements et des directives. Il évalue

- l'organisation, l'indépendance et l'efficacité des procédures de travail de la Révision interne et de l'organe de révision, de même que leur mode de coopération,
- l'indépendance et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI),
- la qualité de la comptabilité et du compte rendu financier, sur la base de l'évaluation de la Révision interne et de l'organe de révision,
- le respect des normes (compliance).

En 2011, le comité d'audit et des finances s'est réuni cinq fois. Dans certains cas, le président de la SSR peut participer aux réunions, avec voix consultative.

Comité d'investissement : il est composé de Duri Bezzola (président), d'Ulrich Gygi et de Lucy Küng. Le comité évalue, à l'attention du Conseil d'administration, les besoins en investissement de l'entreprise et il le seconde dans la définition de l'organisation et des procédures d'investissement. Il examine la stratégie d'investissement, les masterplans (plans directeurs à long terme), le plan et le budget d'investissement ainsi que les projets d'investissement et de désinvestissement qui requièrent l'approbation du Conseil d'administration. Il lui appartient enfin de suivre la réalisation de projets d'investissement d'envergure ou d'importance stratégique. En 2011, le comité d'investissement s'est réuni cinq fois.

Comité Swissinfo : jusqu'à la fin de 2011, il était composé d'Elisabeth Veya (présidente), de Lucy Küng et de Jean-François Roth. Dans la nouvelle période administrative, les sièges sont occupés par Lucy Küng (présidente), Regula Fecker et Jean-François Roth. Le comité, qui s'est réuni à cinq reprises en 2011, prépare des dossiers pour le Conseil →

d'administration de la SSR. Il justifie aussi de compétences de décision pour les questions suivantes :

- concept de l'offre et allocation des ressources, dans le respect des directives fixées par le Conseil d'administration,
- règlement du Conseil du public et nomination de ses membres,
- indemnisation du Conseil du public et de l'organe de médiation, conformément aux montants prévus par la SSR.

Groupe de travail des présidents régionaux

Le Conseil d'administration de la SSR a institué ce groupe au début de 2010. Sous la direction du président de la SSR, les présidents des sociétés régionales partagent les expériences faites dans les domaines de la compétence exclusive des sociétés régionales. Le groupe de travail est libre de prendre des initiatives à cette fin et de développer des méthodes et des instruments. Par ailleurs, il rend compte au Conseil d'administration de l'enveloppe financière et de l'efficacité des méthodes et des instruments utilisés dans les concepts de programme, qu'il peut proposer de modifier. Le groupe de travail s'est réuni trois fois en 2011.

Fonctionnement du Conseil d'administration

En 2011, le Conseil d'administration s'est réuni huit fois. Les rencontres consacrées à la formation et à la révision de la stratégie ont duré chacune deux jours. Le directeur général et le secrétaire central ont généralement participé aux réunions.

Si les affaires traitées le requièrent, le Conseil d'administration invite des membres du Comité de direction, des responsables de la Direction générale ou d'autres experts. Une fois par an, il procède à une auto-évaluation.

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration dispose des instruments d'information et de contrôle suivants :

- rapport trimestriel selon le « Balanced Scorecard » dans les domaines ci-après : marché, offre, finances, processus d'exploitation, RH, respect des objectifs stratégiques et projets,
- comptes prévisionnels actualisés tous les trimestres (rapport financier),
- comptes annuels,
- budget et plan financier à moyen terme,
- plan annuel de la Révision interne,
- rapports de révision de la Révision interne et de l'organe de révision, Management Letter de l'organe de révision.

Subordonnée au Conseil d'administration, la Révision interne seconde ce dernier et le comité d'audit et des finances dans leurs tâches de surveillance et de contrôle.

Le directeur général

Le 1er janvier 2011 a vu l'arrivée de Roger de Weck au poste de directeur général. Le directeur général assure la gestion du groupe et la direction des programmes conformément aux compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Il est tenu de rendre des comptes au Conseil d'administration quant au respect des objectifs. Il met en place les instruments ad hoc de direction d'entreprise et veille à leur application. Il prépare les dossiers du Conseil d'administration, il informe régulièrement le président et le Conseil d'administration de la marche des affaires et des dossiers importants de l'entreprise ; il tient également au courant l'Assemblée des délégués de la politique de l'entreprise, en accord avec le président. Il peut participer aux réunions du comité régional ou se faire représenter par le directeur de l'unité d'entreprise de la région concernée. Il participe aux comités électoraux du comité régional ; il peut participer aux comités qui approuvent les propositions, ou se faire représenter. Pour ce qui est des propositions de nomination et des propositions d'approbation que le comité régional fait au Conseil d'administration, le directeur général peut recommander leur rejet. S'il estime que les concepts de programme ou la répartition de l'enveloppe financière approuvés par le comité régional sont contraires à la politique de l'entreprise, il le fait savoir au Conseil d'administration et il propose une modification.

A la tête du Comité de direction, le directeur général tranche lorsque le comité ne parvient pas à un accord.

Le Comité de direction

En tant qu'organe supérieur de direction, le Comité de direction définit les stratégies et les plans du groupe qu'il soumet au Conseil d'administration avant d'en coordonner la mise en œuvre. Il traite les questions essentielles qui concernent l'entreprise et, par son action de coordination et de concertation, il veille à ce que les activités des entités de l'entreprise (succursales et filiales) soient menées dans l'intérêt du groupe. Dans un règlement transitoire arrêté le 31 mai 2010 et modifié le 1er avril 2011, le Comité de direction définit les compétences et les modalités de gestion.

Le Comité de direction est composé de sept membres : le directeur général, le directeur Opérations, le directeur Finances et Controlling et les directeurs des quatre unités d'entreprise RSI, RTR, RTS et SRF. Le secrétaire général participe aux réunions, sans droit de vote.

Comité de direction

Le 1er janvier 2012, le Comité de direction était composé des membres suivants : →

Comité de direction

Roger
de Weck

Fonction
Directeur général SSR

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Fribourgeois et bilingue, Roger de Weck a grandi à Genève et Zurich. Au terme de ses études d'économie à Saint-Gall, il débute en 1976 à la « Tribune de Genève ». Suivent la « Weltwoche » à Zurich et l'hebdomadaire allemand « Die Zeit ». De 1992 à 1997, il est rédacteur en chef du quotidien zurichois « Tages-Anzeiger » et membre de la direction de Tamedia. En 1997, il est de retour à « Die Zeit » dont il dirige la rédaction. De 2001 à 2010, il est journaliste libre et chroniqueur ; il anime l'émission de télévision « Sternstunde Philosophie » sur la première chaîne alémanique SF 1 et préside le Conseil de fondation de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève. Roger de Weck est docteur honoris causa des Universités de Lucerne et Fribourg.

Mandats

Enseignant au Collège d'Europe à Bruges et Varsovie/Natolin ; Conseil de fondation du Prix Charlemagne à Aix-la-Chapelle ; Groupe de veille France-Allemagne à l'Institut Montaigne à Paris ; Conseil scientifique de « Critique internationale » à Sciences-Po Paris ; directeur de la collection de livres de politique étrangère « Standpunkte » (Editions Körber-Stiftung Hambourg) ; Conseil de fondation Theodor Heuss Stuttgart.

Marco
Derighetti

Fonction
Directeur Opérations SSR

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2011, né en 1967, Suisse

Parcours professionnel

Le Tessinois Marco Derighetti a grandi à Muralto et à Losone. A l'EPFZ, il obtient un diplôme d'ingénieur en électronique en 1991 et un post-diplôme en techniques de l'information en 1993, avant de devenir docteur en sciences techniques, en 1998. De 1991 à 1998, Marco Derighetti travaille comme assistant à l'Institut d'Automatique de l'EPFZ. De 1998 à 2001, il est ingénieur développement dans le département capteurs radars d'Oerlikon Contraves AG et, de 2001 à 2002, chef du même département. En 2002, il est nommé Chief Technology Officer (CTO) et chef du secteur Media Technology à Radiotelevisione svizzera (RSI).

Mandats au sein de conseils d'administration

Technology and Production Center Switzerland AG, Swiss TXT.

Daniel
Jorio

Fonction

Directeur Finances et controlling SSR

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 1999, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Daniel Jorio est ingénieur ETS en génie civil. Il a obtenu en 1978 une licence en sciences commerciales et industrielles à l'Université de Genève. Après s'être spécialisé dans le secteur Finances et Controlling auprès de diverses entreprises nationales et internationales, il rejoint la SSR en 1989.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Publisuisse SA, Caisse de pension SRG SSR (CPS), Fondation pour la Sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Télévision Suisse Romande.

Dino
Balestra

Fonction

Directeur Radiotelevisione svizzera

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2006, né en 1947, Suisse

Parcours professionnel

Après des études de pédagogie, Dino Balestra entre en 1968 à la Televisione della Svizzera italiana (TSI). En 1986, il est nommé directeur des programmes de la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RTSI) et en 1999, il prend les rênes de la Radiotelevisione svizzera (RSI).

Mandats au sein de conseils d'administration

Swiss TXT, Publisuisse SA.

Gilles
Marchand

Fonction
Directeur Radio Télévision Suisse

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2001, né en 1962, Suisse

Parcours professionnel

Sociologue de formation (M.A.), Gilles Marchand a travaillé à la « Tribune de Genève » de 1988 à 1990. Il a ensuite rejoint Ringier Romandie où il a dirigé le département Recherche, marketing et communication avant de prendre la direction du groupe en 1998.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Publisuisse SA (président), TV5 Monde, Euronews Lyon, Swiss TXT, Communauté des télévisions francophones, Union Européenne de Radio-Télévision/Eurovision Operations Council, Conseil d'orientation stratégique de l'Université de Genève.

Mariano
Tschuor

Fonction
Directeur Radiotelevisiun Svizra Rumantscha

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2009, né en 1958, Suisse

Parcours professionnel

Après plusieurs engagements de théâtre à Hof (D, Bavière) et à Coire, et après un stage au « Bündner Zeitung », Mariano Tschuor entre en 1982 à Radio Rumantsch comme rédacteur. En 1990, il est nommé correspondant national de Schweizer Fernsehen DRS à Coire, époque à laquelle il entre à la Televisiun Rumantscha comme modérateur. Il prend la tête, en 1993, du département Culture populaire de SF à Zurich. En 2003, il accède au poste de responsable des programmes de la Televisiun Rumantscha, avant de devenir rédacteur en chef RTR en 2006. C'est dans cette fonction qu'il lance, en 2006, le processus de convergence à la RTR.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Swiss TXT, Agentura da Novitads Rumantschas (ANR), Fondation CIVIS des médias.

Ruedi Matter

Fonction

Directeur Schweizer Radio und Fernsehen

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Ruedi Matter a fait des études d'histoire, de journalisme et de philosophie à l'Université de Zurich (lic. phil. I) et suivi le Stanford Executive Program (SEP) à la Stanford Graduate School of Business à Palo Alto aux Etats-Unis. De 1974 à 1976, Ruedi Matter a été rédacteur au « Basler National Zeitung », de 1976 à 1988 rédacteur, producteur et animateur de « Karussell » de Schweizer Fernsehen. De 1988 à 1992, il a travaillé comme journaliste TV indépendant, notamment pour la chaîne European Business Channel EBC (Zurich) et la chaîne spécialisée dans l'économie et l'information WIF (Cologne). De 1992 à 1993, il a été spécialiste en communication pour McKinsey & Company, de 1993 à 1997 rédacteur en chef et animateur à « Cash TV » et de 1997 à 2006 chef de rédaction puis directeur à la chaîne N-TV à Berlin et Cologne. Ruedi Matter est entré en 2006 à Schweizer Radio DRS comme rédacteur en chef et responsable de l'information.

Mandats au sein de conseils d'administration

Technology and Production Center Switzerland AG (président), Publisuisse SA, Mediapulse AG, Telepool AG.

Walter Bachmann

Fonction

Secrétaire général SSR

En fonction



Participe aux réunions du Comité de direction depuis 2011 (sans droit de vote), né en 1963, Suisse

Parcours professionnel

Walter Bachmann a grandi à Wil (SG). En 1989, il obtient une licence de droit à la HSG, avec spécialisation en droit des médias. En 2002, il décroche le diplôme postgrade de contrôleur à l'Institut de Management de St-Gall (SGMI). De 1980 à 1989, Walter Bachmann travaille comme rédacteur et producteur à la télévision locale de Wil, avant de passer à Schweizer Fernsehen en 1989, où il sera successivement chef honoraires, licences et sponsoring (jusqu'en 1994), chef fiction et divertissement (jusqu'en 1999), chef des services de programme et chef du staff du directeur des programmes (jusqu'en 2005) et, enfin, chef du centre multimédia et chef commercialisation et partenariats.

Autres activités et intérêts

Les membres du Comité de direction représentent la SSR dans les conseils d'administration des filiales de la SSR ou dans des sociétés détenues en partie par la SSR, dans les conseils de fondation ou dans d'autres sociétés proches. Lorsque des honoraires sont versés, leur montant est limité à CHF 15 000 par membre.

Les membres du Comité de direction ne peuvent exercer, au sein de conseils d'administration ou d'autres organes de collectivités, une activité qui soit contraire aux intérêts de la SSR. Le directeur général peut faire une exception dans les cas suivants :

- activités discrètes de gérance de patrimoine à titre privé,
- mandats familiaux dans une SA, pour autant qu'ils ne génèrent ni conflits d'intérêts, ni problèmes de direction,
- activités de nature caritative, politique ou sociale, à condition que peu de temps leur soit consacré.

Les mandats et les activités accessoires des membres du Comité de direction sont précisés pour chacun d'eux.

Fonctionnement du Comité de direction

Le Comité de direction se réunit chaque mois pour des réunions d'un à deux jours. Les dossiers sont présentés par ses membres, par d'autres cadres ou par des spécialistes.

Contrats de management

Le groupe SSR n'a délégué aucune tâche de direction à des tiers.

Le salaire indiqué correspond au salaire de base. Les honoraires sont versés pour l'exercice du mandat d'administrateur dans l'intérêt de la SSR, que ce soit au sein de l'organisation institutionnelle, au sein de filiales ou au sein d'autres sociétés. La part « prestation » correspond aux primes versées pour récompenser des prestations particulières et à la composante salariale accordée pour la réalisation des objectifs. Les prestations accessoires comprennent les forfaits pour frais professionnels et frais de représentation, la prise en charge de la redevance radio/tv (Conseil d'administration et Comité de direction), les contributions de l'employeur à la caisse de prévoyance professionnelle des cadres, l'usage privé des véhicules de service (Comité de direction), l'abonnement général des CFF en première classe et, dans quelques cas, des prestations en nature.

Rémunération 2011					
en CHF 1000 / chiffres 2010 entre parenthèses	Salaire	Honoraires	Part prestation	Prestations accessoires	Total 2011
Président du Conseil d'administration		135 (135)		12 (12)	147 (147)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8) Mandats nationaux et régionaux consolidés		513 (530)	3 (0)	35 (34)	551 (564)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8) Mandats nationaux		350 (364)	3 (0)	28 (28)	381 (395)
Directeur général, R. de Weck (L'an dernier : A. Walpen)	393 (414)	0 (12)	103 (105)	47 (90)	543 (621)
Autres membres Comité du direction 6 (8)*	1849 (2175)	66 (64)	374 (760)	204 (232)	2493 (3231)

* La rémunération des autres membres du Comité de direction dépend de la taille de l'unité d'entreprise et des mandats exercés.

Les honoraires des membres du Conseil d'administration comprennent la rémunération des activités exercées au sein du Conseil d'administration, de ses comités et de ses groupes de travail (mandats nationaux), de même que la rémunération du travail fourni par les quatre présidents régionaux au sein des organes régionaux (mandats nationaux et mandats régionaux consolidés). Les honoraires du président s'élèvent à CHF 135 000, ceux des autres membres du Conseil d'administration n'exerçant pas de fonction spéciale à CHF 32 000 (mandat national). Les membres du Conseil d'administration touchent des jetons de présence de CHF 1000 pour chaque réunion du comité ou d'un groupe de travail. Le vice-président et les présidents des comités perçoivent une indemnité de fonction. Les montants sont conformes aux tarifs que le Conseil fédéral a recommandés par arrêté du 21 décembre 2007 pour le président et les administrateurs de la SSR n'exerçant pas de fonction spéciale, et repris dans la décision de l'Assemblée des délégués du 28 avril 2008. Les honoraires des présidents régionaux sont fixés par les conseils régionaux ; ils fluctuent entre CHF 24 000 et 48 000.

Les différences par rapport à l'exercice précédent s'expliquent par le nombre de réunions dans les comités et dans les groupes de travail du Conseil d'administration. Le recul sensible des indemnités versées aux membres du Comité de direction est dû au passage de 8 à 6 personnes en mars 2011, à la suite de la fusion entre la radio et la télévision en Suisse alémanique et de la réorganisation de la Direction générale.

Le Comité de rémunération fixe le salaire de base du directeur général dans les limites de l'enveloppe avalisée par le Conseil d'administration. Il décide aussi de la part « prestation », en fonction des objectifs annuels arrêtés par le Conseil d'administration. Les salaires et la part prestation des autres membres du Comité de direction sont fixés par le directeur général compte tenu de l'enveloppe salariale.

Droit de participation des membres de l'association

Voir les explications sur les sociétés régionales en pages 78 et 79.

Organe de révision

Depuis le 1er janvier 2009, la société Ernst & Young est l'organe de révision de l'entreprise (maison mère et filiales). Elle contrôle également les comptes annuels des filiales Technology and Production Center Switzerland AG (TPC), Swiss TXT et Publisuisse SA et elle révisé les comptes du groupe. Martin Gröli

et Fredi Widmann sont les réviseurs en chef. Les honoraires versés pour la maison mère et ses filiales s'élèvent à CHF 515 000.

Le Comité d'audit et des finances examine le résultat de la révision avec l'organe de révision. Il s'informe du calendrier et du processus de révision, de la collaboration avec la Révision interne et les départements SSR concernés, et il évalue la qualité de la révision.

Politique d'information

La SSR pratique une politique de communication ouverte, transparente et en prise sur son temps. Elle informe à l'interne et à l'externe via tous les canaux disponibles, notamment internet, intranet, la presse, les événements, les contacts directs avec le personnel, les représentants des autorités et des milieux politiques et les associations. A l'instar d'une société cotée en Bourse, elle communique régulièrement sur sa stratégie, sur son évolution, sur la planification financière de l'entreprise et sur les décisions importantes. Diffuseur de service public financé essentiellement par la redevance, la SSR s'est fixé des objectifs quantitatifs, mais surtout qualitatifs ; elle rend compte de leur respect à intervalles réguliers.

Au niveau national, la SSR communique à travers la Communication d'entreprise de la Direction générale et, au niveau régional, par l'intermédiaire des services de communication des unités d'entreprise ou des filiales. La Communication d'entreprise du groupe rend compte des questions nationales : objectifs, mission et stratégie du service public de l'audiovisuel, loi et ordonnance sur la radio et la télévision, concession, distribution, redevance et péréquation financière, projets nationaux, dossiers et partenariats médias nationaux, convention collective de travail et projets interrégionaux. Elle est responsable du branding national, de son identification au service public et de sa visibilité pour les payeurs de la redevance. Elle se charge des relations avec les groupes d'intérêts nationaux.

Responsables du positionnement stratégique de leur marque, les services régionaux de la communication d'entreprise se chargent de l'information sur les programmes et les sujets qui intéressent leurs unités d'entreprise, et sur les projets régionaux. ■

SRG Deutschschweiz

Participation active au développement de l'offre

La société régionale SRG.D est un trait d'union entre l'entreprise SSR et les citoyens de Suisse alémanique. Ses membres discutent avec les responsables de Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) de la forme du mandat de service public de la SSR dans les programmes. Par ces échanges, la société régionale participe au développement de l'offre SRF. Les concepts de programme SRF sont l'outil dont elle se sert principalement. Ils sont approuvés chaque année par le Comité régional ; en 2011, ils l'ont été en seconde lecture, en mars et en avril. Dans le cadre de la planification à moyen terme, le Comité régional a procédé pour la première fois à l'allocation des ressources entre les programmes radio et les programmes tv.

Porte-voix de la région en matière sociale et culturelle, le Conseil régional peut intervenir dans les discussions en faisant des propositions d'examen, comme en octobre 2010, avant que le Comité régional ne prenne position en avril 2011. En décembre 2011, le Conseil régional a présenté onze propositions d'examen, dont la plupart ont été transmises au Comité régional.

Des outils de communication modernisés

A partir du projet « Blickwechsel », la SRG.D a produit au cours de l'exercice sous revue de nouveaux spots radio/tv pour la publicité auprès des membres, diffusés pour la première fois sur les chaînes de SRF au début de septembre. Le nouveau slogan de la SRG.D clame : « Unser Engagement ist Programm » ; le site mitglied.ch devient une adresse pour toutes les personnes souhaitant adhérer à l'association. Par ailleurs, la SRG.D a peaufiné son site internet, elle a modifié le design de sa newsletter - désormais consultable aussi sur téléphone mobile - et elle a créé une page Facebook pour avoir accès aux médias sociaux. Enfin, elle a donné son feu vert à un nouveau concept pour le magazine « LINK ».

En 2011, la SRG.D comptait 727 membres de plus que l'an dernier, c'est-à-dire 15 286 au total.

Rencontres et réunions

2011 a vu se succéder journées de formation, séminaires, visites guidées de studios et de productions, rencontres consacrées à des sujets médias, participations à des foires et productions SRF à l'extérieur. La plupart de ces réunions sont publiques, mais quelques-unes d'entre elles sont réservées aux membres, comme les Journées de Soleure ou les Swiss Indoors de Bâle.

La SRG.D s'est exprimée sur la politique média, refusant la revendication de réduire drastiquement le montant de la redevance (« 200 francs c'est assez ! »). Désireuse de maintenir un service public fort, elle a publié un flyer sur la SSR. Les sociétés membres lui ont prêté main forte en réitérant, lors de leur assemblée générale, les arguments en faveur du service public.

Une organisation améliorée

La SRG.D débute 2012 avec des statuts révisés. Objectif : simplifier l'organisation et se concentrer sur les activités principales que sont le programme et les tâches en lien avec la société civile. Le Comité régional devient organe de direction unique ; il compte onze membres et non plus sept, dont les présidents des six sociétés membres de Suisse alémanique. La conférence des présidents disparaît.

Le Conseil régional passe de 25 à 33 membres : trois élus pour chacune des sept sociétés membres, cinq membres du Comité régional élus par le Conseil régional et sept membres directeurs du Conseil du public. Les compétences du Conseil régional devraient s'en trouver renforcées, notamment dans le domaine des programmes.

L'année 2011 aura été marquée par un renouvellement important des organes de la RTSR, par l'adaptation des statuts des SRT à la structure réformée de la SSR et par la mise en route de plusieurs projets destinés à améliorer la visibilité de la RTSR.

Renouvellement des organes institutionnels

Conformément aux statuts de la SSR, un renouvellement complet des organes institutionnels de la RTSR a été fait en 2011, pour être en place au 1er janvier 2012. C'est ainsi que le Conseil régional a procédé à la réélection par acclamation du président de la RTSR, Jean-François Roth, et à l'élection ou réélection du Comité régional, du Conseil du public (représentants du Conseil régional) et des délégués à l'Assemblée des délégués de la SSR.

Adaptation des statuts des sept sociétés cantonales de radio-diffusion et télévision (SRT)

Suite à l'adoption de nouveaux statuts de la RTSR, une adaptation des statuts des SRT était nécessaire – dernière étape de la réforme des structures SSR. Celle-ci a été franchie et chaque SRT a désormais de nouveaux statuts, entrant en vigueur le 1er janvier 2012.

Concepts de programmes

Le Comité régional a validé les concepts de programmes qui lui ont été proposés par la RTS et pour la première fois, il a également adopté les enveloppes financières s'y rapportant. Un exercice dont l'importance pourra être vérifiée d'ici quelques années. Un séminaire de formation consacré à la rédaction des Sports a été organisé par la RTS pour permettre au Comité régional de se familiariser avec ce domaine.

Nouveau fonctionnement du Conseil du public

Depuis 2011, le Conseil du public siège à 17 membres (au lieu de 23). Ce changement important a nécessité la mise en place de méthodes de travail plus formatées et mieux structurées. Le Conseil du public travaille désormais sur la base de rapports écrits, préparés par des sous-groupes. Le travail en amont des séances est certes plus important, mais le résultat est très positif et tant le Conseil du public que les professionnels de la RTS ont constaté un net enrichissement des discussions lors des séances.

Un nouveau Club RTSR

Lancé en avril 2011, ce club réservé aux membres des SRT a pour but principal d'intéresser et de fidéliser de nouvelles personnes aux activités de la RTSR en donnant aux membres des avantages exclusifs, parmi lesquels des rencontres avec les professionnels de la RTS, la participation à l'enregistrement d'émissions ou des invitations à des concerts et des spectacles. Une carte personnelle a été envoyée à chaque membre d'une SRT, avec un code unique lui permettant d'accéder aux pages du site internet réservées aux membres du club. Grâce à son code d'accès, il peut s'inscrire pour bénéficier des offres proposées.

Une nouvelle ligne graphique et un nouveau site internet rtsr.ch

Dans le sillage de sa nouvelle ligne graphique, la RTSR a lancé un nouveau site internet, puis une lettre d'information bimensuelle. Ce site contient une partie informative ouverte à tous et une partie réservée aux membres du Club RTSR. Des offres exclusives et un forum participatif permettant de visionner et d'écouter des émissions et de donner son avis au Conseil du public sur des émissions qu'il va examiner constituent les spécificités de ce site.

Débats sur le financement de la SSR

Parmi les nombreuses manifestations organisées par les SRT, il convient de relever une conférence du directeur général de la SSR Roger de Weck à la Chaux-de-Fonds et deux débats, l'un à Genève, l'autre à Neuchâtel, consacrés au financement de la SSR, avec la participation du directeur de la RTS, Gilles Marchand.

La réalisation de ces différents projets a nécessité un engagement important de la part des organes de la RTSR, des présidents des SRT et de leurs comités. Grâce au travail de chacun, le nombre des membres des SRT a passé en 2011 de 2 587 à 2 793 soit une augmentation de 8%.



Società cooperativa per la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana

Activités des organes institutionnels

Au 1er semestre 2011, le Comité régional de la Corsi a examiné le «concept de programmes RSI 2011–2012». Compte tenu de son caractère transitoire, le document a été approuvé sans proposition de modification, avant d'être soumis au groupe de travail du Conseil régional. Ce dernier a apposé ses remarques, en recommandant d'en tenir compte dans la prochaine version. Le Comité régional a par ailleurs approuvé l'enveloppe budgétaire, et demandé à la direction RSI un complément d'information sur la situation financière, dont l'impact sur le programme est décisif.

Dans le même temps, toujours sur mandat du Conseil régional, deux autres groupes de travail ont tenu des séances régulières et établi chacun un rapport avalisé par le Conseil régional. L'un des deux groupes s'est penché sur les manifestations et sur les contacts avec la population italophone, tandis que l'autre groupe a examiné le rapport sur la qualité et sur le service public rédigé par la direction RSI.

Contacts

Pour assurer les contacts avec les membres des organes institutionnels et s'informer sur les attentes du public italophone concernant l'offre de service public de RSI, la Corsi a organisé sept manifestations en 2011, dont cinq en Suisse italienne, une à Coire et une à Berne. Ces soirées ont drainé un large public ; elles ont été l'occasion d'intenses débats et ont permis à la Corsi de gagner 225 nouveaux membres, soit 87,5% de plus que l'objectif qu'elle s'était fixé. Fin 2011, la Corsi affichait ainsi un total de 2452 membres.

La Corsi a également resserré les contacts par des initiatives éditoriales : depuis le mois de septembre 2011, elle publie chaque trimestre le magazine « per.corsi », téléchargeable à l'adresse corsi-rsi.ch, et envoyé par courriel aux membres de la coopérative et aux abonnés. Une version imprimée est en outre envoyée à la RSI (divers échelons), à la Direction générale et aux secrétariats régionaux de la SSR, aux organes de la Corsi et du Conseil du public, aux décideurs politiques, aux professionnels des médias et à l'Observatoire européen du journalisme (EJO). Enfin, le magazine peut être obtenu aux manifestations de la Corsi ou sur demande.

Le site internet corsi-rsi.ch a été développé et actualisé. Il comprend désormais un secteur réservé aux membres de la Corsi, avec accès aux documents internes. Ajusté aux besoins des usagers, il est devenu un véritable instrument de travail. Les réactions à ce nouveau site conçu comme plate-forme

d'information et de contact entre la Società cooperativa et le public ont été plus qu'encourageantes.

La Corsi a contribué de plusieurs manières à enraciner la Radiotelevisione svizzera dans la société. Elle a notamment organisé une soirée de gala le 2 décembre à Locarno, avec au menu un concert de l'OSI. Cette manifestation – la deuxième du genre – a connu un vif succès. La Corsi a aussi soutenu le projet « familial » de l'OSI dédié à l'éducation musicale des enfants, elle a participé aux séminaires « Mini Eave » destinés à promouvoir le cinéma cantonal et national et elle a patronné la présentation du guide pratique « Repères pour un journalisme responsable » (« Le buone regole del giornalista corretto »), édité par le Conseil suisse de la presse.

Campagne « 200 francs c'est assez ! »

La question de la réduction des redevances de réception, qui a fait la une de la presse dominicale, a aussi interpellé le Comité régional de la Corsi ; celui-ci s'est attaché à soutenir et à véhiculer les arguments avancés par le Conseil d'administration de la SSR pour préserver les redevances.

Renouvellement des organes institutionnels 2012–2015

Réunie le 28 mai 2011, l'Assemblée ordinaire des délégués a élu les membres des organes de la Corsi et du Conseil du public pour la législature 2012–2015. Le Conseil régional est passé à 25 membres, ce qui lui assure une meilleure représentativité. Pour rechercher des candidats, la Corsi a publié une annonce dans plusieurs journaux de Suisse italienne en mars 2011.

Le 26 novembre a vu la constitution du nouveau Comité régional de la Corsi, entré en fonction le 1er janvier 2012 ; à cette même date ont été nommés le président et le vice-président de la Corsi, les délégués et les suppléants au sein de l'AD SSR et les deux représentants du Conseil régional au sein du nouveau Conseil du public de 17 membres.

2011 s'est inscrit dans la continuité de 2010 : l'organisation institutionnelle SRG.R a mis en œuvre la réforme des structures SSR dans ses instances – Suprastanza, Cussegl regional et Cussegl dal public. Alors que la Suprastanza (Comité régional) se réunit régulièrement et réalise les missions qui lui sont confiées, le Cussegl regional (Conseil régional) est une simple instance d'information qui ne siège que deux fois par an. De son côté, le Cussegl dal public évalue les activités de programme de RTR lors de quatre réunions ordinaires et dans différents comités exécutifs. Il a instauré avec la rédaction en chef de RTR un dialogue constructif et de qualité, qui renforce le service public et, par là même, la SSR.

Activités de programme

La Suprastanza a eu d'intenses discussions avec les responsables concernant la nouvelle offre de programmes de la RTR, en particulier la réorientation de Radio Rumantsch. Selon elle, le nouveau programme radio de la RTR ouvre des voies innovantes au sein de la SSR et le mot d'ordre doit être : narration, flexibilité, actualité. A cet égard, la narration à la radio, soit l'art de raconter, doit avoir une place particulière et devenir un marqueur de la qualité. Le nouveau programme a pour slogan « Taidlas bler – vesas cler » (entendre et comprendre). Adopté en mai 2011 par la Suprastanza, le concept de base du nouveau programme radio a été lancé le 30 janvier 2012.

En 2011, Svizra rumantscha a été le théâtre de débats passionnés et en partie de controverses sur l'utilisation de la version standardisée du romanche (rumantsch grischun) à l'école. Les débats ont aussi eu lieu à SRG.R. L'organisation institutionnelle SRG.R et la direction RTR restent fidèles à leur ligne de conduite et maintiennent leur position : les différents dialectes sont une nécessité au même titre que le rumantsch grischun. Le rumantsch grischun permet de toucher un public suprarégional, voire national, ce que les dialectes ne permettent pas.

Nouvelle organisation RTR

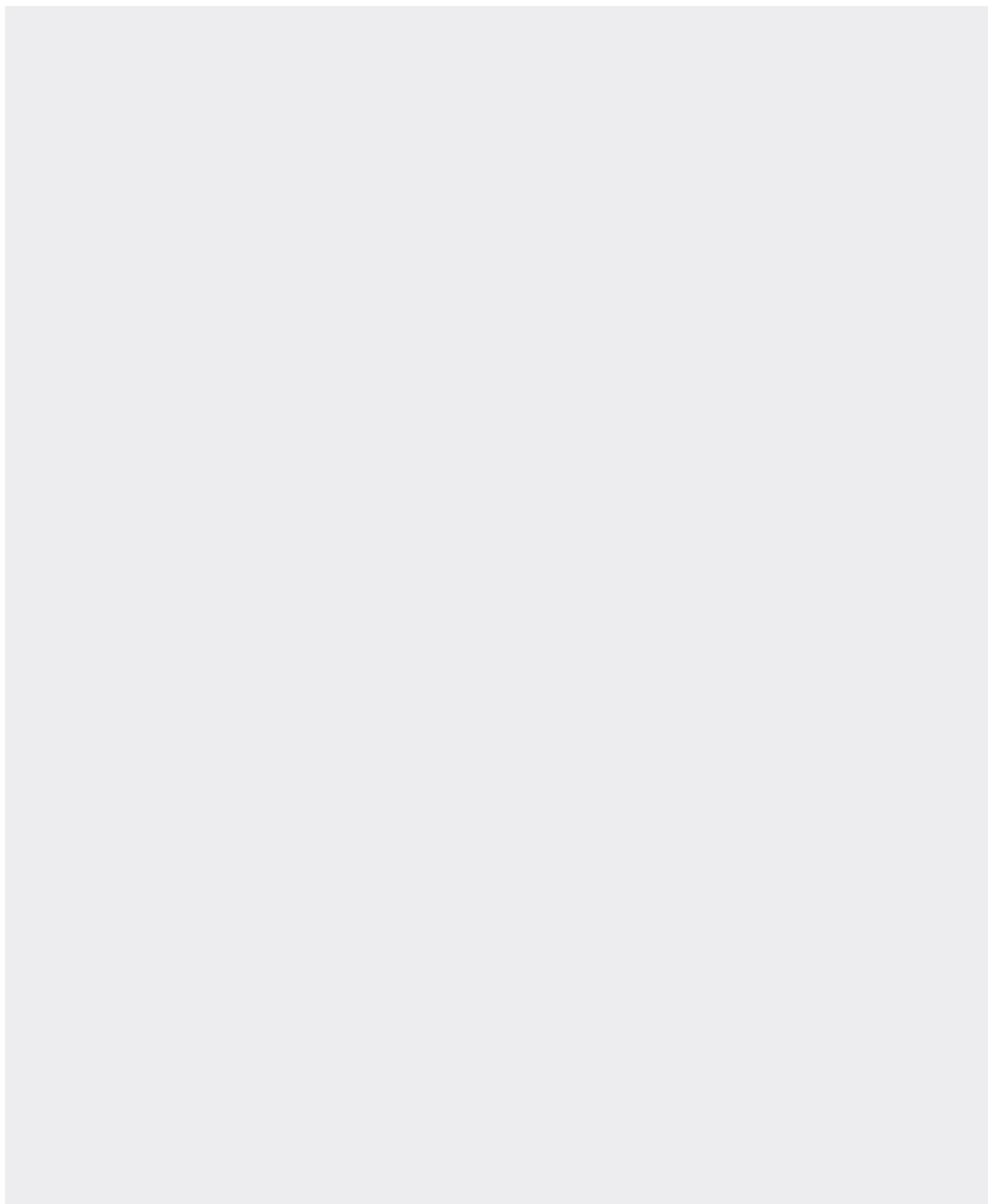
Après avoir emménagé dans la nouvelle Maison des médias Masanserstrasse 2, à Coire, en juin 2006, RTR a engagé le processus de convergence à tous les niveaux – journalistique, organisationnel et technique. La convergence est en place depuis 2010. RTR a adapté son organisation sur la base de la nouvelle culture d'entreprise (Mussavia RTR) et du nouveau programme radio. Les effectifs de la direction ont été réduits au profit d'investissements plus importants dans le service des programmes. La Suprastanza a approuvé la nouvelle organisation.

Da Cumpagnia

SRG.R et RTR se chargent ensemble des missions de service public, car ce n'est qu'ensemble qu'on peut agir efficacement. A côté des manifestations organisées conjointement, avec la participation de faiseurs d'opinion et des institutions de Svizra rumantscha et des Grisons, les manifestations folkloriques « Da Cumpagnia » le 20 mai à Domat/Ems et le 1er octobre à Berne ont incontestablement été les événements majeurs de l'année 2011. SRG.R était également présente à chaque première des films de RTR. Tiré à près de 3000 exemplaires, le magazine maison « Accents » de RTR/SRG.R, très lu, est un autre outil qui favorise l'échange d'opinions. L'évolution des effectifs à SRG.R est aussi réjouissant : il y a eu l'an dernier une quarantaine de départs contre près de 80 nouveaux arrivants, ce qui porte le nombre total des membres à 800.

Perspectives

2012 sera une année de changements. Duri Bezzola a présidé SRG.R pendant sept ans après avoir été pendant 13 ans membre du Comité régional. Fin 2012, il se retirera de la scène SSR. Sa succession, ainsi que celle des membres du conseil qui se retirent pour des raisons statutaires ou personnelles, seront à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 2 juin 2012 à Scuol.



Comptes annuels SSR

Rapport sur la situation financière

Chiffres en bref

Le commentaire ci-après porte sur les comptes annuels de la maison mère.

		2011	2010
Résultat radio/tv	CHF mio	25,8	-12,3
Produit d'exploitation	CHF mio	1 645,4	1 612,7
Charges d'exploitation	CHF mio	1 615,0	1 612,5
Entrées de fonds liées à l'exploitation	CHF mio	312,7	49,5
Acquisition d'immobilisations corporelles	CHF mio	88,2	87,1
Effectif postes	À plein temps	4 829	4 948
	Personnes	5 926	6 014
Redevances de réception par foyer	CHF par an	462	462
Radio		169	169
Télévision (TVA comprise)		293	293
Volume de diffusion radio des quatre régions linguistiques	en heures	159 310	159 292
Productions maison		38 698	35 999
Productions de tiers		92 294	94 242
Reprises		28 318	29 051
Productions maison	en %	24,3	22,6
Productions de tiers		57,9	59,2
Reprises		17,8	18,2
Volume de diffusion télévision des quatre régions linguistiques	en heures	72 200	72 336
Productions maison		11 219	9 984
Productions de tiers		14 643	16 541
Reprises		46 338	45 811
Productions maison	en %	15,5	13,8
Productions de tiers		20,3	22,9
Reprises		64,2	63,3

Commentaire du compte de résultat

La politique financière SRG SSR a pour objectifs d'assurer l'assise financière de l'entreprise et, partant, de préserver son autonomie. Il faut pour cela un résultat budgétaire équilibré, qui a été atteint puisque la maison mère dégage, en 2011, un bénéfice de 25,8 millions de francs.

Cette différence résulte de plusieurs facteurs : le produit de la redevance est en progression de 6,2 millions de francs, en raison de l'augmentation du nombre de redevances encaissées (privées et professionnelles). Il est à noter également que Billag SA a introduit la facturation annuelle, permettant de renoncer à des régularisations pour un montant de 17,9 millions. Enfin, les recettes publicitaires ont suivi l'embellie conjoncturelle et augmentent de 14,4 millions.

L'absence, en 2011, de grands événements sportifs fédérateurs, tels que championnats du monde ou Jeux olympiques, a eu un impact positif sur les coûts. Le domaine Production et technique de SRF a transféré 120 collaborateurs à la filiale tpc. La conjugaison de ces deux éléments se traduit par une baisse des charges de personnel et des autres charges d'exploitation de respectivement 23,7 et 10,3 millions de francs. L'exploitation des synergies au sein de la maison mère et la clôture des projets de fusion et d'efficacité ont permis d'alléger les autres charges de 8,3 millions de francs.

Les charges de programme et de production accusent, quant à elles, une hausse significative de 31,7 millions de francs, qui s'explique essentiellement par des coûts de production plus élevés et par l'augmentation des productions maison qui passent de 19,9% à 21,6% du volume de diffusion. La décision de transférer le site de Bâle au centre-ville induit une charge supplémentaire de 16,5 millions de francs sur les amortissements. La chute des cours ayant pu être enrayée, le résultat financier progresse de 7,8 millions de francs.

La SSR vise l'équilibre budgétaire en 2012 également. Elle est confiante, compte tenu notamment des grands rendez-vous sportifs qui s'annoncent l'année prochaine.

Redevances de réception

Nombre de payeurs Etat au 31 décembre	2011	2010
Radio à titre privé	2 776 377	2 768 622
Radio à titre professionnel	38 809	37 438
Radio à titre commercial I – III	61 531	61 758
Total radio	2 876 717	2 867 818
Radio à titre privé	2 822 640	2 804 899
Radio à titre professionnel	8 414	8 018
Radio à titre commercial I – III	26 056	26 008
Total télévision	2 857 110	2 838 925

Amorcée l'an dernier, l'augmentation du nombre de redevances encaissées s'est confirmée en 2011 : hausse de 0,5% (+0,7% en 2010) de la redevance privée et de 3,9% (+18,8% en 2010) de la redevance professionnelle, contre un léger retrait de 0,2% de la redevance commerciale (+7,5% en 2010).

Marché publicitaire

Pour la deuxième année consécutive, la performance publicitaire brute progresse. Selon Media Focus, les dépenses publicitaires brutes ont atteint 4600 millions de francs, en hausse de 188,6 millions (+4,3%) par rapport à 2010. Ainsi, la progression est inférieure à celle de 2010 (+ 9,8%).

Le bond des médias électroniques se confirme en 2011, avec une performance brute de 1806,3 millions de francs, soit 99,8 millions de plus (5,8%) qu'en 2010. En termes absolus, la télévision est de nouveau le média qui affiche la plus forte expansion, avec des recettes qui progressent de 114,5 millions (+8,6%), pour une performance brute de 1449,9 millions, pour la première fois supérieure à celle des journaux.

Les chaînes tv SSR ont rapporté, toujours selon Media Focus, 570,2 millions de francs de recettes publicitaires brutes (+23,5 millions en 2010), soit une hausse de 4,3%. Publisuisse affiche une part de marché intramédias de 39,3% en légère baisse (-1,6% en 2010).

Les fenêtres publicitaires suisses des télévisions privées étrangères voient leurs recettes croître de 73 millions de francs (+11%). Les télévisions régionales enregistrent de bons résultats en 2011. Dans l'ensemble, la performance brute augmente de 4,5 millions (+8,9%), les chaînes régionales représentant 3,8% du marché publicitaire brut.

Comparaison pluriannuelle

CHF mio	2011	2010	2009	2008	2007
Redevances radio/tv	1 175,2	1 169,0	1 153,3	1 128,9	1 122,1
Recettes commerciales	388,2	376,8	344,6	361,1	363,4
Autres recettes	64,2	71,7	66,5	90,7	84,3
Diminution de recettes	17,8	-4,8	-1,3	0,0	-0,6
Produit d'exploitation	1 645,4	1 612,7	1 563,1	1 580,7	1 569,2
Charges de personnel	-662,3	-685,9	-681,2	-677,7	-667,1
Charges programme et production	-589,8	-558,1	-557,2	-633,2	-636,6
Autres charges d'exploitation	-265,4	-289,6	-289,0	-267,0	-216,0
Amortissements et corrections de valeur	-97,5	-78,9	-80,7	-75,0	-67,9
Charges d'exploitation	-1 615,0	-1 612,5	-1 608,1	-1 652,9	-1 587,6
Résultat d'exploitation	30,4	0,2	-45,0	-72,2	-18,4
Résultat financier	-4,6	-12,5	-1,7	-6,9	0,1
Résultat d'entreprise	25,8	-12,3	-46,7	-79,1	-18,3

Commentaire du bilan

La somme de 1355,1 millions de francs inscrite au bilan le 31 décembre 2011 est en hausse de 15,2% par rapport à 2010 (+ 5,4%, 1176,6 millions).

Les actifs circulants ont augmenté (+185,8 millions de francs), en raison d'un apport de fonds conséquent (+219,4 millions) à la suite de l'introduction de la facture annuelle par la société Billag. Les actifs immobilisés diminuent de 7,3 millions.

Du côté des passifs, les capitaux étrangers progressent de 152,8 millions de francs, compte tenu essentiellement de l'introduction de la position « encaissement anticipé de la redevance ».

Ratios Maison mère	31.12.2011	31.12.2010
Current Ratio Actifs circulants en % des capitaux étrangers à court terme	118,4%	161,6%
Intensité de placement Actifs immobilisés en % du total du bilan	61,9%	71,9%
Couverture des actifs immobilisés I Capitaux propres en % des actifs immobilisés	68,7%	65,1%
Couverture des actifs immobilisés II Capitaux propres et capitaux étrangers à long terme en % des actifs immobilisés	109,6%	114,9%
Coefficient d'autofinancement Capitaux propres en % du total du bilan	42,5%	46,8%
Degré d'autofinancement hors effet prévoyance	35,1%	38,2%

La détérioration du current ratio de 43,2% (+26,1% en 2010) s'explique par la reclassification du prêt contre reconnaissance de dette de 80 millions de francs (dettes à long terme vers dettes à court terme).

Les autres ratios connaissent les fluctuations usuelles.

Comptes annuels maison mère 2011

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2011	2010
Redevances radio/tv	M 1	1 175 190	1 169 009
Recettes commerciales	M 2	388 172	376 809
Autres recettes	M 3	64 211	71 680
Diminution de recettes	M 4	17 830	-4 846
Produit d'exploitation		1 645 403	1 612 652
Charges de personnel	M 5	662 268	685 936
Charges programme et production	M 6	589 822	558 081
Autres charges d'exploitation	M 7	265 417	289 544
Amortissements et corrections de valeur	M 8	97 451	78 916
Charges d'exploitation		1 614 958	1 612 477
Résultat d'exploitation		30 445	175
Résultat financier	M 9	-4 695	-12 446
Résultat d'entreprise		25 750	-12 271

M = comptes annuels maison mère, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2011	2010
Liquidités	M 10	334 085	110 078
Papiers-valeurs et autres placements à court terme	M 11	2 805	0
Créances résultant de livraisons et de prestations	M 12	30 266	50 056
Autres créances	M 13	5 664	6 851
Comptes de régularisation actifs	M 14	17 666	44 808
Stocks	M 15	125 672	118 531
Actifs circulants		516 158	330 324
Immobilisations corporelles	M 16	734 314	757 950
Immobilisations financières	M 17	100 489	81 957
Immobilisations incorporelles	M 18	4 172	6 367
Actifs immobilisés		838 975	846 274
ACTIFS		1 355 133	1 176 598
Dettes financières à court terme	M 19	80 000	3 812
Engagements résultant de livraisons et de prestations	M 20	79 945	91 559
Encaissement anticipé de la redevance	M 21	164 605	0
Autres dettes	M 22	35 790	35 854
Comptes de régularisation passifs	M 23	65 897	58 265
Provisions à court terme	M 24	9 532	14 912
Capitaux étrangers à court terme		435 769	204 402
Dettes financières à long terme	M 25	270 000	350 000
Provisions à long terme	M 26	72 812	71 394
Capitaux étrangers à long terme		342 812	421 394
Capitaux étrangers		778 581	625 796
Réserve de base		480 000	480 000
Réserves provenant de bénéfiques		70 802	83 073
Résultat d'entreprise		25 750	-12 271
Capitaux propres		576 552	550 802
PASSIFS		1 355 133	1 176 598

M = comptes annuels maison mère, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2011	2010
Résultat d'entreprise		25 750	-12 271
Amortissements	M 8	78 372	77 497
Corrections de valeur	M 8	19 079	1 419
Augmentation papiers-valeurs et autres placements à court terme	M11	-2 805	0
Diminution créances résultant de livraisons et de prestations	M12	19 790	-10 137
Diminution autres créances	M13	1 187	6 022
Diminution comptes de régularisation actifs	M14	27 142	-4 118
Augmentation stocks	M15	-7 141	-11 728
Diminution dettes	M19	-3 812	0
Diminution engagements découlant de livraisons et de prestations	M20	-11 614	-23 796
Augmentation encaissement anticipé redevance	M21	164 605	0
Diminution autres dettes	M22	-64	5 547
Augmentation comptes de régularisation passifs	M23	7 632	1 698
Diminution provisions à court terme	M24	-5 380	1 983
Augmentation provisions à long terme	M26	1 418	15 605
Bénéfice de la vente d'immobilisations corporelles		-1 515	-150
Pertes de la vente d'immobilisations corporelles		6	0
Autres charges et produits sans effet sur les fonds (net)		0	1 977
Entrées de fonds liées à l'exploitation		312 650	49 548
Acquisition d'immobilisations corporelles		-88 244	-87 060
Vente d'immobilisations corporelles		5 701	1 475
Acquisition de titres et de participations		-60	-3 938
Vente de titres et de participations		305	30
Prêt accordé		-37 500	0
Remboursement d'un prêt		32 029	1 538
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-874	-654
Sorties de fonds liées aux opérations d'investissement		-88 643	-88 609
Free Cashflow		224 007	-39 061
Prêt contre reconnaissance de dette		0	70 000
Flux de fonds liés aux opérations de financement		0	70 000
Variation des fonds		224 007	30 939
Liquidités au 1 ^{er} janvier		110 078	79 139
Liquidités au 31 décembre		334 085	110 078
Variation des fonds		224 007	30 939

M = comptes annuels maison mère, annexe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Réserve de base	Réserve provenant de bénéfices	Résultat d'entreprise	Total
Solde au 1^{er} janvier 2010	480 000	129 763	- 46 690	563 073
Réimputation résultat 2009		-46 690	46 690	0
Résultat d'entreprise 2010			-12 271	-12 271
Solde au 31 décembre 2010	480 000	83 073	-12 271	550 802
Réimputation résultat 2010		-12 271	12 271	0
Résultat d'entreprise 2011			25 750	25 750
Solde au 31 décembre 2011	480 000	70 802	25 750	576 552

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

L'établissement des comptes annuels de la maison mère (clôture individuelle) et des comptes de groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne (ci-après SSR) intervient en conformité avec les Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels de la maison mère et ceux du groupe donnent une image du patrimoine, de la situation financière et des résultats conforme à la réalité (true and fair view).

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et la comptabilité des diverses sociétés du groupe sont tenues en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses le jour de la transaction. Les bénéfices et les pertes de cours résultant des transactions en monnaies étrangères sont donc pris en considération dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés ne sont utilisés que pour couvrir les risques liés aux futures sorties de fonds. Des directives internes règlent la nature, le volume et les limites de ce type de transactions. Le jour de clôture, les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan (parmi les engagements financiers ou les autres placements à court terme) à la valeur de marché et les fluctuations de valeur sont portées au compte de résultat.

Participations

Principales participations directes de la maison mère SSR au 31 décembre 2011 :

Sociétés du groupe	2011	2010
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions 10,0 millions CHF Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	100%	100%
Schweizerische Teletext AG, Bienne Capital actions 1,0 million CHF Télétexte et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions 1,0 million CHF Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions 4,5 millions CHF Commercialisation de la publicité TV et sponsoring	99,8%	99,8%

La liste complète des entités associées et des autres participations figure dans l'annexe des comptes du groupe (G 36).

Dans le cadre du transfert de collaborateurs et de moyens de production de la maison mère au **Technology And Production Center Switzerland AG** (tpc), le capital actions a été augmenté de 10 000 francs en valeur nominale, entièrement libérés par la SSR (apports en nature). La participation est passée de 10,0 à 23,2 millions de francs. La différence entre la valeur nominale et la participation (agio) a été versée aux réserves.

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SRG SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Un commentaire détaillé figure à l'annexe des comptes de groupe 2011.

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la maison mère et aux comptes de groupe est celui du prix d'acquisition ou de production, fondé sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. S'il y a diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif imputée au résultat périodique. Toute augmentation qui pourrait intervenir ultérieurement si la dépréciation d'actif ne devait pas se réaliser (ou partiellement) aurait également un effet sur le résultat. Le goodwill, qui ne peut être imputé, constitue une exception.

Liquidités

Les liquidités englobent la caisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités, comme les placements et les dépôts à vue dont l'échéance ne dépasse pas 90 jours. L'évaluation intervient à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Titres facilement réalisables sur le marché, les papiers-valeurs constituent des réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de Bourse valable à la clôture du bilan. Les placements affichant une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi activés sous cette rubrique et évalués à la valeur nominale.

Entrent également dans cette catégorie les instruments financiers dérivés avec une valeur de remplacement positive et qui servent à la couverture des risques liés aux monnaies étrangères.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions non satisfaites à l'égard de tiers ; elles sont affichées à la valeur nominale, après déduction des ajustements de valeur. Une fois les ajustements individuels déduits, un ajustement de valeur forfaitaire de 2% est calculé sur le total pour le risque général lié aux créances douteuses et aux intérêts.

Stocks

Les stocks sont activés à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes TV (productions maison et productions de tiers, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises.

Les coûts d'acquisition ou de fabrication des stocks de programmes TV sont activés et amortis dans leur intégralité après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks activés est réexaminée chaque année ; les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont amortis à 100%. Les droits de diffusion et les préproductions radiophoniques ne sont pas inscrits à l'actif en vertu du principe d'importance relative.

Sont également comptabilisées sous ce poste, en plus des stocks proprement dits, les avances aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements nécessaires. Les immobilisations en construction comprennent les coûts de projet activables. Les charges non activables et les intérêts sont imputés au compte de résultat en fonction de la période et du type de charge. Les achats jusqu'à 5000 CHF et le mobilier ne sont pas inscrits au bilan, mais ils sont imputés directement au compte de résultat.

Outre les stocks d'inventaire proprement dits, les actifs immobilisés comprennent les avances aux fournisseurs.

Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

– Bâtiments	5 à 50 ans
– Moyens de production	5 à 10 ans
– Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
– Informatique	3 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont saisies aux coûts d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des corrections de valeur cumulés. Ne sont activées que les valeurs qui procurent des avantages économiques mesurables sur plusieurs années. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel parmi les actifs des filiales, jamais parmi ceux de la maison mère. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée (en général 3 à 5 ans).

Les immobilisations incorporelles destinées à être commercialisées (droits de programme ou de diffusion, par exemple) sont traitées comme les stocks.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme recouvrent les titres sans caractère de participation, achetés à des fins de placement à longue échéance, les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont activés à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, compte tenu d'éventuels ajustements pour couvrir les pertes de valeur durables ou le risque de solvabilité.

Les participations sont activées au prix d'acquisition, compte tenu d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables.

Engagements et engagements conditionnels

Les engagements ouverts sont saisis à la valeur nominale. Les engagements conditionnels mentionnés en annexe sont également saisis à leur valeur nominale.

Encaissement anticipé de la redevance

Le changement de système de facturation chez Billag SA (passage de la facturation trimestrielle à la facturation annuelle) a entraîné une forte hausse des encaissements de redevances, qui ont été transmises à la SSR conformément au processus ordinaire. Ces recettes comprennent déjà une part de la redevance de l'exercice suivant et sont traitées comme des acomptes, inscrits au passif de cette position.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. L'événement doit avoir eu lieu avant la date du bilan.

Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées que s'il existe un plan de restructuration détaillé (mis en œuvre ou annoncé). Le solde temps à long terme du personnel est porté au passif dans les provisions du personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques.

Les provisions sont subdivisées en fonction du court terme et du long terme. Sont considérées comme provisions à court terme celles dont l'échéance prévisible se situe dans les 12 mois. Dès lors que l'échéance prévisible dépasse 12 mois, la provision passe dans la catégorie du long terme. Des impôts latents ne sont constitués que pour les comptes de groupe, car la maison mère est exonérée d'impôts.

Les engagements conditionnels figurant dans l'annexe sont saisis à la valeur nominale et escomptés le cas échéant. Le taux d'escompte est indiqué pour chaque position.

Recettes

Les redevances radio/tv sont intégrées au compte de résultat conformément au décompte de la société Billag, l'organe d'encaissement mandaté par l'Office fédéral de la communication. Les recettes commerciales et les autres recettes contiennent toutes les recettes liées aux affaires radio/tv.

Annexe

Redevances

M1 Redevances

CHF 1000	2011	2010
Redevances télévision	741 573	738 035
Redevances radio	433 617	430 974
Total	1 175 190	1 169 009

L'augmentation des **redevances** de 6,2 millions de francs (+15,7 millions en 2010) s'explique essentiellement par la progression du nombre de redevances privées encaissées.

M2 Recettes commerciales

CHF 1000	2011	2010
Publicité (nette)	279 759	265 276
Sponsoring	58 602	58 972
Programme	49 811	52 561
Total	388 172	376 809

L'embellie connue dans le secteur de la publicité s'est maintenue. En progression de 28,6 millions de francs en 2010, les **recettes publicitaires** dégagent 14,5 millions de plus en 2011.

M3 Autres recettes

CHF 1000	2011	2010
Contributions	23 282	22 566
Prestations de services	30 570	33 856
Autre produit d'exploitation	10 359	15 258
Total	64 211	71 680

Les **contributions**, qui se composent pour l'essentiel de subventions fédérales aux programmes et aux émissions à destination de l'étranger, sont en légère hausse de 0,7 million par rapport à 2010 (-0,4 million).

Le **produit des prestations de service** est en retrait de 3,3 millions de francs (+2,5 millions en 2010). La location de surfaces à des tiers dégage un surplus de recettes (+2,7 millions de francs), alors que l'assistance technique (-2,3 millions de francs) et les autres prestations de programme (-3,8 millions de francs) sont en recul.

Malgré la vente de biens immobiliers à Coire (+1,4 million de francs), les **autres produits d'exploitation** diminuent de 4,9 millions de francs (+3,1 millions en 2010). Explications : la vente des droits liés aux études de marché (+5,3 millions en 2010), opérée l'an dernier, n'a pas eu d'effet sur l'exercice sous revue et les recettes Sat Access sont inférieures de 500'000 francs à celles de l'an dernier.

M4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2011	2010
Diminutions	17 830	-4 846
Total	17 830	-4 846

La rubrique **diminutions de recettes** intègre en 2011 la dissolution du ducroire constitué pour la redevance (17,9 millions de francs) et devenu superflu. L'introduction de la facturation annuelle par la société Billag a permis de compenser tous les montants dus en 2010 et en 2011.

M5 Charges de personnel

CHF 1000	2011	2010
Salaires	524 942	531 866
Allocations	25 026	35 277
Prestations sociales	94 829	94 569
Autres charges de personnel	17 471	24 224
Total	662 268	685 936

Dans la foulée de la convergence des médias, plus de 120 collaborateurs du domaine production ont été transférés, début 2011, à la filiale tpc, avec un effet positif sur les charges de personnel -11,8 millions de francs). Les **salaires nets** ont baissé de 6,9 millions de francs (+3,6 millions en 2010). La différence provient de l'augmentation de salaire de 0,8% en moyenne.

Les 10,3 millions de francs de moins au niveau des **allocations** (+9,8 millions en 2010) s'expliquent essentiellement par la provision constituée l'an dernier pour les primes de fidélité, qui avaient grevé l'exercice précédent de 9,8 millions.

Les **prestations sociales** fluctuent de +0,3 million de francs seulement (-11,3 millions en 2010) ; à noter cependant que le transfert de personnel susmentionné a été largement compensé par des surcoûts enregistrés du côté de la Caisse de pension (+2,7 millions).

Les **autres charges de personnel** sont en baisse de 6,8 millions de francs (+2,7 millions en 2010) ; le plan social avait coûté l'an dernier 10,7 millions, contre 1,5 million cette année, somme à laquelle il faut ajouter 2,4 millions de frais de restructuration.

M6 Charges programme et production

CHF 1000	2011	2010
Indemnisations artistes et auteurs	31 837	31 541
Droits d'auteur	99 677	111 987
Productions de tiers et commandes	345 104	318 318
Charges de liaisons et de lignes	95 936	99 697
Charges diverses programme et production	10 337	9 288
Variation des stocks de programmes	6 931	-12 750
Total	589 822	558 081

L'absence de grands événements sportifs a eu un impact positif sur les **droits d'auteur** qui diminuent de 12,3 millions de francs (+14,7 millions en 2010).

Les **productions de tiers et les commandes** affichent une hausse significative de 26,8 millions de francs (-5,5 millions en 2010). La baisse des mandats sportifs a été compensée par des productions sur commande et des productions pour le Pacte de l'audiovisuel, à hauteur de 14,5 millions de francs. La différence résiduelle s'explique par les coûts de production plus élevés du côté des commandes.

En 2011, les **charges de liaisons et de lignes** diminuent de -3,8 millions de francs (-2,8 millions en 2010), grâce aux économies réalisées dans le domaine de la diffusion radio.

M7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000

	2011	2010
Entretien et remplacement	49 497	54 943
Frais administratifs et publicité	63 128	66 796
Communication, logistique et frais	52 531	62 879
Autres charges	100 261	104 926
Total	265 417	289 544

La rubrique **entretien et remplacement** dégage, cette année encore, une économie de 6,5 millions de francs, en raison principalement des travaux d'assainissement, de transformation et de construction. Par rapport à 2010 (-5,9 millions), l'économie est de 5,4 millions de francs.

Les **frais administratifs et frais de publicité** diminuent de 3,7 millions de francs. Si les charges locatives et les frais de publicité ont diminué (-2,8 millions pour les premières, -1,8 million pour les seconds), les frais administratifs ont augmenté de 1,1 million de francs en raison de la mise en place et de l'exploitation d'une structure d'achats centralisée.

C'est surtout l'absence de grands événements sportifs qui a permis de réduire les charges **communication, logistique et frais** de 10,3 millions de francs (+4,1 millions en 2010).

Les **autres charges** sont en recul de 4,7 millions de francs (-2,1 millions en 2010), grâce à une diminution des honoraires de consultant (-4,2 millions).

M8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000

	2011	2010
Amortissements prévus immobilisations corporelles	76 018	74 353
Dépréciations immobilisations corporelles	19 079	1 419
Immobilisations corporelles	95 097	75 772
Dépréciations immobilisations financières	0	145
Immobilisations financières	0	145
Amortissements prévus valeurs incorporelles	2 354	2 999
Valeurs incorporelles	2 354	2 999
Total	97 451	78 916

Les **amortissements et corrections de valeur** affichent une progression de 18,5 millions de francs (-1,7 million en 2010). L'achèvement des grands travaux de construction à Berne et à Genève permet d'amortir, comme cela était prévu, 2,7 millions de francs de plus. Enfin, la décision du Comité de direction de déplacer le site de Bâle dans le centre-ville a donné lieu à une correction de valeur de 16,5 millions de francs.

M9 Résultat financier

CHF 1000	2011	2010
Produits financiers	6 142	6 472
Charges financières	-10 837	-18 918
Total	-4 695	-12 446

Le **résultat financier** net augmente de 7,8 millions de francs (-10,7 millions en 2010). L'an dernier, les cours du change s'étaient traduits par une forte augmentation des charges (9 millions), alors qu'ils ont retrouvé une certaine stabilité en 2011, positive pour les charges (0,8 million).

M10 Liquidités

CHF 1000	2011	2010
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	333 980	109 980
Fonds assimilés à des liquidités	105	98
Total	334 085	110 078

L'introduction de la facture annuelle par la société Billag a apporté un afflux de **liquidités** de 219,4 millions de francs, à l'origine de la progression significative de 224 millions. Compléments d'information, tableau de financement de la maison mère.

M11 Papiers-valeurs et autres placements à court terme

CHF 1000	2011	2010
Instruments financiers dérivés	2 805	0
Total	2 805	0

Chiffres détaillés, annexe M 28.

M12 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2011	2010
Tiers	14 314	17 867
Sociétés du groupe	17 628	33 681
Sociétés proches	331	757
Corrections de valeur	-2 007	-2 249
Total	30 266	50 056

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** sont en baisse de 19,8 millions de francs (+10,1 millions en 2010), en raison avant tout d'un recul enregistré auprès des sociétés du groupe (-16,1 millions).

M 13 Autres créances

CHF 1000

	2011	2010
Tires	5 664	6 851
Total	5 664	6 851

Les **autres créances** connaissent, elles aussi, une légère contraction de 1,2 million de francs, contre 6 millions l'an dernier. Celle-ci est principalement due à une baisse de paiements anticipés convenus par contrat (-0,8 million).

M 14 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000

	2011	2010
Tires	15 249	44 388
Sociétés du groupe	2 417	420
Total	17 666	44 808

Les **comptes de régularisation actifs** sont en recul de 27,1 millions de francs (+4,1 millions en 2010). La société Billag ayant introduit la facture annuelle de la redevance, la régularisation n'est plus nécessaire (33,8 millions en 2010).

M 15 Stocks

CHF 1000

	2011	2010
Productions maison	36 455	43 002
Productions de tiers	61 273	62 342
Paiements anticipés de programmes	29 625	15 540
Stocks de programmes bruts	127 353	120 884
Stocks de marchandises	460	473
Stocks bruts	127 813	121 357
Corrections de valeur	-2 141	-2 826
Stocks nets	125 672	118 531

Activés uniquement pour les productions tv, les **stocks de programmes** regroupent les **productions de tiers et les productions maison** qui n'ont pas encore été diffusées. Compte tenu des corrections de valeur, ils ont fléchi de 7,1 millions de francs (+11,9 millions en 2010). Il est renoncé à une activation des émissions radio pour des raisons d'importance relative.

Les **paiements anticipés** augmentent de 14,1 millions de francs (-14,5 millions en 2010) ; ils sont imputables aux droits sportifs des années à venir (22,6 millions).

M 16 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Solde au 01.01.2010	Entrées	Sorties	Reclassi- fications	Solde au 31.12.2010
Immobilisations en construction et paiements anticipés	100 290	36 485	-4 627	-91 291	40 857
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	879 215	25 797	-229	77 336	982 119
Moyens de production	386 770	27 785	-23 294	13 588	404 849
Informatique	70 350	10 026	-2 343	174	78 207
Autres immobilisations corporelles	32 443	4 997	-2 491	190	35 139
Valeurs d'acquisition	1 496 019	105 090	-32 984	-3	1 568 122
Immobilisations en construction et paiements anticipés	0	1		-2	-1
Terrains	0				0
Bâtiments	-329 254	-33 553	197	2	-362 608
Moyens de production	-269 095	-29 567	22 570		-276 092
Informatique	-47 515	-8 822	2 239		-54 098
Autres immobilisations corporelles	-25 591	-2 412	2 372		-25 631
Amortissements prévus	-671 455	-74 353	27 378	0	-718 430
Immobilisations en construction et paiements anticipés	0				0
Terrains	0				0
Bâtiments	-79 081	-165			-79 246
Moyens de production	-9 449	-1 254	359		-10 344
Informatique	-1 588		85		-1 503
Autres immobilisations corporelles	-649				-649
Dépréciations	-90 767	-1 419	444	0	-91 742
Immobilisations en construction et paiements anticipés	100 290	36 486	-4 627	-91 293	40 856
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	470 880	-7 921	-32	77 338	540 265
Moyens de production	108 226	-3 036	-365	13 588	118 413
Informatique	21 247	1 204	-19	174	22 606
Autres immobilisations corporelles	6 203	2 585	-119	190	8 859
Valeurs comptables nettes	733 797	29 318	-5 162	-3	757 950

CHF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassi- fications	Solde au 31.12.2011
Immobilisations en construction et paiements anticipés	40 857	32 722	-8 712	-18 997	45 870
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	982 119	27 191	-15 429	5 622	999 503
Moyens de production	404 849	25 854	-41 208	14 990	404 485
Informatique	78 207	10 520	-21 036	-1 812	65 879
Autres immobilisations corporelles	35 139	1 993	-7 256	197	30 073
Valeurs d'acquisition	1 568 122	98 280	-93 641	0	1 572 761
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-1	-184	126		-59
Terrains	0				0
Bâtiments	-362 608	-36 344	8 401		-390 551
Moyens de production	-276 092	-30 033	35 227		-270 898
Informatique	-54 098	-6 867	13 923		-47 042
Autres immobilisations corporelles	-25 631	-2 590	6 645		-21 576
Amortissements prévus	-718 430	-76 018	64 322	0	-730 126
Immobilisations en construction et paiements anticipés	0				0
Terrains	0				0
Bâtiments	-79 246	-16 300	1 730		-93 816
Moyens de production	-10 344	-959	696		-10 607
Informatique	-1 503	-1 820	74		-3 249
Autres immobilisations corporelles	-649				-649
Dépréciations	-91 742	-19 079	2 500	0	-108 321
Immobilisations en construction et paiements anticipés	40 856	32 538	-8 586	-18 997	45 811
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	540 265	-25 453	-5 298	5 622	515 136
Moyens de production	118 413	-5 138	-5 285	14 990	122 980
Informatique	22 606	1 833	-7 039	-1 812	15 588
Autres immobilisations corporelles	8 859	-597	-611	197	7 848
Valeurs comptables nettes	757 950	3 183	-26 819	0	734 314

Les acomptes des positions **immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 3,6 millions de francs (1,3 million en 2010). La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles est de 1465,1 millions de francs (1514,3 millions en 2010).

M 17 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 01.01.2010	Entrées	Sorties	Reclassi- fications	Solde au 31.12.2010
Prêts	61 887		-3 802		58 085
Participations	20 688	3 938	-30		24 596
Valeurs d'acquisition	82 575	3 938	-3 832	0	82 681
Prêts	-2 263		2 263		0
Participations	-579	-145			-724
Amortissements cumulés	-2 842	-145	2 263	0	-724
Prêts	59 624		-1 539		58 085
Participations	20 109	3 793	-30		23 872
Valeurs comptables nettes	79 733	3 793	-1 569	0	81 957

CHF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassi- fications	Solde au 31.12.2011
Prêts	58 085	37 500	-32 029		63 556
Participations	24 596	13 221	-305		37 512
Valeurs d'acquisition	82 681	50 721	-32 334	0	101 068
Prêts	0				0
Participations	-724		145		-579
Amortissements cumulés	-724	0	145	0	-579
Prêts	58 085	37 500	-32 029		63 556
Participations	23 872	13 221	-160		36 933
Valeurs comptables nettes	81 957	50 721	-32 189	0	100 489

Il a été fait un usage important du prêt consenti à la filiale tpc. Les **prêts** sont en progression nette de 5,5 millions de francs. Une partie de la production et de l'informatique ayant été transférée au tpc, la **participation** à son capital passe de 10 à 23,2 millions. Les parts détenues dans Net-Metrix ont été vendues (0,3 million de francs).

CHF 1000	2011	2010
Prêts aux tiers	10	40
Prêts aux sociétés du groupe	63 546	58 045
Total prêts	63 556	58 085
Sociétés du groupe (participation entre 50% et 100%)	35 882	22 721
Sociétés à participations (participation entre 20% et 49%)	743	778
Autres participations (participation inférieure à 20%)	308	373
Total participations	36 933	23 872
Total immobilisations financières	100 489	81 957

Aperçu des participations, annexe G 36.

M 18 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 01.01.2010	Entrées	Sorties	Reclassi- fications	Solde au 31.12.2010
Logiciels et licences	24 085	983	-420	3	24 651
Valeurs d'acquisition	24 085	983	-420	3	24 651
Logiciels et licences	-15 287	-2 999	420		-17 866
Amortissements prévus	-15 287	-2 999	420	0	-17 866
Logiciels et licences	-418				-418
Dépréciations	-418	0	0	0	-418
Logiciels et licences	8 380	-2 016		3	6 367
Valeurs comptables nettes	8 380	-2 016	0	3	6 367

CHF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassi- fications	Solde au 31.12.2011
Logiciels et licences	24 651	1 176	-4 799		21 028
Valeurs d'acquisition	24 651	1 176	-4 799	0	21 028
Logiciels et licences	-17 866	-2 354	3 782		-16 438
Amortissements prévus	-17 866	-2 354	3 782	0	-16 438
Logiciels et licences	-418				-418
Dépréciations	-418	0	0	0	-418
Logiciels et licences	6 367	-1 178	-1 017		4 172
Valeurs comptables nettes	6 367	-1 178	-1 017	0	4 172

Les sorties nettes de 1,0 million de francs inscrites à la catégorie **logiciels et licences** s'expliquent par le transfert d'une partie de l'exploitation au tpc.

M 19 Dettes financières à court terme

CHF 1000	2011	2010
Tiers	80 000	3 812
Total	80 000	3 812

Les **dettes financières à court terme** comprennent le prêt contre reconnaissance de dette de 80,0 millions de francs accordé par Postfinance, qui arrivera à échéance en novembre 2012. Il ne s'agit pas d'une nouvelle dette, mais d'une simple reclassification (voir M 25).

M 20 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2011	2010
Tiers	56 684	72 340
Sociétés du groupe	21 314	16 956
Sociétés proches	1 947	2 263
Total	79 945	91 559

L'écart observé au niveau des **engagements découlant de livraisons et de prestations** est lié aux opérations réalisées durant l'exercice et se situe au niveau habituel.

M21 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2011	2010
Encaissement anticipé de la redevance	164 605	0
Total	164 605	0

Le changement de système de facturation chez Billag SA (passage de la facturation trimestrielle à la facturation annuelle) a entraîné une forte hausse des encaissements de redevances, qui ont été transmises à la SSR conformément au processus ordinaire. Ces recettes comprennent déjà une part de la redevance de l'exercice suivant et sont traitées comme des acomptes, inscrits au passif de cette position.

M22 Autres dettes

CHF 1000	2011	2010
Tiers	35 790	35 854
Total	35 790	35 854

Les **autres dettes** fluctuent très peu par rapport à l'an dernier (+5,5 millions en 2010) et se situent au niveau habituel.

M23 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2011	2010
Tiers	63 373	55 987
Sociétés du groupe	2 524	2 278
Total	65 897	58 265

Sur 7,6 millions de francs d'augmentation (+1,7 million en 2010) des **comptes de régularisation passifs**, 0,8 million proviennent des soldes temps du personnel. Le reste s'explique par des factures de fournisseurs en souffrance, pour des prestations réalisées durant l'exercice sous revue.

M24 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2010	7 721	88	5 120	12 929
Constitution	829	10 352	1 170	12 351
Utilisation	-2 471	-80	-1 435	-3 986
Dissolution	-1 717		-1 815	-3 532
Reclassification	-2 683	10	-177	-2 850
Valeur comptable 31.12.2010	1 679	10 370	2 863	14 912
Constitution	584	5 138	1 965	7 687
Utilisation	-1 454	-5 871	-1 681	-9 006
Dissolution	-367	-2 573	-1 915	-4 855
Reclassification	962	252	-420	794
Valeur comptable 31.12.2011	1 404	7 316	812	9 532

Les provisions à court terme **personnel et prévoyance** ne comprennent plus que les provisions pour paiements de compensation intervenus en cours d'année.

La constitution de **provisions de restructuration** (5,1 millions de francs) et le solde actuel sont dus au plan social élaboré dans le cadre des projets de convergence et d'efficience.

Les **autres provisions** font état de 0,6 million de francs (2 millions en 2010) pour des litiges juridiques en cours.

M25 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2011	2010
Emprunt	270 000	350 000
Total	270 000	350 000

Une partie du prêt contre reconnaissance de dette de 80,0 millions de francs accordé par Postfinance arrivera à échéance en novembre 2012 ; raison pour laquelle elle entre dans la catégorie des dettes financières à court terme. Voir M 19.

M26 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2010	47 104	10	8 675	55 789
Constitution	15 274	303	1 491	17 068
Utilisation	-2 482		-336	-2 818
Dissolution	-717		-778	-1 495
Reclassification	2 683	-10	177	2 850
Valeur comptable 31.12.2010	61 862	303	9 229	71 394
Constitution	2 905	2 518	5 764	11 187
Utilisation	-3 872		-248	-4 120
Dissolution	-3 837		-1 018	-4 855
Reclassification	-962	-252	420	-794
Valeur comptable 31.12.2011	56 096	2 569	14 147	72 812

Les provisions à long terme pour le **personnel et la prévoyance** couvrent les soldes temps du personnel et les primes de fidélité à hauteur de 39,2 millions de francs (45,2 millions en 2010), de même que les contributions de redressement de la Caisse de pension, soit 16,9 millions de francs (16,9 millions en 2010). Bien que les mesures de redressement aient été suspendues, la provision demeure en raison du taux de couverture serré de la Caisse de pension. Les primes de fidélité et les contributions de redressement ont été escomptées à 3%.

Dans les **autres provisions** figurent plus de 4,4 millions de francs pour les litiges juridiques (3,1 millions en 2010) et 8,1 millions de francs (5,6 millions en 2010) pour le démontage et la non-occupation de bâtiments loués.

Autres indications

M 27 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

Arrivé à échéance en 2011, le « Pacte de l'audiovisuel » a été, sans surprise, reconduit de quatre ans. Le contrat signé par la SSR et différentes associations cinématographiques suisses se traduit par une obligation d'acceptation de 89,2 millions de francs (22,3 millions en 2010).

La Business Unit Sport a conclu des contrats pour un montant de 82,7 millions de francs (87,0 millions en 2010) en lien avec de prochains événements sportifs. Les acomptes éventuels sont activés sous les stocks de programmes.

Des contrats de location à long terme (10 ans) ont été signés pour des locaux à Zurich (35,3 millions). Les autres contrats à long terme en lien avec l'activité ordinaire s'élèvent à 24,3 millions (28,2 millions en 2010).

M 28 Instruments financiers dérivés

CHF 1000		Valeurs contractuelles	Valeurs de remplacement	
			positif	négatif
Opérations de change à option ouvertes 2010				
Achat	Euro	85 225		2 396
Achat	Dollar US	17 753		1 285
Achat	Livre anglaise	1 905		108
Total		104 883	0	3 789
Total des opérations de change à option le 31.12.2010		104 883	0	3 789
Opérations de change à option ouvertes 2011				
Achat	Euro	72 200	2 149	
Achat	Dollar US	8 750	656	
Total		80 950	2 805	0
Total des opérations de change à option le 31.12.2011		80 950	2 805	0

Les instruments financiers dérivés servent à couvrir les futures sorties de fonds uniquement. Il n'est pas prévu d'utiliser de tels instruments à des fins spéculatives.

M 29 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers des institutions de prévoyance du personnel s'élèvent à 32'000 francs au 31 décembre 2011 (0,4 million en 2010).

L'annexe du rapport financier sur les comptes du groupe, G 31, contient d'autres indications sur les institutions de prévoyance, sur la réserve de cotisations de l'employeur et sur la situation économique.

M 30 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent depuis plusieurs années à l'évaluation systématique des risques. La méthode utilisée a été améliorée en continu et intégrée aux autres instruments de gestion. Le système actuel se base sur un catalogue des risques, qui tient compte des spécificités de la branche audiovisuelle.

La gestion des risques a été définie par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les risques et à engager les mesures nécessaires.

Durant l'exercice sous revue, 16 risques majeurs ont été identifiés dans les catégories BSC Politique et société, Marché, Finances, Processus et Personnel. L'harmonisation avec la stratégie afférente a confirmé les principales orientations. Le dispositif arrêté devrait permettre de gérer ces risques de manière appropriée.

M 31 Informations complémentaires

Les informations figurent dans l'annexe G 35.

M 32 Evénements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de la maison mère par le Conseil d'administration le 27 avril 2012, il ne s'est produit aucun événement majeur qui puisse compromettre la teneur des comptes annuels 2011 et qu'il faille mentionner dans le présent rapport.

Proposition

Compte tenu des commentaires qui précèdent sur l'exercice financier 2011 de la maison mère et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR d'approuver les comptes 2011 de la maison mère.

Les comptes SSR dégagent en 2011 un bénéfice de 25,8 millions de francs que nous proposons de porter au crédit des réserves provenant de bénéfices.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Raymond Loretan



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 112 – 131) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse (art. 957 et ss. CO).

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art.

728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young AG



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 27 avril 2012

Comptes 2011 du groupe

Compte de résultat

CHF 1000	Anhang	2011	2010
Redevances radio/tv	G 1	1 175 190	1 169 009
Recettes commerciales	G 2	691 403	697 711
Autres recettes	G 3	64 936	61 364
Diminution de recettes	G 4	-242 773	-267 103
Produit d'exploitation		1 688 756	1 660 981
Charges de personnel	G 5	780 923	790 901
Charges programme et production	G 6	473 214	479 728
Autres charges d'exploitation	G 7	276 544	289 496
Amortissements et corrections de valeur	G 8	126 201	98 723
Charges d'exploitation		1 656 882	1 658 848
Résultat d'exploitation		31 874	2 133
Résultat financier	G 9	-7 913	-14 956
Impôts	G 10	-440	-311
Part des entités associées au résultat		1 716	2 002
Participations minoritaires		-11	0
Résultat d'entreprise		25 226	-11 132

G = comptes de groupe, annexe

Bilan

CHF 1000	Anhang	2011	2010
Liquidités	G 11	342 026	119 619
Papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	5 243	2 517
Créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	74 356	83 557
Autres créances	G 14	6 986	8 837
Comptes de régularisation actifs	G 15	17 864	44 993
Stocks	G 16	127 700	119 734
Actifs circulants		574 175	379 257
Immobilisations corporelles	G 17	810 783	824 780
Entités associées	G 18	19 040	18 337
Immobilisations financières	G 19	2 413	3 305
Immobilisations incorporelles	G 20	4 910	7 094
Actifs immobilisés		837 146	853 516
ACTIFS		1 411 321	1 232 773
Dettes financières à court terme	G 21	80 100	3 911
Engagements résultant de livraisons et de prestations	G 22	67 610	84 582
Avances des redevances de réception	G 23	164 605	0
Autres dettes	G 24	44 405	43 529
Comptes de régularisation passifs	G 25	77 528	67 782
Provisions à court terme	G 26	12 039	15 231
Capitaux étrangers à court terme		446 287	215 035
Dettes financières à long terme	G 27	270 000	350 100
Provisions à long terme	G 28	86 991	84 117
Capitaux étrangers à long terme		356 991	434 217
Capitaux étrangers		803 278	649 252
Réserve de base		480 000	480 000
Réserves provenant de bénéfices		103 426	114 558
Réserves monnaies étrangères		-715	0
Résultat d'entreprise		25 226	-11 132
Capitaux propres (sans parts minoritaires)		607 937	583 426
Intérêts minoritaires		106	95
Capitaux propres (intérêts minoritaires comparis)		608 043	583 521
PASSIFS		1 411 321	1 232 773

G = comptes de groupe, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Anhang	2011	2010
Résultat d'entreprise		25 226	-11 132
Résultat intérêts minoritaires		-11	0
Part des entités associées au résultat		-1 717	-2 002
Amortissements	G 8	101 971	96 347
Corrections de valeur	G 8	24 230	2 376
Augmentation papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	-2 726	-629
Diminution créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	9 201	-13 719
Diminution autres créances	G 14	1 851	4 724
Diminution comptes de régularisation actifs	G 15	27 129	-5 985
Augmentation stocks	G 16	-7 966	-6 299
Diminution dettes	G 22	-3 911	0
Diminution engagements découlant de livraisons et de prestations	G 22	-16 972	-20 128
Augmentation encaissement anticipé de la redevance	G 23	164 605	0
Augmentation autres dettes	G 24	876	-2 012
Augmentation comptes de régularisation passifs	G 25	9 746	8 782
Diminution provisions à court terme	G 26	-3 192	516
Augmentation provisions à long terme	G 28	2 874	16 492
Augmentation réserves cotisations employeur		775	0
Bénéfice de la vente d'immobilisations corporelles		-1 621	-150
Pertes de la vente d'immobilisations corporelles		6	0
Autres charges et produits sans effet sur les fonds (net)		0	1 941
Entrées de fonds liées à l'exploitation		330 374	69 122
Acquisition d'immobilisations corporelles		-115 211	-111 078
Vente d'immobilisations corporelles		9 173	1 517
Acquisition de titres et de participations		-60	-5
Vente de titres et de participations		305	1 864
Remboursement d'un prêt		52	0
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-2 226	-833
Sorties de fonds liées aux opérations d'investissement		-107 967	-108 535
Free Cashflow		222 407	-39 413
Prêt contre reconnaissance de dette		0	70 000
Diminution des engagements de leasing		0	-239
Paiement de dividendes aux minoritaires		0	-1
Flux de fonds liés aux opérations de financement		0	69 760
Variation des fonds		222 407	30 347
Liquidités au 1er janvier		119 619	89 272
Liquidités au 31 décembre		342 026	119 619
Variation des fonds		222 407	30 347

G = comptes de groupe, annexe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capitaux propres			Résultat du groupe	Total sans les part des minoritaires	Parts des minoritaires	Total avec les part des minoritaires
	Réserve de base	Rés. provenant de bénéfices	Rés. monnaies étrangères				
Solde au 1er janvier 2010	480 000	162 013	0	-47 421	594 592	93	594 685
Réimputation résultat 2009		-47 421		47 421		1	1
Coûtes libération Publisuisse SA		-34			-34	1	-33
Résultat d'entreprise 2010				-11 132	-11 132		-11 132
Solde au 31 décembre 2010	480 000	114 558	0	-11 132	583 426	95	583 521
Réimputation résultat 2010		-11 132		11 132			0
Ecart monnaies étrangères			-715		-715		-715
Résultat d'entreprise 2011				25 226	25 226	11	25 237
Solde au 31 décembre 2011	480 000	103 426	-715	25 226	607 937	106	608 043

Principes régissant l'établissement des comptes

L'établissement des comptes de groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne (ci-après SSR) intervient en conformité avec les Swiss GAAP RPC. Les comptes de groupe donnent une image du patrimoine, de la situation financière et des résultats conforme à la réalité (true and fair view).

En sus des principes de consolidation détaillés ci-après, il y a lieu de tenir compte des règles de la maison mère figurant aux principes régissant l'établissement des comptes (page 116) et aux principes d'activation et d'évaluation (page 117).

Principes de consolidation

Généralités

La clôture des comptes de groupe repose sur la clôture des sociétés du groupe au 31 décembre, opérée selon les mêmes principes.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et la majorité des droits de vote, ou dans lesquelles elle exerce sous une autre forme un contrôle direct ou indirect.

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne
Maison mère (holding), en la forme d'une association

Sociétés du groupe	2011	2010
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions 10,0 millions CHF Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	100%	100%
Schweizerische Teletext AG, Bienne Capital actions 1,0 million CHF Télétexte et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions 1,0 million CHF Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions 4,5 millions CHF Commercialisation de la publicité TV et sponsoring	99,8%	99,8%
MCDT AG, Zurich Capital actions 0,1 million CHF Marketing et conseils en matière de radio numérique	100%	100%
Mxlab AG, Bern Capital actions 0,1 million CHF Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales	51%	51%

En fondant la filiale **MCDT AG, Zurich** en décembre 2010, la SSR a renforcé son engagement dans la radio numérique (DAB/DAB+). Dotée d'un capital actions de 100 000 francs, la nouvelle entreprise est une participation à 100% de la filiale SSR Telvetia. Les activités ont démarré en janvier 2011.

Radio Events Sàrl, Berne, dans laquelle la SSR détient une participation de 50% au capital initial de 20 000 francs, n'est pas consolidée en vertu du principe d'importance relative ; elle figure parmi les autres participations.

Principes de consolidation et goodwill

Les participations inférieures à 20% et celles de moindre importance sont activées au prix d'acquisition, compte tenu d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables. Les participations entre 20% et 50% sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portées au bilan. Les participations supérieures à 50% sont entièrement consolidées.

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne d'acquisition. Au moment de l'acquisition ou de la fondation, les capitaux propres de la société consolidée sont compensés avec la valeur comptable de la participation dans les comptes annuels de la maison mère (holding). Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères identiques au moment de la première consolidation. Une éventuelle différence provenant de la réévaluation entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est inscrite comme goodwill à l'actif du bilan.

Le goodwill est en principe amorti sur la durée d'utilisation attendue, mais pas plus de 20 ans, avec effet sur le compte de résultat. Le badwill est saisi directement, avec effet sur le compte de résultat.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs, les charges et les produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité, tandis que les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice sont présentées séparément.

Monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et la comptabilité des diverses sociétés du groupe sont tenues en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses le jour de la transaction. Les bénéfices et les pertes de cours résultant des transactions en monnaies étrangères sont donc pris en considération dans le compte de résultat.

Les différences de cours résultant de la réévaluation des parts des entités associées au résultat sont comptabilisées parmi les capitaux propres.

Consolidation des dettes, opérations internes et bénéfices internes

Les charges et les produits des sociétés consolidées, mais aussi les dettes et les créances, sont éliminés. Les bénéfices internes sur stocks sont éliminés dans les comptes consolidés, avec un effet sur le résultat.

Impôts

Les provisions pour impôts latents sont constituées au bilan des participations consolidées en raison des écarts temporels entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales. Sur ces montants, les impôts sont provisionnés au taux effectif attendu, soit 22% en moyenne.

Annexe

Redevances

G1 Redevances

CHF 1000	2011	2010
Redevances télévision	741 573	738 035
Redevances radio	433 617	430 974
Total	1 175 190	1 169 009

L'augmentation des **redevances** de 6,2 millions de francs (+15,7 millions en 2010) s'explique essentiellement par la progression du nombre de redevances privées encaissées.

G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2011	2010
Publicité (nette)	575 972	556 138
Sponsoring	66 056	66 185
Programme	49 375	75 388
Total	691 403	697 711

Les **recettes commerciales** enregistrent une augmentation de 19,8 millions de francs (+60,0 millions en 2010) liée à la conjoncture. Elles sont générées avant tout par Publisuisse SA.

Par rapport au résultat de 2010 (+1,4 million de francs), les **recettes de programme** se sont inscrites en baisse de 26,0 millions. Cette diminution est due principalement au fort recul (-22,6 millions) enregistré par le Technology And Production Center Switzerland AG, qui a fourni nettement moins de prestations à des tiers en raison de l'absence de grands événements sportifs.

G3 Autres recettes

CHF 1000	2011	2010
Contributions	24 092	22 566
Prestations de services	27 292	19 923
Autre produit d'exploitation	13 552	18 875
Total	64 936	61 364

Les **contributions**, qui se composent pour l'essentiel de subventions fédérales aux programmes et aux émissions à destination de l'étranger, affichent une hausse de 1,5 million par rapport à 2010 (-0,4 million).

A la différence de la maison mère (voir M 3, comptes maison mère), le groupe enregistre en 2011 une augmentation des **prestations de services** de 7,4 millions de francs (+1,1 million en 2010), due pour l'essentiel à un surcroît de revenus de 2,7 millions de francs généré par la location de surfaces à des tiers et à un volume accru de prestations dans les filiales.

Les **autres produits d'exploitation** n'ont pas pu être maintenus au niveau de 2010, qui avait profité de la vente de droits liés aux études de marché (effet unique de 5,3 millions de francs). Du coup, cette rubrique enregistre une diminution de 5,3 millions (+2,7 millions en 2010).

G4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2011	2010
Diminutions	-242 773	-267 103
Total	-242 773	-267 103

En plus des positions habituelles, les **diminutions de recettes** comprennent les honoraires de conseil, les rabais de quantité et les rabais spéciaux sur la publicité TV, qui se chiffrent à 259,5 millions (261,2 millions en 2010). L'essentiel de la baisse de 24,3 millions de francs (+34,5 millions en 2010) est cependant imputable à la dissolution du ducroire de 17,9 millions qui avait été constitué pour la redevance (voir M 4, comptes maison mère).

G5 Charges de personnel

CHF 1000	2011	2010
Salaires	621 890	615 147
Allocations	28 044	40 585
Prestations sociales	111 234	108 392
Autres charges de personnel	19 755	26 777
Total	780 923	790 901

Les **salaires** ont progressé de 6,7 millions de francs (+7,2 millions en 2010), suite à l'augmentation salariale accordée en 2011. La contraction de 12,5 millions de francs des **allocations** (+11,4 millions en 2010) s'explique par la provision constituée pour les primes de fidélité, qui avaient grevé l'exercice précédent de 10,7 millions. La baisse de 7,0 millions de francs (+2,7 millions en 2010) des **autres charges de personnel** est le fait de la réduction des coûts du plan social (voir aussi M 5, comptes maison mère).

G6 Charges programme et production

CHF 1000	2011	2010
Indemnités artistes et auteurs	32 754	32 539
Droits d'auteur	107 214	119 099
Productions de tiers et commandes	212 693	220 943
Charges de liaisons et de lignes	95 951	99 695
Charges diverses programme et production	17 714	20 202
Variation des stocks de programmes	6 888	-12 750
Total	473 214	479 728

L'absence de grands événements sportifs durant l'exercice sous revue a eu un effet positif sur les **droits d'auteur**, en recul de 11,9 millions de francs (+15,3 millions en 2010).

Alors qu'elles sont en forte hausse à la maison mère, les **productions de tiers et commandes** fléchissent de 8,3 millions de francs (-7,9 millions en 2010) à l'échelle du groupe. Cette situation s'explique par le fait que diverses commandes ont pu être réalisées au sein des sociétés du groupe et qu'elles ont donc été éliminées des comptes du groupe.

Les **charges de liaisons et de lignes** affichent un nouveau recul de 3,7 millions de francs (-2,8 millions en 2010), qui reflète les économies réalisées dans la diffusion radio.

En diminution de 2,5 millions de francs (+1,0 million en 2010), les **charges diverses programme et production** restent stables.

G7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000

	2011	2010
Entretien et remplacement	60 126	62 733
Frais administratifs et publicité	73 251	71 175
Communication, logistique et frais	59 296	67 545
Autres charges	83 871	88 043
Total	276 544	289 496

Tout en s'avérant nettement plus faible que celle de la maison mère, l'érosion de 2,6 millions de francs (–8,4 millions en 2010) des charges d'**entretien et de remplacement** est elle aussi liée aux économies dans l'immobilier. La valeur moindre s'explique par le glissement de coût provoqué par le transfert partiel de SRF au Technology And Production Center Switzerland AG.

L'absence de grands événements sportifs a fortement contribué à la baisse de 8,2 millions de francs (+4,2 millions en 2010) des charges **communication, logistique et frais**.

Les **autres charges** reculent de 4,2 millions de francs (–2,5 millions en 2010), en raison principalement des honoraires de consultant en baisse à la maison mère.

G8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000

	2011	2010
Amortissements prévus immobilisations corporelles	98 667	91 699
Dépréciations immobilisations corporelles	23 594	2 376
Immobilisations corporelles	122 261	94 075
Dépréciations immobilisations financières	0	1 088
Immobilisations financières	0	1 088
Amortissements prévus valeurs incorporelles	3 304	3 560
Dépréciations valeurs incorporelles	636	0
Valeurs incorporelles	3 940	3 560
Total	126 201	98 723

Les **amortissements et corrections de valeur** progressent au total de 27,5 millions de francs (+2,0 millions en 2010). La réalisation des grands projets de construction de Berne et de Genève occasionne des amortissements supplémentaires (planifiés) de 2,7 millions de francs. Dans la perspective du remplacement du signal tv analogique par la technologie HD et de la mise en place de l'infrastructure IT, le volume des investissements a lui aussi augmenté, avec pour effet des amortissements supplémentaires de 5,0 millions. La décision du Comité de direction SSR de déplacer le site de Bâle dans le centre-ville a donné lieu à une correction de valeur extraordinaire de 16,5 millions.

G9 Résultat financier

CHF 1000

	2011	2010
Produits financiers	3 138	4 529
Charges financières	–11 051	–19 485
Total	–7 913	–14 956

Comme relevé dans l'annexe M 9 de la maison mère, la diminution de 7,0 millions de francs du **résultat financier** (+9,4 millions en 2010) provient de la stabilisation du marché des devises.

G 10 Impôts

CHF 1000	2011	2010
Impôts courants	- 620	- 503
Variation impôts latents	180	192
Total	- 440	- 311

La maison mère est exonérée d'impôts. Les impôts courants et les impôts latents ne concernent donc que les filiales. Les **impôts latents** pour des reports fiscaux de pertes comprennent pour la première fois 0,6 million de francs.

G 11 Liquidités

CHF 1000	2011	2010
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	341 921	119 519
Fonds assimilés à des liquidités	105	100
Total	342 026	119 619

Le passage, par Billag SA, à la facturation annuelle de la redevance se manifeste clairement à la rubrique des **liquidités**, en hausse de 219,4 millions de francs. Les détails figurent dans le tableau de financement du groupe.

G 12 Papiers-valeurs et autres placements à court terme

CHF 1000	2011	2010
Instruments financiers dérivés	2 805	0
Papiers-valeurs	2 438	2 517
Total	5 243	2 517

Les **papiers-valeurs et autres placements à court terme** sont des titres à court terme, pas des immobilisations financières. Les instruments financiers dérivés sont détaillés dans les comptes de la maison mère (annexe) sous M 28.

G 13 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2011	2010
Tiers	78 118	88 159
Sociétés proches	340	763
Corrections de valeur	- 4 102	- 5 365
Total	74 356	83 557

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** ont reculé de 9,2 millions de francs (+13,7 millions en 2010), en raison principalement de la clientèle publicité, qui diminue de 5,8 millions.

G 14 Autres créances

CHF 1000

	2011	2010
Tiers	6 986	8 837
Total	6 986	8 837

Par rapport à 2010, les **autres créances** déclinent de 1,9 million de francs (-4,7 millions en 2010), pour retrouver le niveau qui était le leur.

G 15 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000

	2011	2010
Tiers	17 864	44 993
Total	17 864	44 993

Les **comptes de régularisation actifs**, qui n'intègrent plus que les positions habituelles, reculent de 27,1 millions de francs (+6,0 millions en 2010). La régularisation des redevances radio/tv (33,8 millions en 2010) a été entièrement dissoute, le passage à la facturation annuelle l'ayant rendue superflue.

G 16 Stocks

CHF 1000

	2011	2010
Productions maison	37 747	43 351
Productions de tiers	61 273	62 342
Paievements anticipés de programmes	29 625	15 540
Stocks de programmes bruts	128 645	121 233
Stocks de marchandises	1 196	1 342
Stocks bruts	129 841	122 575
Corrections de valeur	-2 141	-2 841
Stocks nets	127 700	119 734

Les **productions maison et productions de tiers** comprennent exclusivement des productions tv qui n'ont pas encore été diffusées. Compte tenu des corrections de valeur, ils ont fléchi de 6,0 millions de francs (+6,6 millions en 2010).

Les paiements anticipés affichent une hausse de 14,1 millions de francs (-14,5 millions en 2010) ; ils sont imputables à hauteur de 22,6 millions aux droits sportifs des prochaines années.

G 17 Immobilisations corporelles

G 17 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Solde au 01.01.2010	Entrées	Sorties	Reclassi- fication	Solde au 31.12.2010
Immobilisations en construction et paiements anticipés	106 144	45 494	-4 640	-97 038	49 960
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	891 979	25 797	-438	77 336	994 674
Moyens de production	585 345	40 061	-33 549	20 587	612 444
Informatique	70 303	11 901	-3 010	4 833	84 027
Autres immobilisations corporelles	44 323	5 922	-2 120	-5 370	42 755
Valeurs d'acquisition	1 725 045	129 175	-43 757	348	1 810 811
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-14		14		0
Terrains	0				0
Bâtiments	-338 471	-34 653	370	2	-372 752
Moyens de production	-412 883	-44 187	31 807	-570	-425 833
Informatique	-45 877	-9 697	2 812	-5 295	-58 057
Autres immobilisations corporelles	-35 285	-3 163	1 964	5 558	-30 926
Amortissements prévus	-832 530	-91 700	36 967	-305	-887 568
Immobilisations en construction et paiements anticipés	0				0
Terrains	0				0
Bâtiments	-79 373	-191	36		-79 528
Moyens de production	-15 919	-1 699	1 335		-16 283
Informatique	-1 669	-485	153		-2 001
Autres immobilisations corporelles	-651				-651
Dépréciations	-97 612	-2 375	1 524	0	-98 463
Immobilisations en construction et paiements anticipés	106 130	45 494	-4 626	-97 038	49 960
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	474 135	-9 047	-32	77 338	542 394
Moyens de production	156 543	-5 825	-407	20 017	170 328
Informatique	22 757	1 719	-45	-462	23 969
Autres immobilisations corporelles	8 387	2 759	-156	188	11 178
Valeurs comptables nettes	794 903	35 100	-5 266	43	824 780

CHF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassi- fication	Solde au 31.12.2011
Immobilisations en construction et paiements anticipés	49 960	47 053	-8 717	-28 077	60 219
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	994 674	27 485	-14 715	5 586	1 013 030
Moyens de production	612 444	35 291	-26 324	23 945	645 356
Informatique	84 027	10 264	-3 759	-1 812	88 720
Autres immobilisations corporelles	42 755	2 515	-1 977	115	43 408
Valeurs d'acquisition	1 810 811	122 608	-55 492	-243	1 877 684
Immobilisations en construction et paiements anticipés	0	-184	125		-59
Terrains	0				0
Bâtiments	-372 752	-37 293	8 194		-401 851
Moyens de production	-425 833	-47 184	24 587		-448 430
Informatique	-58 057	-10 285	3 609		-64 733
Autres immobilisations corporelles	-30 926	-3 722	1 941		-32 707
Amortissements prévus	-887 568	-98 668	38 456	0	-947 780
Immobilisations en construction et paiements anticipés	0				0
Terrains	0				0
Bâtiments	-79 528	-16 351	1 731		-94 148
Moyens de production	-16 283	-5 223	1 121		-20 385
Informatique	-2 001	-2 019	83		-3 937
Autres immobilisations corporelles	-651				-651
Dépréciations	-98 463	-23 593	2 935	0	-119 121
Immobilisations en construction et paiements anticipés	49 960	46 869	-8 592	-28 077	60 160
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	542 394	-26 159	-4 790	5 586	517 031
Moyens de production	170 328	-17 116	-616	23 945	176 541
Informatique	23 969	-2 040	-67	-1 812	20 050
Autres immobilisations corporelles	11 178	-1 207	-36	115	10 050
Valeurs comptables nettes	824 780	347	-14 101	-243	810 783

Les acomptes des positions **Immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 3,6 millions de francs (1,3 million en 2010).
La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles est de 1 701,7 millions de francs (1 761,1 millions en 2010).

G 18 Entités associées

CHF 1000	2011	2010
Entités associées	19 040	18 337
Total	19 040	18 337

L'accroissement de valeur de 0,7 million de francs pour les **entités associées** s'explique par l'évaluation Equity en hausse. Il n'y a pas eu d'achat supplémentaire de participation.

G 19 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 01.01.2010	Entrées	Sorties	Reclassi- fication	Solde au 31.12.2010
Titres	2				2
Prêts	3 955		-3 893		62
Participations	547		-30		517
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	3 113		-244		2 869
Valeurs d'acquisition	7 617	0	-4 167	0	3 450
Titres	0				0
Prêts	-2 307		2 307		0
Participations	0	-145			-145
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	0				0
Dépréciations	-2 307	-145	2 307	0	-145
Titres	2				2
Prêts	1 648		-1 586		62
Participations	547	-145	-30		372
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	3 113		-244		2 869
Valeurs comptables nettes	5 310	-145	-1 860	0	3 305

CHF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassi- fication	Solde au 31.12.2011
Titres	2				2
Prêts	62		-52		10
Participations	517	60	-270		307
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 869	28	-803		2 094
Valeurs d'acquisition	3 450	88	-1 125	0	2 413
Titres	0				0
Prêts	0				0
Participations	-145		145		0
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	0				0
Dépréciations	-145	0	145	0	0
Titres	2				2
Prêts	62		-52		10
Participations	372	60	-125		307
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 869	28	-803		2 094
Valeurs comptables nettes	3 305	88	-980	0	2 413

Durant l'exercice sous revue, la participation de 0,3 million de francs détenue auprès de Net-Metrix SA a été vendue à Mediapuls SA, Berne.

G20 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 01.01.2010	Entrées	Sorties	Reclassi- fication	Solde au 31.12.2010
Logiciels et licences	37 151	1 162	-8 855	-348	29 110
Valeurs d'acquisition	37 151	1 162	-8 855	-348	29 110
Logiciels et licences	-27 197	-3 560	8 855	304	-21 598
Amortissements prévus	-27 197	-3 560	8 855	304	-21 598
Logiciels et licences	-418				-418
Dépréciations	-418	0	0	0	-418
Logiciels et licences	9 536	-2 398		-44	7 094
Valeurs comptables nettes	9 536	-2 398	0	-44	7 094

CHF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassi- fication	Solde au 31.12.2011
Logiciels et licences	29 110	1 346	-79	-1 842	28 535
Autres immobilisations incorporelles	0	174	-520	2 085	1 739
Valeurs d'acquisition	29 110	1 520	-599	243	30 274
Logiciels et licences	-21 598	-2 877	49	1 193	-23 233
Autres immobilisations incorporelles	0	-428	349	-1 193	-1 272
Amortissements prévus	-21 598	-3 305	398	0	-24 505
Logiciels et licences	-418	-441			-859
Autres immobilisations incorporelles	0	-194	194		0
Dépréciations	-418	-635	194	0	-859
Logiciels et licences	7 094	-1 972	-30	-649	4 443
Autres immobilisations incorporelles	0	-448	23	892	467
Valeurs comptables nettes	7 094	-2 420	-7	243	4 910

Les sorties nettes de 1,0 million de francs inscrites dans les comptes de la maison mère, à la rubrique **logiciels et licences**, ont été éliminées dans la consolidation, du fait qu'il s'agit d'une transaction interne.

G21 Dettes financières à court terme

CHF 1000	2011	2010
Tiers	80 100	3 911
Total	80 100	3 911

Les **dettes financières à court terme** comprennent le prêt contre reconnaissance de dette de 80,0 millions de francs accordé par Postfinance, échu en novembre 2012. Il s'agit simplement d'une reclassification (voir G 26) et non d'un nouvel endettement.

G 22 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2011	2010
Tiers	65 663	82 319
Sociétés proches	1 947	2 263
Total	67 610	84 582

Les **engagements découlant de livraisons et de prestations** reculent de 17,0 millions de francs (-20,1 millions en 2010) grâce aux projets d'efficacité, qui ont permis de resserrer les processus et de diminuer les temps de passage.

G 23 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2011	2010
Encaissement anticipé de la redevance	164 605	0
Total	164 605	0

Le changement de système de facturation chez Billag SA (passage de la facturation trimestrielle à la facturation annuelle) a entraîné une forte hausse des encaissements de redevances, qui ont été transmises à la SSR conformément au processus ordinaire. Ces recettes comprennent déjà une part de la redevance de l'exercice suivant et sont traitées comme des acomptes, inscrits au passif de cette position.

G 24 Autres dettes

CHF 1000	2011	2010
Tiers	44 271	43 529
Sociétés proches	134	0
Total	44 405	43 529

Les **autres dettes** n'enregistrent qu'une variation insignifiante de +0,9 million de francs (-2,0 millions en 2010) et se situent au niveau habituel.

G 25 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2010	2009
Tiers	77 528	67 782
Total	77 528	67 782

La progression des **comptes de régularisation passifs** de 9,7 millions de francs (+8,8 millions en 2010) est due à des factures de fournisseurs en souffrance, pour des prestations réalisées durant l'exercice sous revue.

G26 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructu- ration	Autres provisions	Impôts latents	Total
Valeur comptable 1.1.2010	9 149	433	5 133	0	14 715
Constitution	1 038	10 360	1 171		12 569
Utilisation	-3 416	-85	-1 445		-4 946
Dissolution	-2 217	-238	-1 819		-4 274
Reclassification	-2 666	10	-177		-2 833
Valeur comptable 31.12.2010	1 888	10 480	2 863	0	15 231
Constitution	584	5 273	4 103	20	9 980
Utilisation	-1 454	-6 016	-1 681		-9 151
Dissolution	-368	-2 572	-1 915		-4 855
Reclassification	952	302	-420		834
Valeur comptable 31.12.2011	1 602	7 467	2 950	20	12 039

Les provisions à court terme **personnel et prévoyance** ne comprennent plus que les provisions pour paiements de compensation intervenus en cours d'année.

La constitution de **provisions de restructuration** (5,3 millions de francs) et le solde actuel sont exclusivement dictés par le plan social élaboré dans le cadre des projets de convergence et d'efficacité.

Les **autres provisions** font état de 0,6 millions de francs (2,0 millions en 2010) pour les litiges juridiques en cours de la maison mère. Pour les filiales, il a fallu provisionner 2,1 millions pour les sous-licences.

G27 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2011	2010
Engagements de leasing	0	100
Emprunt	270 000	350 000
Total	270 000	350 100

Une partie du **prêt contre reconnaissance de dette** de 80,0 millions de francs accordé par Postfinance devra être remboursée en novembre 2012, raison pour laquelle elle a été comptabilisée dans les dettes financières à court terme. Voir G 20, dettes financières à court terme.

G 28 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel & prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts latents	Total
Valeur comptable 1.1.2010	56 353	60	9 583	1 629	67 625
Constitution	17 107	304	1 922	219	19 552
Utilisation	-3 178		-336		-3 514
Dissolution	-1 010		-958	-411	-2 379
Reclassification	2 666	-10	177		2 833
Valeur comptable 31.12.2010	71 938	354	10 388	1 437	84 117
Constitution	4 909	2 518	6 809	726	14 962
Utilisation	-5 225		-248		-5 473
Dissolution	-3 836	-1	-1 018	-926	-5 781
Reclassification	-952	-302	420		-834
Valeur comptable 31.12.2011	66 834	2 569	16 351	1 237	86 991

Les provisions à long terme pour le **personnel et la prévoyance** couvrent les soldes temps du personnel et les primes de fidélité à hauteur de 46,7 millions de francs (53,2 millions en 2010), mais aussi les contributions de redressement de la Caisse de pension, soit 18,1 millions de francs (18,1 millions en 2010).

Dans les **autres provisions** figurent 4,4 millions de francs pour les litiges juridiques (3,1 millions en 2010) et 8,1 millions de francs (5,6 millions en 2010) pour le démontage et les coûts de non-occupation de bâtiments loués.

Les **impôts latents** pour des reports fiscaux de pertes comprennent pour la première fois 0,6 million de francs.

Autres indications

G 29 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

A l'échelle du groupe, les obligations d'acceptation portant sur des films et des séries s'élèvent à 89,2 millions de francs (22,3 millions en 2010) pour différentes associations cinématographiques suisses. Les droits sportifs sur des événements à venir se chiffrent à 82,7 millions de francs (87,0 millions en 2010).

Des contrats de location à long terme figurent dans les comptes pour 40,8 millions de francs (36,3 millions en 2010). Les autres contrats à long terme en lien avec l'activité ordinaire se montent à 24,4 millions de francs (31,5 millions en 2010).

G 30 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés uniquement par la maison mère (voir M 28, comptes maison mère).

G 31 Institution de prévoyance

Les états financiers sont établis selon la norme Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques des engagements de prévoyance sur la SSR sont évaluées et activées à la date du bilan.

Les plans de prévoyance de la SSR sont en partie en primauté des cotisations et en partie en primauté des prestations. Les actifs de ces plans sont gérés indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales par des institutions de prévoyance autonomes sur le plan juridique. Le financement des plans de prévoyance est assuré par des cotisations employé et des cotisations employeur, à l'exception de la caisse des cadres de la maison mère, financée par l'employeur. Le personnel de la SSR est assuré contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Au 31 décembre 2011, on dénombrait 6850 assurés actifs (6720 en 2010) et 1472 bénéficiaires de prestations (1376 en 2010).

La réserve de cotisations d'employeur et la situation économique (avantages en faveur des institutions de prévoyance ou engagements à leur charge) ont évolué comme suit :

Réserve de cotisations d'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 31.12.11	Renon- ciation à l'utilisation 31.12.11	Autres corr. de valeur 31.12.11	Constitu- tion 31.12.11	Bilan 31.12.11	Bilan 31.12.10	Résultat réserves dans charges personnel	
							2011	2010
Institutions de prévoyance	2 280	0	0	28	2094	2869	-803	5
Total	2 280	0	0	28	2094	2869	-803	5

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ découvert 31.12.11	Part économique de l'entité		Var. exer. préc. et avec effet sur résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de Vorsorgeaufwand charges de personnel	
		31.12.11	31.12.10			2011	2010
TPC	48	0	0	0	0	229	170
SSR maison mère	744	0	0	0	0	2 678	2 526
Fondspatronaux / institutions de prévoyance patronales	792	0	0	0	0	2 907	2 696
Plan de prévoyance sans déficit de couverture	0	0	0	0	0	0	0
Autres	3 866	0	0	0	1 903	1 903	1 837
TPC	5 028	0	0	0	6 139	6 139	4 680
SRG maison mère	37 758	0	0	0	44 757	44 757	41 042
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	46 652	0	0	0	52 799	52 799	47 559
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	0	0	0	0	0	0	0
Total	47 444	0	0	0	52 799	55 706	50 255

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques des engagements de prévoyance sur l'employeur sont évaluées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture annuelle du 31 décembre 2010. En présence d'éléments indiquant que la situation a connu des développements notables, il y a lieu de tenir compte de leur influence.

Suite à l'évolution du marché des capitaux en 2010, la CPS a ramené son taux de couverture à 102%. Malgré la haute volatilité des marchés financiers en 2011, elle a pu maintenir son taux de couverture à 100%. Ce dernier étant néanmoins peu stable et compte tenu de la décision du Conseil d'administration d'assainir durablement la caisse de pension et de l'incertitude qui plane sur les marchés financiers, il a été décidé de maintenir la réserve (voir G 29, tableau des réserves du groupe).

G 32 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers des institutions de prévoyance se montent à 1,0 million de francs au 31 décembre 2011 (0,5 million en 2010).

G 33 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent depuis plusieurs années à l'évaluation systématique des risques. La méthode utilisée a été améliorée en continu et intégrée aux autres instruments de gestion. Le système actuel se base sur un catalogue des risques, qui tient compte des spécificités de la branche audiovisuelle.

La gestion des risques a été définie par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les risques et à engager les mesures nécessaires.

Les risques n'ont pas été évalués comme les années précédentes, car une analyse SWOT a été opérée dans le cadre de la révision stratégique. Elle confirme les 16 risques majeurs des perspectives Balanced Score Card dans les domaines Politique et société, Marché, Finances, Processus et Personnel. Les domaines à risque sont examinés les uns après les autres grâce au dispositif mis en place.

G 34 Evénements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de groupe par le Conseil d'administration le 27 avril 2012, il ne s'est produit aucun événement majeur qui puisse compromettre la teneur des comptes annuels 2011 et qu'il faille publier dans le présent rapport.

G35 Informations complémentaires

Produit d'exploitation 2010

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevances	431,0	738,0		1 169,0
Recettes commerciales	20,7	351,8	325,2	697,7
Autres produits	5,5	34,0	21,9	61,4
Diminution de recettes	-1,6	-2,8	-262,7	-267,1
Total	455,6	1 121,0	84,4	1 661,0

Charges d'exploitation 2010

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen SRF et TPC	156,6	418,5	8,1	583,2
Radio Télévision Suisse	102,8	270,3	7,5	380,6
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana	65,9	164,5	1,6	232,0
Radio e Televisiun Rumantscha	13,1	8,3	0,1	21,5
Swissinfo	7,3	17,1		24,4
Unites d'organisation nationales	101,7	266,3	26,3	394,3
Autres sociétés filiales			22,9	22,9
Total	447,4	1 145,0	66,5	1 658,9

Résultat d'exploitation 2010

	8,2	-24,0	17,9	2,1
--	------------	--------------	-------------	------------

Produit d'exploitation 2011

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevances	433,6	741,6		1 175,2
Recettes commerciales	21,3	363,8	306,3	691,4
Autres produits	5,0	22,9	37,0	64,9
Diminution de recettes	6,6	10,5	-259,9	-242,8
Total	466,5	1 138,8	83,4	1 688,7

Charges d'exploitation 2011

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen SRF et TPC	163,8	428,9	13,7	606,3
Radio Télévision Suisse	115,8	276,4	3,4	395,5
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana	71,3	165,8	1,9	239,1
Radio e Televisiun Rumantscha	13,5	8,5	0,4	22,4
Swissinfo	7,5	17,5		25,0
Unites d'organisation nationales	85,7	241,6	4,5	331,8
Autres sociétés filiales			36,7	36,7
Total	457,6	1 138,6	60,6	1 656,8

Résultat d'exploitation 2011

	8,9	0,2	22,9	31,9
--	------------	------------	-------------	-------------

Personal	Ø postes à plein temps		Persones au 31. 12.	
	2011	2010	2011	2010
Schweizer Radio und Fernsehen SRF und TPC	1 584	2 286	2 081	3 084
Radio Télévision Suisse	1 559	1 569	1 894	1 893
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana	1 037	1 043	1 176	1 150
Radio e Televisiun Rumantscha	123	124	168	160
Swissinfo	114	122	127	145
Unites d'organisation nationales	412	396	480	432
Autres sociétés filiales	222	226	283	289
Total	5 051	5 766	6 209	7 153

G36 Liste des participations

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale en 1000	Parti- cipation SSR en %	Méthode de conso- lidation*
Sociétés du groupe (participation entre 50 à 100%)				
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	CHF	10 010	100	intég.
Publisuisse SA, Berne Commercialisation de la publicité TV et sponsoring	CHF	4 500	99,8	intég.
Teletext Suisse SA, Bienne Télétexte et Data Broadcast	CHF	1 000	100	intég.
Telvetia SA, Berne Participations dans la domaine de la radiodiffusion	CHF	100	100	intég.
MCDT AG, Zurich Marketing et conseil en matière de radio numérique Filiale de Telvetia SA	CHF	100	100	intég.
Mxlab AG, Berne Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales Filiale de Telvetia SA	CHF	100	51	intég.
Sociétés à participations (participation entre 20 et 49%)				
Telepool Sàrl, Munich Acquisition, réalisation et commercialisation de productions TV, films, supports image et son en Suisse et à l'étranger Filiale de Telvetia SA	EUR	5 000	26	équiv.
SMD Schweizer Mediendatenbank SA, Zurich Betrieb Onlinedatenbank für Medien	CHF	900	33	équiv.
Swiss MediaCast SA, Zurich Mise en place, exploitation et développement d'infrastructures radio/TV	CHF	1 030	29	équiv.
Viasuisse SA, Bienne Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	42	équiv.
Autres participations (participation inférieure à 20% ou de moindre importance)				
CORSI, Lugano (coopérative)	CHF	296	0,2%	v.a.
Euronews (Secemie) SA, Lyon	EUR	3 888	9%	v.a.
Institut für Rundfunktechnik Sàrl, Munich	EUR	140	6%	v.a.
MCH Group SA, Bâle	CHF	48 053	0,003%	v.a.
Radio Events Sàrl, Berne	CHF	20	50%	v.a.
Radio Lac SA, Genève	CHF	600	2%	v.a.
Romandie Médias SA, Neuchâtel	CHF	500	12%	v.a.
Agence Télégraphique Suisse SA, Berne	CHF	2 000	10%	v.a.
Sonal SA, Genève	CHF	1 100	2%	v.a.
TV5 Monde SA, Paris	EUR	137	11%	v.a.

* Méthode de consolidation : (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, VA (valeur d'acquisition)

Proposition

Compte tenu des commentaires qui précèdent sur l'exercice financier 2011 du groupe et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR d'approuver les comptes 2011 du groupe.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Raymond Loretan



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 133 – 155) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young AG



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 27 avril 2012

Impressum

Editeur

SRG SSR, Communication d'entreprise, Iso Rechsteiner, Berne
www.srgssr.ch, publishing@srgssr.ch

Direction du projet et rédaction

Dominic Witschi (Rapport annuel)
Jürg U. Schäffler, Christian Baeriswyl et Daniel Anderegg
(Comptes)
www.srgssr.ch, publishing@srgssr.ch

Traduction

Services Nationaux SRG SSR, Service linguistique
tandem.sprachdienst@srgssr.ch

Concept, design, réalisation

Heusser Communicates AG, Zurich
www.heussercom.ch

Forme de publication/Mise en page

La version officielle du rapport de gestion est en ligne à
l'adresse : www.srgssr.ch/rg2011.

La version pdf ne reprend pas les illustrations sur le service
public SSR, ni les coupures de mots en fin de ligne. Le contenu
n'en reste pas moins identique.

Date de publication

Mai 2012

Le rapport de gestion est disponible en français et en allemand.
La version allemande imprimée fait foi.
